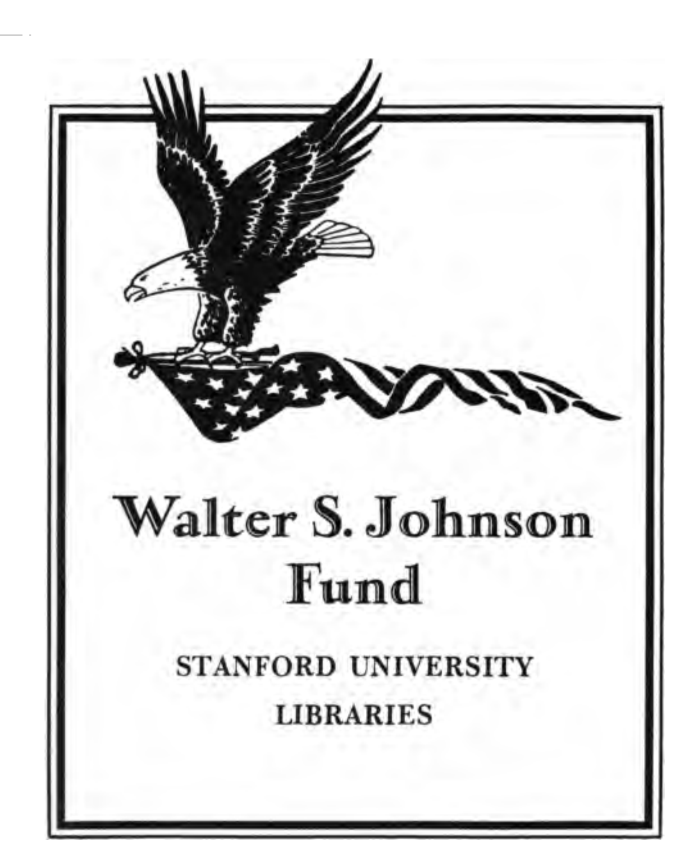
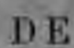







Walter S. Johnson
Fund
STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES



DE

L'HOMŒOPATHIE

PAR

J. BRENIER

D. M.

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE D'ANVERS

Ægri somnia.
HORAT.

RÉIMPRESSION



MONS

HECTOR MANCEAUX, IMPRIMEUR - LIBRAIRE

Rue des Fripiers, 4; Grand'Rue, 7

—

1871

DE

L'HOMŒOPATHIE

DE

L'HOMŒOPATHIE

PAR

J. BRENIER

D. M.

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE D'ANVERS

Ægri somnia.
HORAT.

RÉIMPRESSION



MONS

HECTOR MANCEAUX, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

—

1870

SOUSCRIPTEURS.

(Les chiffres indiquent le nombre d'exemplaires.)

MM.

F. Pasquier, D. M., Leuze 1
V. Petit, D. M., Wasmes. 1
R. Chalon, membre de l'Académie des Sciences, des Arts et des Lettres de Belgique, Bruxelles. 1
H. Peeters, D. M., Malines 1
E. De Faye, D. M., Ixelles 14
H. Berger, Ixelles 1
C. Raymond, D. M., Médecin de régiment de 1re classe, Bruxelles . . 2
G. Decorte, D. M. Lodelinsart . . . 1
A. Faucon, D. M. Rœulx. 1
F. Jouret, D. M., Lessines 1
Baron P. de Ryckholt, Lieutenant-Colonel, Visé. 1
F. Vandenschrieck, D. M., Hal. . . 1
P. Van Everbroeck, D. M., Lennick-Saint-Quentin. 1
J. Tasset, D. M., Liége 1
P. Ickx, D. M., Lubbeek 1
H. Lecocq, D. M., Binche 1
A. Henry, D. M., Taintegnies . . . 1
V. Desguin, D. M., Médecin de bataillon, Anvers 1
J.-B. Heylen, D. M., Herenthals . . 1
F. Nicolay, D. M., Noville-les-Bois . 1
A. Meunier, D. M., Mettet 1
L. de Grandvoir, Ingénieur en chef des Ponts et chaussées, Arlon. . . . 1
L. Piron, D. M., Roclenge-sur-Geer . 2
C. Piret, D M., Nalinnes. 1
J.-B. De Bie, D. M., Lichtaert. . . 1
C. Van Elegem, D. M., Médecin militaire, Bruges 1
H. Huart, D. M., Nivelles 1

MM.

F. Ghysens, D. M., Diepenbeek . . 1
F. Melotte, D. M., Emael 1
F. Andris-Drion, D. M., Montignies-sur-Sambre 1
I. Garot, D. M., Lincent 1
V. Bouhy, Ingénieur, Directeur général de la Nouvelle Montagne, Engis . 12
L. Van Weddingen, D. M., Stevoort . 1
C. Thiry, D. M., Marbais. 1
A. Erculisse, D. M., Elouges . . . 1
F. De Boungne, D. M., Werchter. . 1
V. Scoupermant, D. M., Havré. . . 2
L. Querton, D. M., Jemmapes . . . 1
J. Lhonneux, D. M., Saint-Georges . 2
C. De Schryver, D. M., Louvain . . 1
J. Bouilliart, D. M., Hornu 1
E. Leclercq, D. M., Givry 1
H. Néave, D. M., Frasnes-lez-Gosselies 1
I. Farcy, D. M., Casteau-Thieusies . 2
L. Gillet, D. M., Thuin 1
H. Mathysen, D. M., Hamont . . . 1
L. Lodewyckx, D. M., Hougarde . . 1
V. Courtoy, D. M., Bracquegnies . . 1
A. Pourbaix, D. M., Saint-Vaast . . 2
P. Farcy, D. M., Liége 1
H. Vanderstraeten, D. M., Velaines . 1
L. Charlier, D. M., Braine-l'Alleud . 1
J. Ferauge, D. M., Braine-le-Comte . 1
F. Binard, D. M., Médecin principal de l'armée, Mons 1
O. Massenge, D. M., Médecin de bataillon, Liége 1
D. Ingelbien, D. M., Wiers 1
A. Gendebien, père, Avocat, Bruxelles. 1

MM.

P. Roselt, D. M., Anvers. 1
J. Sacré, D. M., Bruxelles 1
J.-B. Cambier, D. M., Lens. . . . 1
J. Lequime, D. M.. Bruxelles . . . 1
A. Bruaux, D. M., Gerpinnes . . . 1
A. Balisaux, D. M., Bruxelles . . . 1
J.-B. Grégoir, D. M., Ixelles . . . 2
R. De Wolff, D. M., Anvers. . . . 1
E. Fontaine, D. M., Médecin de bataillon, Anvers 2
L. Rullens, D. M., Anvers 1
L. De Rasquinet, D. M., Liége . . . 1
N. Grandjean, D. M., Neufchâteau . 1
C. De Windt, D. M., Alost 1
A. Haesaerts, D. M., Rumpst . . . 1
F. Jottrand, D.M., St-Josse-ten-Noode. 1
F. Neefs, D. M., Malines. 1
J. Crépin, D. M., Rochefort. . . . 1
F. De Camps, D. M., Cureghem . . 1
C. De Gheldère, D. M., Couckelaere . 1
T. Lefèvre, D. M., Menin 1
H. Vanderdonck, D. M., Peer . . . 2
A. Tillieux, D. M., à Avelghem . . 1
A. Dobbelaere, D. M., à Bruges . . 1
A. Peel, D. M., Courtrai. 1
E. Stradling, D. M., Anvers . . . 1
L. Nyssens, D M., Maeseyck . . . 1
F. Saeys, D. M., Bruges 1
C. Haas, D. M., Erps-Querbs . . . 2
E. Scockart, D. M., Jemmapes. . . 1
T. Rosbach, D. M., Bouillon . . . 1
H. Vercamer, D M., Médecin de Bataillon, Anvers 1
C. Smets, D M., Brée. 1
A. Roelandts, D. M., Meulebeke . . 2
A. Bastings, D. M., Bruxelles . . . 1
J. Soete, D. M., Gheluwe 1
A. Libbrecht, D. M., Gand 2
H Dutoit-Dhont, D. M., Wevelghem. 1
P. Schepens, D. M., Nazareth . . . 1
G. Van Assche jeune, D. M., Baesrode. 1
A. Goffin, D. M., Hekelghem . . . 1
C. De Reyghère, D. M., Cortemarcq . 1

MM.

P Isebaert, D. M., Ingoyghem. . .
I. Mussely, D. M., Deynze 1
J. Naudts, D. M., Saint-Nicolas . . 1
P. De Cooman, D. M., Grammont. . 2
U. De Mil, D. M., Ledeberg-lez-Gand . 1
J. Van Weddingen, D. M., Louvain . 1
G. Lambié, D. M., Looz 1
H. De Burgraeve, D. M., Wytschaete. 2
J. Bruneel, D. M., Ghistelles . . . 1
J. Peeters, D. M., Zele 1
H. Impens, D. M., Herzeele. . . . 1
J. Vanden Staepele, D. M., Berchem. 1
J. Wemaere, D. M., Furnes. . . . 1
C. Verougstraete, D. M., Sweveghem. 1
L. De Craene, D. M., Courtrai. . . 1
L. Fromont, D. M., Médecin principal de l'armée, Mons. 1
E. Stévenart, D. M., Bruxelles . . . 2
V. Otte, D. M., Habay-la-Neuve . . 1
L. Vandam, D. M., Bruxelles . . . 1
J. Geens, D. M., Bruxelles 1
J. Jacobs, D. M., Bruxelles 1
E. Motte, D. M., Dinant 1
C. Lhermitte, D. M., Hotton . . . 2
F. Canivet, D. M., Saint-Trond . . 1
A. De Marteau, D. M., Bruxelles . . 1
J. Bosser, D. M., Durbuy. 1
L. Theyskens, D. M., Duffel. . . . 1
J Leen, D. M., Peer 1
H. Van Ackere, D. M., Belleghem. . 1
A. Trumper, D. M., Bruxelles . . . 2
A. Delwart, D. M., Tamines. . . . 1
F. Borrewater, D. M., Merxem . . . 1
L. Bonnet, D. M., Froyenne. . . . 1
M. De Kock, D. M., Niel 1
J. Jaques, D. M., Anvers. 1
P. Lambrechts, D. M., Hoboken . . 1
L. Michiels, D. M., Léau. 1
J. Devooght, D. M., Elewyt. . . . 1
T. Lemarchand, D. M., Verviers . . 1
C. Lamberty, D. M., Verviers. . . 2
A. Anten, D. M., Liége 1
D. Mercier, D. M., Bruxelles . . . 1

MM.

H. Schoenfeld, D. M., Charleroi . . 1
N. Wynant, D. M., Opwyck. . . . 1
E. Vandermolen, D. M., Stabroeck . 1
G. Ernst, D. M., Montzen 1
F. Descamps, D. M., Verviers . . . 1
J. Mertens, D. M., Anvers 1
J.-B. De Preter, D. M., Uccle . . . 2
J.-B. Thibou, D. M., Bruxelles . . 12
J.-B. Vanden Heuvel, D. M., Molenbeck-Wersbeek 1
P. Carette, D. M., Londerzeel . . . 1
N. Van Broeckhoven, D. M , Turnhout. 1
J. Boever, D. M., Houffalize. . . . 1
G. Struman, D. M., Saint-Léger . . 1
F. Baggerman, Libraire, Anvers . . 3
J.-B. Valvekens, D. M., Rillaer . . 1
J. Vander Espt, D. M. et Pharmacien, Courtrai 1
H. Bodart, D. M., Dinant. 6
F. Lammens, D. M., Schaerbeek . . 1
E. Daenen, Pharmacien, Bruxelles . 1
H. Deletter, Pharmacien, Bruxelles . 1
J. Jourdan, D. M., St-Gilles-Lez-Bruxelles 1
A. De Roeck, D. M., Bruxelles. . . 1
J.-B. De Smedt, D. M., Schaerbeek . 1
H. Collignon, D. M., Ixelles. . . . 1
J. Vrancken, D. M., Anvers. . . . 1
M. Dubois, D. M., St-Josse-ten-Noode. 1
J.-B. Desmeth, D. M., Evere . . . 1
A. Jacqmin, D. M., Bastogne . . . 1
E. Dieu, D. M., Paturages 1
C. Joostens, D. M., Boisschot . . . 1
D. Leroy, D. M., Clermont 1
F. Godfrind, D. M., Havelange. . . 1
P. Boon, D. M., Santhoven 1
G. Van Haesendonck, D. M., Tongerloo 1
J. Bosquet, D. M., Jemmapes . . . 1
J. Estiévenart, D. M., Dour. . . . 1
E. Vanden Schrieck, D. M., Anvers . 1
J. Vergouts père, D. M., Borgerhout. 1
A. Dechesne, D. M., Saint-Hubert. . 1
J. Lenaerts, D. M., Hasselt 1

MM.

A. Noots, D. M., Neerpelt 1
A. Ghinéau, D. M., Tongres. . . . 1
H. Cailliau, D. M., Ghlin-lez-Mons . 1
P. Leroy, D. M., Brugelette . . . 1
J. Louwers, D. M., Verviers. . . . 1
H. Gérard, D. M., Gozée. 1
A. Arnould, D. M., Froid-Chapelle . 1
G. Briquet, D. M., Gonrieux. . . . 1
H. Larsimont, D. M., Andenne. . . 1
J. Crocq, D. M., Bruxelles 1
E. Joris, D. M., Gembloux 1
A. Rasse, D. M., Bruxelles 1
L. Duquesne, D. M., Lessines . . . 1
P. Mennekens, D. M., Oolen . . . 1
L. Ceuterick, D. M., Anvers. . . . 1
E. Nève, D. M., Mons 1
L. Lecocq, D. M., Thulin. 1
J.-B. Vandercam, D. M., Isque . . 1
P. Ketelbant, D. M., Molenbeck-St Jean. 1
J. Malvaux, D. M., Herbeumont . . 1
F. Van Aertselaer, D. M., Merxem. . 1
A. Leclercq, D. M., Binche 1
I. Montegnie, D. M., Mons 1
R. Bruggeman, D. M., Turnhout. . 1
A. Defontaine, D. M., Mons. . . . 1
M. Cuypers, D. M., Lanaeken . . . 1
J. Lebrun, D. M., Mons 1
A. Hot, Interne à l'hopital civil de Mons. 1
J. Loncin, D. M., Rotselaer. . . . 1
L. Deprez, D. M., Rebecq-Rognon . 1
J. Sevérin, D. M., Marchiennes-au-Pont. 1
G. Van Blaren, D. M., Frasnes-lez-Buissenal 1
F. Vincent, D. M., Fleurus 1
L. Fontaine, D. M., Roosbeek . . . 1
J. B. Gellens, D. M., Louvain . . . 1
P. Becquevort, D. M. Perwez . . . 1
A. Decant, D. M., Ath. 1
L. Piret, D. M., Montignies-sur-Sambre 1
J. Snyers, D. M., Liége 1

MM.

A Delhaye, D. M., Braffe 1
P. Van Diest, D. M., Louvain . . . 1
A. Breton, D. M., Pipaix. 1
I. Capelle, D. M., Roulers 1
H. Coppieters, D. M., Ypres . . . 1
C. Loosveldt, D. M., Ghistelles . . . 1
M. De Cock, D. M., Grammont . . 1
P. Mertens, D. M., Gyzeghem . . . 1
E. Nouille, D. M., Flobecq 1
C. Anceau, D. M., Everbecq. . . . 1
A. Baugniet, D. M., Perwez. . . . 1
H. Van Hove, D. M., Thielt 1
A. Wibaut, D. M., Bleharies . . . 1
F. Salembier, D. M., Maulde . . . 1
C. Magniette, D. M , Frasnes-lez-Gosselies 1
F. Peeters, D. M., Evergem. . . . 1
C. Van Brabandt, D. M., Eccloo . . 1
C. De Ridder, D. M. Meirelbeke . . 1
C. De Meyere, D. M., Hamme . . , 1
L. Roggen, D. M., Montaigu . . . 1
F. Bidlot, D. M., Roloux 1
E. Hermant, D. M., Médecin de bataillon, Hemixem 1
R. Leunis, D. M., Médecin militaire, Louvain 2
Z. Henrard, D. M., Couthuin . . . 1
L. Faingnaert, D. M., Nederbrakel . 1

MM.

J. Van den Fonteyne, D. M., Bassevelde 1
L. De Ryck, D. M., Tamise 1
I. Lameyre, D. M., Avelghem . . . 1
J. Van Waesberghe, D. M., Beernem. 1
J. B. Wambres, D. M., Wevelghem . 1
V. Notebaert, D. M., Anseghem. . . 1
C. De Mûelenaere, D. M., Ardoye. . 1
F. Van Ooteghem, D. M., Rupelmonde. 1
O. Lecrinier, D. M., Fayt-lez-Manage. 1
P. Labarre, D. M., Dottignies . . . 1
E. Bouqué, D. M., Loochristi . . . 1
J. Coppin, D. M., Fontaine-L'Évêque. 1
C. Bonnet, D. M., Pervyse 1
J. Lefèvre, D. M., Marchienne-au-Pont. 1
I. Delepeleere, D. M., Sotteghem . . 1
D. Feys, D. M., Saint-Genois . . . 1
C. Etienne, D. M. Vaux-sous-Chèvremont. 1
A. Van Acker, D. M., Belleghem . . 1
D. Rouvier, D. M., Trembleur . . . 1
A. Van Stappen, D. M., Termonde. . 1
J. D'Heure, D. M., Theux 1
C. Dochy, D. M., Lichtervelde . . . 1
L. Maryssael, Pharmacien, Ostende . 1
A. Allard, D. M., Seneffe. 1
P. Plettinck, D.-M., Meulebeke . . 1

PROSPECTUS.

Le Mémoire sur l'Homoeopathie est épuisé ; une deuxième édition sera mise sous presse si nous obtenons 300 nouvelles souscriptions. A nos confrères donc de décider si notre travail mérite l'honneur d'une réimpression. Auteur de ce mémoire, nous ne pouvons que le soumettre à l'appréciation du corps médical, il ne nous appartient pas de le juger. De nombreuses adhésions nous ont été adressées par des confrères ; des savants étrangers à la profession médicale ont aussi répondu à notre appel ; c'est à eux de dire si nous avons accompli avec conscience la tâche que nous nous sommes imposée. Qu'il nous soit permis de leur offrir l'expression de notre reconnaissance, ainsi qu'aux Sociétés savantes qui ont bien voulu encourager nos efforts. La Société de Médecine d'Anvers, sur la proposition de M. le docteur Desguin, a déclaré qu'elle me donne tout son appui moral, et M. le docteur Rullens, secrétaire de cette assemblée, a été chargé de me transmettre l'expression de ses sentiments de sympathie confraternelle. La Société médicale de l'Université de Louvain m'a voté des remercîments qui m'ont été transmis par M. le docteur Ledresseur, son secrétaire. Enfin, des lettres de réception et de remercîment m'ont été adressées par M. Quetelet au nom de l'Académie des Sciences, des Arts et des Lettres de Belgique, par M. le docteur Béclard au nom de l'Académie de Médecine de Paris, par M. Élie de Beaumont au nom de l'Institut de France. On me pardonnera sans doute d'invoquer ces honorables témoignages d'approbation dans une lutte où j'ai rencontré comme adversaires non seulement des adeptes de la doctrine de Hahnemann, mais des médecins dont les convictions scientifiques devaient éloigner toute pensée d'indifférence pour la vérité, d'indulgence pour l'erreur.

Mons, 18 avril 1870.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE D'ANVERS.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1869.

Motion d'ordre. — *M. Desguin* demande la parole et s'exprime ainsi : Messieurs, je crois devoir appeler l'attention de la Société sur une nouvelle brochure que vient de mettre au jour notre honorable correspondant de Mons, M. le docteur Brenier. En 1867, ce confrère présenta à la Société de Médecine de Gand un mémoire sur l'homœopathie. Ce travail, qui se bornait à discuter l'homœopathie au point de vue scientifique, fut le point de départ d'une polémique dans laquelle malheureusement les questions de personnes prirent bientôt le dessus. M. Stockman, de Gand, répondit à M. Brenier, et ce dernier répliqua. Un homœopathe de Mons, M. Bernard, prit ensuite la plume, et ne se contenta pas de réfuter l'argumentation de M. Brenier, mais il attaqua violemment sa personne; M. Brenier répondit à M. Bernard, puis à M. Stockman qui dans l'intervalle avait émis un nouveau mémoire. Enfin dernièrement, a surgi un nouveau défenseur de l'homœopathie, M. Gailliard de Bruges. Ce dernier, dans un volumineux travail de plus de cinq cents pages, intitulé : l'homœopathie vengée, a principalement pour but de faire douter de la bonne foi et de l'honorabilité de M. Brenier, le seul médecin belge qui ait, jusqu'à présent, entrepris une lutte sérieuse contre l'homœopathie. C'est à ce dernier factum que répond M. Brenier dans la brochure dont je parle. M. Brenier a, selon moi, le tort grave de s'être laissé entraîner dans la même voie de violence que ses adversaires ; certes, on comprend qu'en présence de l'insigne mauvaise foi et de l'ignorance dont ils fournissent des preuves à chaque ligne, il soit difficile de se renfermer toujours dans les bornes de la modération, mais cette circonstance qui atténue les exagérations de langage auxquelles notre correspondant s'est laissé aller, ne le justifie pas entièrement, et j'eusse préféré ne pas le voir suivre ses adversaires dans ces procédés de discussion qui gâtent la meilleure

cause (1). Ces réserves admises, un fait reste acquis : c'est que M. Brenier a réduit à sa juste valeur la prétendue doctrine homœopathique, la prétendue science de ses adeptes. Il a montré qu'entre l'homœopathie et la médecine traditionnelle, il y a autant de distance qu'entre le rêve et la réalité, qu'entre le charlatanisme et la science. L'homœopathie, jugée depuis longtemps par tous les hommes de science, ne méritait peut-être pas l'honneur que lui fait M. Brenier en la discutant. Quoiqu'il en soit, nous ne saurions, me paraît-il, laisser passer sans protestation la phrase suivante que je trouve à la page 9 de de la brochure : (2) « J'aurais accepté avec reconnaissance le concours des Sociétés de Médecine; il me fait défaut, je combats seul. » La Société de Médecine d'Anvers n'a pas engagé de polémique avec les homœopathes, mais les principes qu'elle professe sont bien ceux de M. Brenier. Je crois que nous sommes tous d'avis, Messieurs, qu'il ne saurait y avoir rien de commun entre les homœopathes et nous, que nous considérons comme une mystification leur prétendue science, que nous n'accepterions pas de consultations avec eux, et que si l'un d'eux demandait l'entrée de notre Société, il serait unanimement repoussé. Je conclus donc en proposant que M. le Secrétaire soit chargé d'écrire à M. Brenier que, sans avoir pris part à son duel contre l'homœopathie, nous n'avons cessé d'applaudir à ses efforts et que la sympathie de la Société de Médecine d'Anvers lui est acquise.

(1) Les discussions violentes me sont antipathiques, mais les injures que m'ont adressées mes adversaires ne pouvaient me laisser indifférent; jamais représailles ne furent plus légitimes.

(2) Cette protestation généreuse honore M. Desguin et la Société de Médecine d'Anvers, mais elle n'efface pas les témoignages d'encouragement que d'autres Sociétés accordent à mes adversaires. L'auteur d'une analyse et d'une appréciation de l'homœopathie vengée, lues récemment à une séance de la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles, constate avec bonheur que l'homœopathe vengeur m'adresse « pas mal d'injures. » Sur la proposition du rapporteur, l'œuvre de ce personnage a été déposée HONORABLEMENT ! aux archives, et la Société lui a voté des remercîments. Pourquoi pas une médaille avec cette inscription ?

C'est fort bien fait à toi, reçois cet écu-ci,
Tu fatigues assez pour gagner davantage.

M. Mertens appuie la motion de M. Desguin dans laquelle se réflète parfaitement l'esprit qui anime la population médicale d'Anvers. Il est d'avis que l'homœopathie n'est pas une chose assez sérieuse pour qu'on discute avec elle, mais il tient à prouver à M. Brenier que le concours moral de la Société de Médecine ne lui manque pas, et cette démonstration est d'autant plus opportune, que dernièrement *le Scalpel*, qui est à peu près le seul journal belge s'occupant de questions professionnelles, a commis la faute d'insérer un compte-rendu élogieux de l'ouvrage de M. Gailliard.

M. Rullens se rallie pleinement à l'opinion des deux préopinants. Il fait observer à ce sujet que la conduite des médecins anversois vis-à-vis de l'homœopathie a toujours été ce qu'elle devait être.

La motion de M. Desguin est mise aux voix et rallie l'unanimité des suffrages.

CORRESPONDANCE (1).

Monsieur et très-honoré confrère,

La Société de Médecine d'Anvers a suivi avec attention les diverses phases de la lutte que vous soutenez contre les homœopathes. Elle me charge de vous exprimer toute son admiration pour votre courageuse initiative, et vous prie de croire que si elle n'est pas intervenue matériellement dans le débat, elle vous a donné tout son appui moral.

Dans la séance du 9 courant, elle a pris, à l'unanimité des membres présents, la décision de vous adresser cette lettre, pour vous faire connaître les sentiments de sympathie confraternelle que votre conduite a su lui inspirer.

Agréez, Monsieur et très-honoré confrère, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Société de Médecine,
Le Secrétaire,
Dr RULLENS.

Anvers, 22 juillet 1869.

(1) J'espère qu'en publiant cette correspondance, je n'encourrai pas le reproche de manquer de modestie. Aux injures de mes adversaires, il doit m'être permis d'opposer les témoignages d'adhésion sympathique que m'ont donnés des hommes de cœur.

A Monsieur le docteur Rullens, secrétaire de la Société de Médecine d'Anvers.

Monsieur et très-honoré confrère,

Je suis heureux d'apprendre que la Société de Médecine d'Anvers me donne son appui moral dans la lutte que je soutiens contre les homœopathes ; la décision prise par cette assemblée, à l'unanimité des membres présents, me touche vivement ; et, ce qui ajoute un nouveau prix aux sentiments de sympathie confraternelle dont vous m'offrez l'expression au nom des membres de la Société de Médecine d'Anvers, ce sont les termes bienveillants par lesquels vous me faites connaître leur décision. Mais si j'ai mérité l'approbation de mes savants collègues, je suis loin de croire que j'ai acquis des droits à leur admiration ; en m'offrant l'expression de ce sentiment, la Société me juge avec trop d'indulgence, je n'ai fait qu'accomplir un devoir.

Veuillez, Monsieur et très-honoré confrère, vous rendre auprès de mes collègues de la Société de Médecine d'Anvers l'interprète de ma vive reconnaissance, et agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Mons, 24 juillet 1869. BRENIER, D.-M.

—

Monsieur le docteur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Société médicale de l'Université de Louvain a reçu communication dans sa séance du 3 juin 1869 de la brochure sur l'homœopathie que vous avez bien voulu lui adresser ; elle vous a voté des remercîments et m'a chargé de vous en faire part.

Agréez, Monsieur le docteur, l'assurance de ma considération distinguée. *Le Secrétaire*,

Louvain, le 6 juin 1869. C. LEDRESSEUR.

—

Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer la réception de l'ouvrage dont vous avez bien voulu faire hommage à l'Académie.

La Compagnie me charge de vous présenter ses remercîments pour l'envoi de cet ouvrage, et de vous faire connaître qu'il sera déposé dans sa Bibliothèque et mentionné dans le Bulletin de la prochaine séance.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire perpétuel,
A. QUETELET.

—

Académie de Médecine.

Paris, le 13 juillet 1867.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie à Monsieur le docteur Brenier, à Mons.

Monsieur et très-honoré confrère,

L'Académie a reçu l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adresser, intitulé : De l'homœopathie.

J'ai l'honneur de vous offrir ses remercîments.

Cet ouvrage a été déposé dans la bibliothèque de l'Académie.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Secrétaire annuel,
BÉCLARD, D.-M.

—

Institut de France. — Académie des Sciences.

Paris, le 13 juillet 1867.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie à Monsieur J. Brenier, à Mons.

Monsieur,

L'Académie a reçu l'ouvrage que vous avez bien voulu lui adresser, intitulé : De l'homœopathie.

J'ai l'honneur de vous transmettre ses remercîments.

Cet ouvrage a été déposé dans la bibliothèque de l'Institut.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

L. ELIE DE BEAUMONT.

—

A Monsieur le docteur Lesseliers, Secrétaire de la Société de Médecine de Gand.

Monsieur,

. . . . L'honneur ne me permet plus de faire partie d'une assemblée qui accorde son approbation aux injures qui me sont adressées par un de ses membres ; je donne donc ma démission de membre correspondant de la Société de Médecine de Gand.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

BRENIER.

Mons, 7 octobre 1867.

—

A Monsieur Lesseliers.

Monsieur,

Le bulletin de la Société de Médecine de Gand ne mentionne pas ma démission de membre correspondant, et la table des matières joint à mon nom ce titre auquel j'ai renoncé. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien réparer cette omission dans le prochain n° du Bulletin et d'indiquer en même-temps les dates de ma démission et du renvoi de mon diplôme.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

BRENIER.

Mons, 6 janvier 1868.

—

A Monsieur le docteur Vanden Corput, Secrétaire de la Société Royale des Sciences Médicales et naturelles de Bruxelles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de membre correspondant de la Société Royale des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

BRENIER.

Mons, 22 avril 1868.

—

A Monsieur Vanden Corput.

Monsieur,

Par suite d'une erreur évidemment involontaire, mon nom est encore inscrit sur la liste des membres de la Société Royale des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles; je vous prie de vouloir bien mentionner au prochain n° du journal publié par cette Société, la démission que je lui ai adressée le 22 avril 1868.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Mons, 3 mars 1869. BRENIER.

—

Monsieur et très-honoré confrère,

J'ai reçu un exemplaire de votre mémoire sur l'homœopathie auquel j'avais souscrit, la lecture m'en a été on ne peut plus intéressante et instructive. . . . .

FONTAINE, D.-M.

Médecin de bataillon au 5e d'artillerie.

Anvers, le 20 juin 1867.

—

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre brochure réfutant le mémoire de M. Bernard, et je vous félicite bien sincèrement d'avoir entamé cette lutte contre cette doctrine fausse et extravagante. Je déplore comme vous, mon cher confrère, l'ignorance, la crédulité et la bêtise humaine, mais je crains bien qu'on ne parvienne jamais à rendre l'homme plus raisonnable.

. . . .

Anvers, le 7 juin 1868. FONTAINE, D.-M.

—

J'ai voulu, avant de vous écrire pour vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre réponse au médecin brugeois, relire votre brochure de 1867, et cette troisième lecture n'a fait que renforcer l'opinion que je m'étais faite à la première et à la deuxième lecture. . . . . . Encore une fois, je vous félicite et ne regrette qu'une chose, c'est que votre livre ne soit pas répandu dans tout le pays.

Anvers, le 5 juin 1869. FONTAINE, D.-M.

Monsieur et honoré confrère,

Je vous félicite de la publication de votre brochure, c'est un travail bien pensé et bien écrit. . . . .

LHERMITTE, D.-M.

Hotton (Luxembourg), 4 juillet 1867.

—

J'ai lu avec un vif intérêt la brochure que vous avez publiée en réponse à un M. Stockman. Mais avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous remercier de l'envoi que vous m'avez fait de vos publications sur les maladies de la peau. . . . .
Je vous remercie encore de votre sympathique envoi, il m'a fait un vrai plaisir.

La guerre que vous avez entreprise contre le charlatanisme qu'on nomme homœopathie ne vous attirera pas, cela va sans dire, les gracieusetés des adeptes de cette fausse doctrine. En se défendant contre vos rudes attaques, ils combattent pour leur intérêt, . . . Mais vous avez pour vous la partie saine et je dirai la partie morale du Corps médical . . . . .

LHERMITTE, D.-M.

Hotton, 14 décembre 1867.

—

Très honoré confrère,

J'ai reçu votre excellent ouvrage sur l'homœopathie. . . .

SCOUPERMANT, D.-M.

Havré (Hainaut), 20 juillet 1867.

—

Monsieur,

J'ai reçu les exemplaires de votre réponse à M. Bernard; je vous remercie beaucoup, la distribution en a été faite aux personnes à qui j'avais envoyé les premières notices; on les lit chez nous avec le plus vif intérêt.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

V. BOUHY.

Directeur général de Société de la Nouvelle Montagne.

Engis (Liége), le 28 mai 1868.

Monsieur,

Je vous remercie de votre mémoire sur l'homœopathie. Je viens de le lire avec d'autant plus de satisfaction qu'il confirme le jugement que j'avais cherché, il y a quelque dix ans, à me faire, sur cette prétendue science.

C'est une erreur, à joindre au tas de tant d'autres erreurs, que le temps et la vraie science relègueront parmi les nombreux exemples des écarts de la raison.

Agréez, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments d'estime.

J. BOURLARD, avocat.

Mons, 4 juin 1868.

—

Monsieur et très-honoré confrère,

Je vous remercie des différents mémoires que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer. Je me suis procuré en 1861 votre résumé de pathologie cutanée que j'ai lu avec plaisir, et que je consulte encore aujourd'hui, à cause de la clarté que j'ai remarquée dans l'exposition des maladies.

Quant à l'homœopathie, c'est là une appréciation bien juste. . . . .

VAN DER ESPT, D.-M. et pharmacien.

Courtrai, 28 juin 1828.

—

Monsieur et très-honoré confrère,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre brochure sur l'homœopathie, écrite avec simplicité, conviction et, je le pense, avec succès. Je souhaite, dans l'intérêt de l'humanité qu'elle soit lue, non-seulement par les médecins, mais par les personnes intelligentes étrangères au Corps médical. Mais le moyen de faire lire une publication utile? Voilà la difficulté!...

A. BASTINGS, D.-M.

Bruxelles, le 22 juin 1867.

—

Très-honoré confrère,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir vos deux dernières brochures sur les affections cutanées ; je les avais déjà reçues

lorsque je souscrivis, il y a quelques années, à votre excellent ouvrage sur les maladies de la peau; je ne vous suis pas moins reconnaissant de me les avoir adressées.

Vous avez eu la bonté de me communiquer les pièces de la polémique que vous avez soutenue à propos de l'homœopathie. Je vous ai suivi de cœur dans cette lutte inégale et par le nombre et par les armes; dans cette lutte où vous avez eu le courage de combattre seul contre des adversaires qui, à votre franchise et à votre loyauté, n'ont pas eu honte d'apporter les arguments les plus faux et les absurdes, dénués de toute valeur scientifique. Jamais les homœopathes n'accepteront franchement la lutte sur le terrain scientifique, parce qu'ils sentent trop bien que dès ce jour là, ils seraient coulés.

Agréez, très-honoré confrère, l'assurance de ma plus haute considération.

V. Desguin, D.-M.
Médecin de bataillon au 6e d'artillerie.

Anvers, le 7 décembre 1868.

—

Monsieur et honoré confrère,

J'ai reçu avec plaisir l'annonce de la réimpression de votre beau mémoire sur l'homœopathie, et, bien que compris dans le nombre des souscripteurs à la première édition, je vous renvoie le bulletin de souscription que j'ai rempli selon les indications.

J'adhère complétement, Monsieur Brenier, à votre manière de juger l'homœopathie, j'applaudis au courageux dessein qui vous a fait entrer en lutte avec les adeptes de cette funeste doctrine, et je vous prie d'agréer mes plus vives félicitations pour le talent que vous avez apporté dans l'accomplissement de votre tâche.

Agréez, Monsieur Brenier, mes meilleurs sentiments de sympathie confraternelle.

L. Piron, D.-M.

Roclenge-sur-Geer (Limbourg), 24 avril 1870.

—

Honoré confrère,

Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre dernière publication sur l'homœopathie ; vous êtes un brave et rude jouteur, et je vous en fais mon compliment. Les partisans de Hahnemann doivent se sentir bien anéantis, bien écrasés.

Depuis un grand nombre d'années, je ne cesse de faire la guerre à cette absurde et stupide doctrine dans le monde de ma clientèle, de mes connaissances et de mes amis. Si j'avais pris la plume, j'aurais cité les appréciations de médecins d'un mérite éminent. . . . .

TRUMPER, D.-M.
Ancien conseiller communal.

Bruxelles, 8 juin 1868.

—

Voici les citations que M. le docteur Trumper a bien voulu nous communiquer ; nous nous faisons un devoir de les reproduire, elles seront certainement lues avec beaucoup d'intérêt. L'espace nous manque pour résumer les appréciations de MM. Rochoux, Adelon, Double, Dumas, Castel, Bally, Nacquart, Emery, Louis, Devergie, Fallot, Vleminckx, Didot, Lombard, Verheyen, etc., etc. On peut les lire au compte-rendu des séances de l'Académie de Médecine de Paris, (1835), et de l'Académie de Médecine de Belgique. (Bulletin, tomes VIII et IX.)

—

La doctrine homœopathique s'est avilie par les jongleries des charlatans, par les rêveries dont on s'est plu à l'entourer, pour la rendre plus sacrée au public exploitable, par sa posologie de millionième de grain. . . . . . les homœopathes sont des médecins expectants qui laissent tout faire à la nature, et qui n'emploient de remèdes que pour tromper le public.

BOUCHARDAT. *Formulaire*, 1845, p. 9.

—

Les deux points fondamentaux de cette doctrine sont les suivants : 1° les maladies doivent être combattues par des substances médicamenteuses qui, administrées à l'homme

en l'état de santé, produisent des phénomènes morbides semblables à ceux qui caractérisent l'affection qu'on veut guérir, selon cet adage : *similia similibus curantur;* 2° le second principe est si extravagant, qu'il faut être doué d'une foi aveugle pour croire un instant à sa réalité. Les médicaments doivent être administrés à des doses infiniment petites, et par ce mot, ce n'est pas de dixième de grain qu'il s'agit, mais de dix-millionième ! On peut espérer des sectaires pour toutes les folies, lorsqu'on voit des hommes sensés croire aveuglement à de telles aberrations.

BOUCHARDAT, *Manuel de matière médicale*, 1846, p. 789.

—

Quant on voit l'engouement des classes les plus élevées pour l'homœopathie, la plus étrange des mystifications qui ait traversé l'esprit humain. . . . . Dr SIMPLICE.

—

L'homœopathie est une mauvaise plaisanterie, une absurdité, une jonglerie, ce n'est pas là une doctrine. PIORRY.

—

L'homœopathie est un rien, un néant, un déshonneur pour la médecine.

BOUILLAUD, séance de l'Académie de Médecine de Paris, du 7 décembre 1858.

—

C'est par un simple changement de régime que les homœopathes obtiennent parfois des succès qui étonnent, et qu'ils attribuent à leurs médicaments; mais chacun sait aujourd'hui, ou du moins peut savoir, que l'action de leurs prétendus médicaments est parfaitement nulle, et qu'elle ne consiste que dans la foi de ceux qui y croient. Dr SANDRAS.

—

Faux disciples d'une doctrine qui s'annonce pompeusement comme le contraire de l'ancienne médecine, on les voit, pour complaire au caprice d'un public follement épris de tout ce qui est nouveau, s'affubler d'un manteau d'emprunt, menteuse amorce qui recouvre une double imposture. Dr BÉCLARD.

PRÉFACE.

Exposer et apprécier les principes de l'homœopathie, tel est le double but que nous nous sommes proposé d'atteindre en écrivant ce mémoire. On s'étonnera peut-être qu'un médecin ait eu la pensée de discuter sérieusement de pareilles rêveries ; mais qu'on glorifie la doctrine de Hahnemann ou qu'on la condamne, il faut bien l'accepter comme un fait. Science occulte, elle doit trouver place dans l'histoire des épidémies intellectuelles qui paraissent à certaines époques et qu'expliquent, sans les justifier, la crédulité ignorante de la foule et son amour du merveilleux. Chaque époque a eu ses Mesmer, ses Cagliostro et ses comte de Saint-Germain. Hahnemann continue la série des imposteurs célèbres. Que la civilisation du dix-neuvième siècle ne nous inspire pas trop d'orgueil ; l'enthousiasme irréfléchi des classes opulentes de la société pour la médecine homœopathique est digne des ténèbres du moyen âge.

Nous avons examiné la doctrine de Hahnemann avec toute la franchise, avec toute l'indépendance que la science autorise, mais nous nous sommes interdit toute discussion personnelle. On doit des égards à ses adversaires ; quant aux principes qu'ils défendent, on ne leur doit que la vérité.

Mons, 17 septembre 1866.

DE

L'HOMŒOPATHIE.

L'homœopathie (ὁμοῖος, semblable, πάθος, maladie), est une méthode thérapeutique qui consiste à opposer aux maladies des agents médicamenteux produisant sur l'homme sain des symptômes semblables à ceux contre lesquels on les dirige.

Avant de nous livrer à l'examen de cette thérapeutique merveilleuse nous croyons devoir en exposer les points fondamentaux.

1. Toute maladie, dit Hahnemann, consiste non en une altération organique et fonctionnelle, mais en une modification inappréciable qui s'effectue dans l'intérieur du corps et en une collection de symptômes qui peuvent être soumis à l'action des sens.

2. Les maladies se divisent en aiguës et en chroniques.

3. Les premières sont des produits de la force vitale, et marchent rapidement vers leur terminaison.

4. Les secondes ne sont pas influencées dans leur marche par la force vitale, leur guérison n'est jamais spontanée, et elles reconnaissent pour cause un de ces trois phénomènes primitifs : la syphilis, la sycose, la gale. C'est au principe galeux qu'est dévolue la prépondérance ; il règne en maître dans l'organisme. Depuis la formation du genre humain jusqu'à l'époque actuelle, il a traversé bien des millions d'organismes ; infatigable dans son action dynamique, ce hideux et terrible Protée, dans ses transformations perpétuelles, a créé toutes ces formes pathologiques que l'on a considérées à tort comme des maladies distinctes : l'hystérie, la démence, l'épilepsie, le rachitisme, la carie, le cancer, la jaunisse, la goutte, les vers intestinaux, les hémorrhoïdes, les hémorrhagies, l'asthme, la pathisie, la migraine, la cataracte, l'amaurose, la gravelle, la paralysie, la coqueluche, le choléra, etc., etc.

Toutes ces maladies sont des modifications de la gale, l'acarus règne *ab initio rerum*, et les malheureux atteints de maladies chroniques sont soumis à son empire (1).

5. L'ensemble des symptômes doit seul fixer l'attention du médecin dans le traitement d'une maladie. Une affection disparaît sous l'influence d'une affection plus violente quand elle lui ressemble par sa manifestation, bien qu'elle en diffère par son espèce. La puissance thérapeutique des agents médicamenteux dérive donc de la propriété qu'ils possèdent de produire des symptômes semblables à ceux de la maladie, et plus forts que ces derniers. L'expérience seule peut révéler l'existence des propriétés curatives de ces médicaments. L'affection médicinale triomphe de l'affection naturelle. Celle-ci n'est qu'une *force sans matière*, la maladie médicinale qui lui succède disparaît aussi, et l'être qui anime le corps vivant revient à l'état normal.

6. Les doses homœopathiques doivent être très-exiguës, car l'organisme ne doit pas opposer à la maladie médicinale une réaction supérieure à celle qui doit élever l'état morbide actuel à l'état normal.

7. Si les symptômes produits par l'agent homœopathique ne correspondent qu'à une partie des symptômes de la maladie naturelle, le médicament ne supprime dans cette dernière maladie que les symptômes naturels semblables aux symptômes artificiels.

8. Il peut arriver que dans la série des remèdes homœopathiques, il n'en existe aucun qui produise des symptômes artificiels semblables aux symptômes naturels. La médication homœopathique est alors imparfaite et cause des douleurs accessoires. De la réunion de ces symptômes accessoires et artificiels aux symptômes primitifs ou naturels, résulte une nouvelle image de la maladie. On doit alors chercher dans la série des médicaments homœopathiques un remède approprié aux sympômes naturels et artificiels dont la combinaison constitue cette nouvelle image.

(1) La théorie de la psore, créée *à priori*, a reçu une rude atteinte de la découverte de l'acarus. Les dialecticiens de la doctrine ont appelé en vain à leur aide toutes les subtilités de l'argumentation pour nier la pathogénie de la gale.

9. Les modifications que peut offrir l'état moral du malade doivent fixer d'une manière particulière l'attention du médecin; le choix de l'agent thérapeutique doit être tel que le médicament préféré produise tout à la fois une similitude symptomatique et une similitude morale. L'aconit est formellement contre-indiqué si le malade est doué d'un caractère égal et paisible. Le sujet est-il doux et phlegmatique ? gardez-vous bien de prescrire la noix vomique. Mais voici un homme d'un caractère gai, serein et opiniâtre. A quels malheurs ne s'exposerait-on pas si on lui administrait la pulsatille ? Si vous êtes en présence d'un homme d'un caractère inébranlable, inaccessible à la crainte, à la frayeur, au chagrin ; si cet homme, en un mot, rappelle involontairement à la pensée l'*impavidum ferient ruinæ* d'Horace, oh alors, ne choisissez pas parmi vos globules la fève Saint-Ignace, vous payeriez cher cette grave imprudence.

10. Il est de la plus haute importance de soustraire le malade aux stimulants, aux causes morales et à tous les agents qui pourraient annuler, surpasser ou troubler l'effet du médicament homœopathique; on évitera donc avec le plus grand soin l'usage du thé et du café, les émanations odorantes : fleurs, parfums, cosmétiques, poudres dentifrices, une température élevée, une vie sédentaire, l'équitation, les promenades en voiture, les plaisirs sexuels, le chagrin, le dépit, la passion du jeu, etc., etc., etc., etc.

11. La dose du médicament homœopathique doit être telle que les symptômes artificiels qu'il produit, offrent un peu plus d'intensité que les symptômes naturels. Une dose très-minime, une dose infinitésimale, suffit pour faire atteindre ce but.

12. On obtient cette extrême atténuation de la substance médicamenteuse en la soumettant à une série de triturations ou de dilutions. Un exemple donnera une idée de la division infinitésimale des agents médicamenteux. Mêlez un grain (cinq centigr.) d'un médicament quelconque avec quatre-vingt-dix-neuf grains de sucre de lait, et divisez ce mélange en cent parties. Chaque partie contiendra un centième du médicament.

$$1 \text{ grain} + 99 \text{ grains} = 100 \text{ grains.}$$

$$\frac{1}{100} = \frac{1}{100} \text{ de grain.}$$

Mêlez un centième de grain avec cent nouveaux grains de sucre de lait, et divisez ce nouveau mélange en cent parties. Chaque partie contiendra un dix-millième de grain du médicament.

$$\frac{1}{100} \text{ de grain} + 100 \text{ grains.}$$

$$\frac{1}{100 \times 100} = \frac{1}{10{,}000} \text{ de grain.}$$

Mêlez un dix-millième de grain avec cent nouveaux grains de sucre de lait, et divisez ce nouveau mélange en cent parties. Chaque partie contiendra un millionième de grain du médicament.

$$\frac{1}{10{,}000} \text{ de grain} + 100 \text{ grains.}$$

$$\frac{1}{10{,}000 \times 100} = \frac{1}{1{,}000{,}000} \text{ de grain.}$$

En réitérant trente fois le mélange de cent grains de sucre de lait avec la fraction de grain obtenue par trente divisions successives, on obtient au trentième mélange une fraction de grain représentée par un novemdécillionième.

$$\frac{1}{1{,}000}$$

Si l'on veut diviser en un novemdécillion de parties une goutte d'une substance liquide, on substitue au sucre de lait de l'eau distillée, et l'on procède de la même manière jusqu'à la trentième dilution.

Le docteur Korsakoff, de Saint-Pétersbourg, a divisé le mélange jusqu'à la quinze-centième atténuation. La dose du médicament est alors représentée par une fraction de grain dont le numérateur est l'unité, et le dénominateur l'unité suivie de trois mille zéros; Jenichen opère la division du mé-

lange jusqu'à la six-millième atténuation. Mais ce préparateur, dit M. Léon Simon, a enveloppé ses procédés d'un mystère regrettable (1).

13. Le médicament homœopathique, à chaque division opérée par frottement ou dilution, acquiert une nouvelle puissance, une propriété dynamique. Le développement de cette puissance incomparable résulte de l'intimité des mélanges. Que l'on mêle une goutte de liquide médicamenteux avec cent gouttes d'eau distillée, que l'on saisisse le flacon contenant ce mélange, qu'on lui imprime rapidement un seul mouvement de haut en bas: une.... deux.... par la vertu de la baguette homœopathique, le tour est fait, le mélange est exact et possède une propriété dynamique mirobolante. Mais si l'on réitère ce mouvement deux, trois ou dix fois, le mélange est bien plus intime, et la puissance dynamique devient effrayante. Aussi Hahnemann recommande de n'imprimer à chacun des trente flacons que deux secousses, et, dans le broyement des poudres, de borner à une heure la durée du frottement, afin que le développement de la force dynamique, s'étendant

(1) Pour faire successivement ces trente dilutions, il faut prendre trente petits flacons, contenant chacun cent gouttes d'alcool, et prendre à chaque dilution la centième partie du liquide. Autrefois, les homœopathes, pour abréger les opérations, prenaient à chaque dilution la totalité du liquide qu'ils ajoutaient successivement à dix mille, un million, un décillion de parties, de sorte qu'à la trentième dilution, le vase nécessaire à cette petite opération devait avoir une capacité égale à celle de notre système solaire (V. Dumas, discours prononcé au Sénat, et le docteur Pallavicini, de Naples, cité par Lombard; *Bulletin de l'Académie de Médecine de Belgique* t. VIII, p. 704). Voici les évaluations du docteur Pallavicini.

1e dilution — Cent gouttes d'alcool.
2e dilution. — Dix mille gouttes ou une livre.
3e dilution. — Cent livres ou un baril.
4e dilution. — Cent barils.
9e dilution. — Tout le volume du lac d'Agnano.
12e dilution. — Cent millions de lacs d'Agnano.
17e dilution. — Dix mille mers Adriatiques.
30e dilution. — Tout notre système solaire, plus l'espace qui s'étend jusqu'aux étoiles de deuxième grandeur
40e dilution.—L'espace compris par toutes les constellations, de l'un à l'autre pôle.

Le vase destiné à la 150e dilution ne pourrait être contenu que dans l'espace infini (V. même volume, les évaluations de De Hemptinne).

à l'infini, ne dépasse pas les bornes que la prudence prescrit. La puissance dynamique que les frottements ou les secousses développent dans le mélange est vraiment formidable ; une goutte de Drosera rotundifolia à la trentième dilution menace la vie d'un enfant atteint de coqueluche. Aussi, pour éviter un résultat funeste, on doit, quand le malade est très-impressionnable, se contenter « de le faire respirer une seule « fois dans un petit flacon contenant une dragée de la gros- « seur d'une graine de moutarde imbibée du liquide médi- « cinal très-étendu. Quand le malade a flairé, on rebouche le « flacon qui peut servir ainsi pendant des années sans perdre « sensiblement de ses vertus médicinales. Cette dragée con- « tient la trois-centième partie d'une goutte provenant de la « trentième dilution d'un médicament. »

Voici maintenant un exemple des propriétés aussi admirables que bienfaisantes du dynamisme. L'or n'exerce aucune influence sur le corps humain, mais un quadrillionième de grain de ce métal possède une telle puissance dynamique, « qu'il suffit d'en renfermer un grain dans un flacon, et de le « faire respirer quelque temps à un mélancolique chez lequel « le dégoût de la vie est poussé jusqu'au point de conduire « au suicide, pour qu'une heure après, ce malheureux soit « délivré de son démon, et ait repris le goût de la vie » (*Organon*).

C'est en vertu de cette puissance dynamique que les doses infinitésimales des médicaments homœopathiques exercent sur l'organisme une action dont la durée a été indiquée par Hahnemann avec une précision mathématique : carbonate de chaux au sextillionième, quarante jours ; charbon au quintillionième, trente jours ; platine au billionième, plusieurs semaines, etc.

14. La préparation des médicaments homœopathiques exige une foule de précautions indiquées par Hahnemann. La durée de chaque dilution est de soixante minutes, et se compose de six fois six minutes de broiement, et de six fois quatre minutes de frottement.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, l'exposé de la

doctrine homœopathique, si l'on peut appeler doctrine un ensemble de propositions dans lequel on ne peut saisir aucune filiation logique ; aucune idée fondamentale dont toutes les autres découlent ; une série de déductions s'enchaînant dans un ordre nécessaire. Je prie le lecteur de croire que je n'invente rien. Les principes que je viens de résumer ont été formulés et développés par Hahnemann lui-même. En lisant ce mélange de propositions étranges, absurdes, fausses, contradictoires ; en réfléchissant sur ces assertions qui sont en opposition avec l'expérience des siècles, avec les principes scientifiques que nous ont transmis les grands hommes qui ont illustré les sciences médicales ; en méditant sur tous ces paradoxes contredits par le plus vulgaire bon sens ; en lisant ce roman qui n'a pas même le mérite d'être ingénieux ; on se demande si en imaginant toutes ses rêveries, Hahnemann se trouvait sous l'influence de quelque hallucination. Les médecins homœopathes mêmes se familiarisent difficilement avec les idées bizarres contenues dans l'*Organon*, et lorsque dans une discussion, on leur oppose tel principe formulé par l'auteur de ce livre, ils s'étonnent parfois et contestent l'exactitude de la citation.

Il est humiliant de s'abaisser à la réfutation de cet ensemble d'extravagances. L'exposé des principes fondamentaux de l'homœopathie devrait suffire pour en faire comprendre toute l'inanité ; mais cette thérapeutique a reçu un brillant accueil dans le monde aristocratique. Le Hahnemanisme est de bon ton. On abandonne à la foule la science perfectionnée par les travaux de Bichat, de Broussais, de Chomel, de Bouillaud, d'Andral, de Magendie ; on accorde toute son admiration à une science mensongère ; l'extrême ignorance suppose toujours l'extrême naïveté.

Nous avons dit que pour Hahnemann, l'anatomie et la physiologie sont des sciences de luxe ; le diagnostic, le siége et la nature des maladies ont toujours été considérés comme la base de la thérapeuthique. Hahnemann *a changé tout cela*. Pour cet étrange réformateur, les maladies ne sont que des collections de symptômes. Ce n'est pas l'altération anatomique

et fonctionnelle, cause et condition essentielle de ces symptômes qu'il faut combattre ; non, c'est aux symptômes que doivent s'adresser les agents médicamenteux. Il ne faut pas combattre la cause pour supprimer l'effet, il faut combattre l'effet pour supprimer la cause. On n'exigera pas sans doute que nous réfutions une semblable ineptie. Est-il nécessaire d'ajouter que le même effet pouvant résulter de plusieurs causes, en d'autres termes, que le même symptôme pouvant être la conséquence d'altérations anatomiques et fonctionnelles diverses, il est impossible d'opposer toujours le même traitement au même symptôme ?

Nous venons de dire que, selon Hahnemann, une maladie naturelle est une collection de symptômes ; cette maladie est en outre *une force sans matière*. Il paraît que le réformateur de la science médicale a aussi réformé la physique. Une force sans matière ! Mais la matière et la force sont deux faits dont on ne peut nier la coexistence primordiale. Une force, faut-il rappeler des notions si élémentaires, est nécessairement agissante, est une cause de mouvement. Si elle a une existence indépendante de la matière, si elle y préexiste, elle n'agit sur rien, elle n'est pas une force, son existence n'a pas de raison d'être, elle ne peut pas se manifester, elle est impossible (1).

(1) L'idée d'une force préexistant à la matière, et présidant à sa création et à ses manifestations organiques, ne pouvait naître que dans la nébuleuse Allemagne. La pensée de Burdach et de quelques philosophes panthéistes de ce pays, est formulée en ces termes par M. le docteur Cerise : « La vie n'est pas un simple résultat de l'organisation ; elle est antérieure et supérieure à l'organisme individuel, l'individu meurt et la vie reste. » Voilà l'abstraction vie transformée en entité.

Selon Burdach, « la vie est une idée primordiale qui se phénoménalise progressivement en traversant les divers types dont se composent les trois règnes « de la nature. Elle se réalise définitivement dans la conscience humaine. « L'existence de l'univers est la manifestation d'une cause spirituelle, l'organisme individuel est la manifestation d'une virtualité idéale. Au commencement, ce produit idéal n'apparaît pas encore comme individualité, il n'arrive « à ce résultat que d'une manière progressive. L'idée de la fonction crée son « organe pour se réaliser. » (Burdach, *Physiologie*, traduction de Jourdan, t. IV. et V). Ce chaos métaphysique, mélange confus de naturisme et de spiritualisme, qui fait dériver la matière ou le *fini*, de la force universelle, de l'âme du

Les raisonnements de M. Risueno d'Amador, reproduits à l'Académie de Médecine (*Bulletin*. t. VIII), sont en opposition avec les faits. Peut-on admettre l'existence d'une force agissant sur l'œuf et antérieure à la formation du nouvel être. Mais l'œuf avant l'incubation, ne contient-il donc qu'une substance inorganique ? M. Risueno d'Amador admet l'existence d'une force végétative s'exerçant en dehors de toute influence tellurique, et créant de toutes pièces des substances étrangères au milieu où elles se développent. Voilà une philosophie naturelle qu'on s'étonne de voir professée par un savant aussi éminent que M. d'Amador. Sans doute, des bulbes de liliacées, de narcissées, de solanées, des Crassula, des Sedum, peuvent végéter dans le tiroir d'un meuble, dans un herbier ; des chaodinées, des conferves, des mucédinées et d'autres plantes d'une organisation très rudimentaire, se forment soit par hétérogénie, par l'union spontanée des éléments qui les composent, soit par l'évolution des sporules ; les matériaux de la nutrition sont alors empruntés à l'humidité atmosphérique et aux principes des constituants de l'air. Mais le mouvement organique qui les produit ne peut être qu'une formation. M. d'Amador le considère comme une création ; triste exemple des aberrations intellectuelles auxquelles peut être exposée une haute intelligence, quand elle se met au service de l'erreur. Dans l'examen de la théorie des semblables et des autres principes de l'homœopathie, nous n'aurons que trop souvent l'occasion de combattre des erreurs que nous voudrions croire involontaires,

Les essais que Hahnemann tenta sur lui-même avec une décoction de quinquina, le conduisirent à la découverte du principe des semblables (1). L'ingestion d'une forte décoction

monde, de l'idée ou de *l'infini* (natura naturans), est né en Allemagne sous l'influence des idées philosophiques de Kant, et est représentée par Schelling, Oken, Burdach et d'autres écrivains célèbres de ce pays.

(1) Le principe *similia similibus curantur* a été introduit dans la thérapeutique par Paracelse il y a quatre siècles. Ce fougueux alchimiste affirmait « que « le léger duvet qui couvrait sa tête chauve possédait plus de savoir que tous les « écrits de ses collègues, que les boucles de ses souliers en savaient plus que « Galien et Avicenne, et que sa barbe renfermait plus d'expérience que toutes

de quinquina provoqua chez lui un accès de fièvre intermittente. Cette forte décoction n'était pas précisément une dose infinitésimale, mais quelque charlatan que l'on soit, on ne peut pas prévoir toutes les objections ; d'ailleurs, à cette première phase de l'homœopathie, le génie de Hahnemann ne l'avait pas encore conduit à la découverte des propriétés thérapeutiques des médicaments atténués au novemdécillionième. Quoi qu'il en soit, pour énoncer sérieusement l'assertion qu'on vient de lire, il fallait compter singulièrement sur la bêtise humaine. Comment ! une décoction de quinquina a donné à Hahnemann une fièvre intermittente, et depuis la publication de l'*Organon*, jamais ce miracle ne s'est reproduit. L'emploi de la poudre de quinquina comme dentifrice, la préparation de cette substance dans les pharmacies, ont certainement pour résultat l'absorption d'une quantité plus ou moins infinitésimale de ce médicament, en est-il jamais résulté un accès de fièvre intermittente ? En 1835, M. Andral, un des membres de la commission nommée par l'Académie de Médecine, prit, lui onzième, le quinquina à dose infinitésimale et à grande dose ; aucun des expérimentateurs n'eut un accès de fièvre. Aucun fait d'ailleurs ne prouve que les agents médicamenteux produisent chez l'homme sain des symptômes semblables à ceux contre lesquels on les dirige chez l'homme malade. Les applications sulfureuses à la surface de la peau n'ont jamais donné lieu à la production de l'acarus. L'usage de la douce-amère ne cause pas un herpes, un eczema, un impetigo; la jusquiame n'a jamais donné lieu à un accès d'épilepsie. La profession de doreur sur métaux expose ceux qui l'exercent à un tremblement musculaire et quelquefois à la salivation mercurielle, mais je ne sache pas qu'elle ait jamais eu pour effet la production de chancres et de bubons.

Le rapprochement établi par Hahnemann, entre l'action du soufre sur la production et la guérison de la gale, repose sur

« leurs académies. » Le possesseur de la panacée était tout à la fois un homme de génie et un fou. En cherchant la pierre philosophale, il découvrit le zinc. On lui doit d'excellentes notions sur un grand nombre de médicaments, surtout sur le mercure et l'opium. Hahnemann ne peut être comparé à Paracelse; il n'était ni un fou ni un homme de génie, et la science ne lui doit aucune découverte.

une erreur de diagnostic. Hahnemann était trop peu initié à la connaissance des maladies cutanées pour distinguer la gale du prurigo. En considérant comme analogues l'ulcère mercuriel et le chancre, et en signalant l'action pathogénique du mercure sur ces manifestations morbides, Hahnemann a prouvé qu'il ne connaissait pas plus la pathologie syphilitique que la pathologie cutanée.

Après avoir imaginé sa hablerie pyrétogénique, Hahnemann entreprit sur lui-même et sur quelques amis (ces amis étaient bien complaisants), une longue série d'expériences, et s'exposa aux plus grands dangers, aux douleurs les plus atroces, aux privations les plus pénibles, pour parvenir à confirmer la découverte de sa loi. Personne ne croira ces grossiers mensonges. En s'imposant un semblable genre de vie, Hahnemann ne fût pas parvenu à une vieillesse très-avancée ; et comme l'a dit M. Louis, dans une discussion académique (Académie de Médecine de Paris, séance de mars 1835), vingt existences humaines ne suffiraient pas pour observer les faits nécessairement nombreux qui devraient servir de base aux principes formulés par Hahnemann.

A l'appui de la doctrine des semblables, les homœopathes ont invoqué la vaccination, la méthode substitutive et diverses méthodes thérapeutiques. La vaccination n'est pas un traitement homœopathique, comme on l'a dit à tort ; le vaccin n'est pas un moyen curatif, mais un moyen prophylactique ; le vaccin préserve de la variole, mais on n'a jamais eu la pensée d'inoculer ce virus comme moyen curatif aux sujets atteints d'une éruption variolique. Le virus vaccin agit, dit-on, à dose infinitésimale sur l'organisme pendant une longue suite d'années. C'est à de semblables interprétations que conduit l'étude de l'homœopathie? Faut-il donc rappeler que dans l'immense majorité des cas, la variole ne peut se développer qu'une seule fois chez l'homme ; et qu'on le préserve de cette maladie en lui inoculant la variole elle-même ou une maladie congénère ? Cette immunité acquise, l'expérience l'a constatée depuis longtemps, mais les homœopathes seuls ont pu avoir la prétention de l'expliquer.

Le traitement des brûlures par l'action du calorique est une pratique vulgaire qui ne peut être avouée par une chirurgie rationnelle. L'application de l'essence de térébenthine ou de l'alcool sur une partie brûlée est un fait thérapeutique mal interprété par les homœopathes; la prompte évaporation de ces liquides a, au contraire, pour résultat la soustraction du calorique dans la partie malade.

Le traitement de la congélation des membres par les frictions avec la neige ou la glace n'est pas un fait confirmatif de la doctrine des semblables. Ces frictions ne produisent pas un abaissement de température, elles stimulent les tissus, activent la circulation locale et élèvent la température dans la partie malade.

Les faits invoqués par les homœopathes à l'appui de la doctrine des semblables, prouvent donc précisément le contraire de ce qu'ils affirment.

La méthode substitutive a quelquefois été suivie de succès dans le traitement de certaines maladies chroniques, ou de maladies offrant quelque tendance vers l'état chronique. Mais ces faits ou exceptionnels, ou mal interprétés, ne peuvent donner lieu à aucune généralisation. Les collyres de nitrate d'argent employés contre certaines ophthalmies, ont souvent produit de bons résultats en déterminant dans la conjonctive une stimulation suivie d'un mouvement d'absorption et de résolution. Des injections de la même substance dans la blennorrhagie ont pu, employées par un praticien hardi, je dirai même téméraire, transformer l'état chronique en état aigu plus facilement curable. Une entérite chronique a pu être heureusement modifiée par un purgatif; mais un praticien prudent se gardera bien d'employer cette arme à deux tranchants. Ces faits, d'ailleurs, ne peuvent être invoqués en faveur de la doctrine des semblables; un agent médicamenteux, en substituant un état aigu à un état chronique, ne guérit pas une maladie, il la transforme avant de la guérir. D'ailleurs, nous le répétons, ces faits sont trop exceptionnels pour être généralisés; l'humanité serait fort à plaindre, si, avant de guérir une maladie, il fallait d'abord l'aggraver.

Les expériences pathogéniques de Hahnemann sont les faits fondamentaux de la doctrine des semblables. Les adeptes de cette doctrine ont ou paraissent avoir une foi homœopathique très-robuste; aux questions qu'on leur adresse sur ces expériences, ils répondent: *Ipse dixit*. C'est très-bien, mais si par aventure le maître s'était avisé de mentir, il conviendrait de savoir si les homœopathes ont repris en sous-œuvre ses expériences. Ont ils fait une longue série d'essais sur leurs personnes et sur celles de leurs amis? (Les amis des sectateurs de Hahnemann ne sont peut-être pas si complaisants que ceux du maître.) Ont-ils vu la noix vomique produire une coxalgie? le Datura stramonium, une chorée? la belladone, l'hydrophobie? la jusquiame, l'épilepsie? le sulfure de chaux le croup? le Drosera rotundifolia, la coqueluche? le Thuya occidentalis, la sycose? le sublimé corrosif, la dyssenterie? le cuivre et le Veratrum album, le choléra? (1) En attendant que les homœopathes puissent répondre affirmativement à cette question, nous leur demanderons la permission de ne pas partager des convictions qui ne doivent pas être chez eux bien profondes, et nous leur ferons remarquer que la belladone, prescrite comme moyen prophylactique dans les épi-

(1) « On pourrait, dit M. Léon Simon, pousser l'expérimentation assez loin « pour développer chez un sujet sain des affections de la nature des tubercules, « des cancers, etc., mais il serait téméraire et même criminel d'aller jusque-là. « Toutefois, les homœopathes ne sont pas placés entre l'alternative de reculer « devant leurs propres principes, ou d'établir leur doctrine sur la plus cruelle « des extrémités. Il est des états dynamiques généraux que tout le monde sait « devoir entraîner à certaines altérations organiques déterminées. *Ces états « morbides, préliminaires obligés* des redoutables affections prises pour exem- « ples, l'expérimentation pure peut les donner et les donne en effet. » (*Doctrine de Hahnemann*, pp. 41 et 42, *passim*). La futilité de ces raisons est évidente : 1° Il ne suffit pas, pour que les résultats de l'expérimentation pure soient décisifs, de produire un état précurseur général des affections tuberculeuses et cancéreuses, il faut produire ces altérations elles-mêmes; 2° Si l'on ne peut sans crime exposer l'homme au développement d'une dégénérescence tuberculeuse ou cancéreuse, il n'est pas moins criminel de développer chez lui *des états morbides, préliminaires obligés* des redoutables affections que M. Léon Simon prend pour exemples; 3° S'il est téméraire de pousser l'expérimentation sur l'homme jusqu'à ses dernières limites, les homœopathes peuvent expérimenter sur les animaux.

démies de scarlatine, n'a jamais produit l'hydrophobie, et que dans les cas d'empoisonnement par les substances toxiques que nous venons d'indiquer, on n'a jamais observé les maladies dont elles provoquent le développement au dire de Hahnemann.

L'homœopathie s'est placée dans une position exceptionnelle. « Quand un système nouveau se produit, dit M. Dumas (dis« cours prononcé au Sénat), il y a des juges, il va les trou« ver, et il obtient leur approbation, ou il subit leur « condamnation. » Les homœopathes ne se soumettent pas à l'appréciation des corps savants, ils n'acceptent pas les expériences de leurs adversaires. « Loin de demander des « allopathes pour juger notre doctrine, s'écrie l'un d'eux, « nous les répudions. » (*Bulletin de l'Académie de Médecine de Belgique*, t. VIII, p. 865.) Les homœopathes seuls peuvent juger l'homœopathie, les expériences de M. Andral doivent être considérées comme nulles. Que répondre à ces fougueux sectaires? Si M. Andral est taxé d'ignorance, quel médecin ne serait fier d'encourir avec une des lumières de la médecine contemporaine l'anathème homœopathique. Les homœopathes attribuent l'insuccès des expériences de M. Andral à l'inobservation des préceptes de Hahnemann. Pour réduire cette objection à sa juste valeur, il suffit de rappeler qu'à l'époque de sa prétendue expérience avec la décoction de quinquina, Hahnemann n'avait pas encore inventé l'infinitésimisme, le dynamisme, et les circonstances qui doivent accompagner l'administration des médicaments homœopathiques. Il n'avait donc pas plus observé que M. Andral des préceptes qu'il ne connaissait pas encore. Toutes ces circonstances ne sont que de misérables subterfuges allégués par la nouvelle doctrine, pour frapper de nullité des expériences qui la condamnent. Pour les homœopathes, aucune expérience n'est décisive ; pour expliquer un insuccès, il suffit d'un parfum, d'un cosmétique, d'une rose, de l'usage d'un dentifrice, d'un mets contenant de la canelle, d'une émotion, d'une température trop élevée, etc., etc. Si le charlatan de La Fontaine avait connu tous ces moyens de cassation, il n'eût pas demandé dix ans pour enseigner la rhétorique au baudet du roi.

Il serait temps d'en finir avec ces accusations d'ignorance adressées à des savants dont on ne devrait prononcer les noms qu'avec respect. Que valent donc ces pygmées, si on les compare aux géants qu'ils attaquent? Les aristocratiques champions des globules invoquent l'autorité scientifique « des princes, des rois, des ministres, des ambassadeurs, des « plus grands guerriers, des plus hautes notabilités de l'Eu- « rope. » (*Bulletin de l'Académie belge*, t. VIII, p, 925, t. IX, p. 268). Dans une question médicale, l'opinion de tous les princes, rois, ministres, guerriers, ambassadeurs passés, présents et futurs, ne vaut pas l'opinion expérimentalement motivée de M. Andral. On connaît le mot de Boileau à un courtisan : Je suis meilleur juge en poésie que le roi et Madame la Dauphine ; et la réponse de Louis XIV au personnage qui s'empressa de lui transmettre les irrévérencieuses paroles du poëte: Oh sur ce point là, M. Boileau a raison. N'en doutons nullement, si l'on soumettait l'homœopathie à l'appréciation des puissants de la terre, tous se récuseraient.

Les homœopathes reprochent à leurs adversaires leur incrédulité systématique ; mais est-il donc bien facile d'adopter des convictions que Hahnemann lui-même ne possédait pas ? Qu'on ouvre l'*Organon*, et on verra que dans les cas urgents ou graves, Hahnemann prescrit de ne pas se servir de l'homœopathie ; il faut, dit-il, se servir de la médecine ordinaire. De son propre aveu, l'auteur de la nouvelle doctrine employait donc l'homœopathie dans les maladies légères, dans les maladies qui se terminent heureusement sous l'influence des moyens hygiéniques, et la médecine ordinaire dans les maladies graves, dans les maladies qu'un traitement non homœopatique peut seul préserver d'une terminaison funeste. L'aveu est précieux, émanant de Hahnemann lui-même ; il prouve et la fausseté de la doctrine, et la déloyauté de son auteur. Les médecins homœopathes, quand ils sont sérieusement malades, usent largement de la prescription de Hahnemann, et se gardent bien de s'administrer d'inutiles globules. Un défenseur ardent des principes de l'homœopathie a eu au moins une fois en sa vie un moment de doute ; il avoue que

dans le cours d'une maladie dont il a été atteint, il a eu recours à la saignée (*Bulletin de l'Académie belge*, tome VIII). Cependant les homœopathes considèrent l'aconit comme un équivalent des évacuations sanguines.

Le principe des semblables s'appuie donc sur des faits mal observés ou mal interprétés, sur des subtilités d'argumentation, et sur des expériences mensongères. Voyons maintenant ce que l'on doit penser, non pas de la divisibilité infinie, mais de la division infinie des substances médicamenteuses, et de l'efficacité attribuée par Hahnemann aux doses infinitésimales.

Nous avons dit par quels procédés Hahnemann divise un grain (cinq centigrammes) d'une substance médicamenteuse en un décillion ou en un novemdécillion de parties. Cette extrême atténuation est-elle possible ? Sans doute, on peut concevoir par la pensée la divisibilité infinie de la matière. Si l'on veut parler de la divisibilité rationnelle et mathématique, on ne peut lui assigner de limites, car on ne peut concevoir l'existence même d'une molécule élémentaire dépourvue de dimensions, par conséquent indivisible. S'il s'agit de la divisibilité physique et réelle, on ne peut douter qu'elle n'ait un terme, car, après de nombreuses combinaisons, on voit toujours reparaître avec le même poids et les mêmes propriétés les molécules des corps simples. Je conviens cependant que la division réelle de la matière peut atteindre des limites prodigieuses, mais si cette atténuation extrême est possible pour les corps qui passent de l'état liquide (eau, alcool, éther, etc.), ou même de l'état solide (camphre, musc, etc.), à l'état gazeux ; si elle est encore possible pour les corps solubles dans un liquide, il ne peut en être de même pour les corps insolubles (soufre, charbon, silice, etc.), et pour ceux qui, dans les triturations excessives auxquelles on les soumet, restent dans un état permanent de solidité. Enfin, si la division spontanée de la matière, sous l'influence des seules forces de la nature (dilatation par le calorique, décompositions chimiques, etc.) est réellement prodigieuse, peut-on affirmer qu'elle peut s'étendre jusqu'à la division de cinq centigrames d'une substance

quelconque en un novemdécillion de parties ? Peut-on affirmer surtout qu'elle est possible à l'aide des moyens mécaniques de division indiqués par Hahnemann ? Non certainement, et la trentième dilution ne contient réellement que de l'eau distillée. Quant à la substance médicamenteuse, elle n'en contient pas un atôme. On a constaté que cinq centigrammes de soufre soumis aux trente dilutions, n'avaient pas subi la plus minime diminution de poids.

Les propriétés développées dans les substances médicamenteuses par le fait de leur extrême atténuation, ont conduit Hahnemann à des conséquences imprévues. Selon lui, l'action de tous les médicaments augmente lorsqu'on les étend de liquide. Le vin étendu d'eau serait donc une boisson plus enivrante que le vin pur. Cette fois, l'excès de l'extravagance a fait reculer Hahnemann ; il a fait une exception pour le vin et l'alcool. Mais quand il s'agit d'un principe fondamental, une seule exception démontre la fausseté de la doctrine. Hahnemann s'est arrêté en beau chemin, il fallait faire entrer le vin et l'alcool dans la règle générale. Une absurdité de plus ou de moins, qu'importe? Il en a dit bien d'autres. Ses disciples l'auraient cru ou auraient feint de le croire sur parole. Hahnemann ne nie pas que l'action des poisons est d'autant plus délétère que leur dose est plus infinitésimale. Un décillionième de grain de belladone exerce sur l'organisme des effets bien plus énergiques que deux onces de cette substance. Cela n'empêche pas les homœopathes de prescrire des quadrillionièmes d'acide nitrique ou sulfurique. L'audace est grande, ces acides, à l'état de concentration, désorganisent les tissus ; quelle doit donc être, dit M. Guérard, la puissance de ces acides dilués?

Aux médecins qui s'étonnent des effets énergiques produits par les doses infinitésimales, les homœopathes demandent sérieusement quel est le poids des agents impondérables qui peuvent produire certains états morbides et même la mort : calorique, lumière, électricité, magnétisme. Ils demandent l'évaluation en fractions de grammes du poids des émotions morales qui peuvent donner lieu à de funestes résultats ; le

poids des principes contagieux qui produisent les éruptions varioliques, la rougeole, la scarlatine, la syphilis; le poids des miasmes qui produisent les fièvres intermittentes, le choléra, le typhus, etc., etc. O étranges logiciens! Les causes dont vous invoquez l'action sont des agents pathogéniques, et non des agents thérapeutiques. Considérez-vous d'ailleurs comme identiques les choses que vous comparez? Nous ignorons si le calorique, la lumière, l'électricité, le magnétisme sont des corps ou des propriétés de corps, et vous les assimilez sous le rapport de la pesanteur à des substances qui, même dans un grand état de ténuité, ne cessent pas d'être des corps, par conséquent d'être pesants. Vous ne comprenez donc pas que d'après votre théorie infinitésimale une température d'un degré au-dessus de zéro devrait produire sur l'organisme des effets plus énergiques qu'une température de cent degrés. Vous ne comprenez donc pas qu'une étincelle électrique devrait produire des effets plus funestes que les détonations dues à la surabondance de l'électricité atmosphérique? Vous ne comprenez donc pas que la faible lumière émanant d'une bougie devrait produire sur la rétine une plus grande stimulation que la lumière solaire? Vous ne comprenez donc pas que l'action des miasmes est en raison directe de leur concentration, et qu'en diminuant leur masse, on diminue leur puissance? Vous nous demandez l'évaluation en grammes du poids d'une émotion morale. Mais quel rapport peut donc exister entre une substance douée des propriétés de la matière, et une émotion qui n'est qu'une abstraction, le résultat d'une action fonctionnelle, et qui ne peut avoir plus d'existence matérielle que le mouvement, c'est-à-dire l'état d'un corps qui, obéissant à une force, occupe successivement plusieurs points de l'espace? Vous nous demandez quel est le poids du virus vaccinogène. Il est sans doute bien minime; mais la nature, dans son action mystérieuse, ne possède-t-elle pas des procédés d'atténuation matérielle bien plus réels et bien plus puissants que ceux que vous mettez en usage dans vos ridicules dilutions? Le poids du virus vaccinal n'est pas d'ailleurs aussi infinitésimal que vous voulez

bien le dire. Ce virus perd toutes ses propriétés quand il est étendu d'eau ; qu'arriverait-il donc si on le soumettait aux trente dilutions? Le virus vaccin agit à dose inconnue sur l'organisme, donc un décillionième de grain d'aconit agit aussi sur l'organisme. Étrange conséquence ! Je ne peux nier l'action du virus vaccinal et des autres virus parce que l'expérience la démontre, je nie l'action de vos doses infinitésimales parce que l'expérience la dément. Prévenez l'accès d'une fièvre intermittente pernicieuse par un décillionième de grain de sulfate de quinine, produisez un effet purgatif par un décillionième de grain de jalap, provoquez le vomissement par une dose infinitésimale d'ipécacuanha, enflammez le corps muqueux de la peau par un atôme de cantharide, cautérisez les tissus par de l'acide nitrique à la trentième dilution, et j'admettrai la réalité de votre thérapeutique. Mais le temps des miracles est passé. Ne pouvant, à l'aide de médicaments à doses infinitésimales, produire des effets appréciables par les sens (effets purgatifs, émétiques, diaphorétiques, diurétiques, astringents, rubéfiants, vésicants, caustiques), le chef de votre école éluda la difficulté en proclamant l'inutilité de ces médications. La ruse est vraiment grossière, et l'on comprend difficilement qu'elle ait fait un si grand nombre de dupes. C'est sous l'influence de la même idée que les homœopathes rejettent l'existence de la prédominance de développement et d'action des trois grands systèmes : sanguin, nerveux et lympathique qui constitue les tempéraments (1), qu'ils

(1) Un médecin napolitain, M. Rucco, membre correspondant de l'Académie de Médecine de Belgique, admet le tempérament des hommes gras, le tempérament des hommes maigres, le tempérament des hommes vigoureux, le tempérament des hommes grêles et cachectiques, le tempérament des hommes très-sensibles et très-irritables, le tempérament des hommes peu sensibles et peu irritables. Il admet encore d'autres tempéraments qu'il nomme intermédiaires. Le nombre de ces derniers est considérable, car « il est égal à celui de tous « les individus de la grande famille humaine, chaque membre de cette famille « apporte en naissant un tempérament qui lui est propre, et ne peut convenir à « un autre. » Le nombre de tempéraments égale donc le nombre d'hommes qui ont existé depuis la formation du genre humain. Voilà les décillionièmes appliqués aux tempéraments. Hahnemann avait-il prévu cette extension de ses principes ? Cette nouvelle doctrine fort peu simplifiée des tempéraments est déve-

refusent d'admettre la pléthore sanguine (1), la pléthore nerveuse. la pléthore lymphathique ; qu'à la classification des maladies en inflammations, asthénies, hémorrhagies actives et passives, névroses, etc., ils substituent exclusivement la symptomatologie, parce que leur doctrine des doses infini-

loppée dans un livre intitulé : *La médecine de la nature, protectrice de la vie humaine, à l'usage des praticiens et des gens du monde.* Rucco n'indique pas les caractères de ces innombrables tempéraments. Il a craint sans doute d'augmenter le volume de son livre. La France seule compte trente-six millions de tempéraments. On pourrait dans les ouvrages de statistique et de géographie donner le chiffre des tempéraments : Belgique, tempéraments : cinq millions.

L'embaumement par les atômes est encore une application de l'infinitésimisme que Hahnemann n'avait pas prévue. L'homœopathe embaumeur demanda qu'on le laissât seul pour procéder à cette opération merveilleuse, qui ne dura que quelques minutes. Le fait a été affirmé par Lombard (*Bulletin de l'Académie belge*, t. VIII, p. 719).

(1) Il est évident qu'aucun médicament homœopathique, quelque miraculeux qu'il soit, même l'aconit, ne peut diminuer la surabondance de sang qui constitue la pléthore. Il faut nier l'existence de la pléthore, afin de pouvoir nier la nécessité de la saignée. Le procédé est honteux, car l'évidence prouve le contraire, mais qu'importe? Tous les décillionièmes du monde ne peuvent produire un effet purgatif, il faut donc nier l'utilité de la révulsion intestinale. Mais les congestions actives, les inflammations aiguës, on ne peut pas les contester, la nécessité des évacuations sanguines est évidente; ah bien oui ! arrière cette thérapeutique vulgaire et surannée ; parlez-moi donc de l'aconit, de l'arnica, de la belladone, de l'Ignatia amara, de la bryonne, de la scille, du Rhus radicans, voilà les moyens thérapeutiques qu'indique l'expérimentation pure.

Les homæopathes sont quelquefois effrayés du dévergondage de leurs idées. Nous avons dit que Hahnemann conseille de traiter les maladies graves par la médecine ordinaire. Dans la cure homœopathique de l'apoplexie, Rucco blâme comme inefficace et palliatif le traitement de l'ancienne médecine. par conséquent la saignée ; puis il indique une série de quinze médicaments, dont il considère l'action comme certaine (page 157) (dans une maladie dont la marche est rapide et quelquefois foudroyante, instituer un traitement de plusieurs semaines, l'idée est originale). Dans le chapitre suivant (page 159), il nie l'existence de la pléthore et l'utilité de la saignée. A la fin de ce chapitre (page 178), son audace l'effraie, il se ravise, et prescrit l'emploi de la saignée qu'il considère comme indispensable; puis il se ravise de nouveau, car en définitive, l'homœopathie doit avoir raison, et il dit que dans l'apoplexie, la saignée ne peut être mise en usage que dans le but « de diminuer d'abord l'excessive exaltation, et qu'il faut en définitive la guérir par l'emploi des remèdes homœopathiques. » Tout cela se trouve dans un livre adressé aux praticiens et aux gens du monde. Aux gens du mondo c'est très-bien, mais offrir de pareilles balivernes aux praticiens, c'est se mettre à son aise.

tésimales ne leur permettrait pas d'employer les médicaments que ces maladies réclament. Chose grave, car si le médecin homœopathe se trouve en présence d'une maladie que l'expectation ne peut guérir, s'il se trouve par exemple en présence d'un malade atteint d'une congestion cérébrale, d'une pneumonie, d'une hémorrhagie active des bronches, il s'abstiendra de le saigner, parce que cette opération, en sauvant le malade, donnerait un démenti à son système (1). Nous avons dit, il est vrai, que dans les cas urgents et graves, Hahnemann prescrit l'emploi de la médecine ordinaire, mais les homœopathes purs se gardent bien de se soumettre à une prescription qui serait une éclatante condamnation de la pratique homœopathique. Qu'un malade succombe, qu'importe? Vive l'homœopathie! quand même.

Nous avons démontré que le principe de la division infinitésimale de la matière ne résiste pas un à un examen sérieux; selon Hahnemann, l'extrême atténuation des médicaments ne suffit pas pour lui communiquer des propriétés thérapeutiques ; la dilution, les secousses, le frottement, développent dans les médicaments une puissance dynamique. Hahnemann n'a pu constater l'existence de cette propriété ni par l'observation directe, ni par induction, il n'a même pu la donner comme une hypothèse, car on n'imagine d'hypothèses que pour établir un lien entre un fait et une théorie ; or, dans

(1) M. Bonjean pose le dilemme suivant, auquel, croit-il, on aura quelque peine à répondre : « Ou les médicaments homœopathiques sont sans action, et « alors il n'y a pas plus de danger à permettre leur débit qu'à permettre à un « confiseur de vendre les produits de son industrie ; ou bien, au contraire, vous « les regardez comme pouvant produire des effets dangereux pour la santé de ceux « qui les prennent, et, dans ce cas, pourquoi vous en moquez-vous ? » (Discours prononcé au Sénat). Voici ma réponse, M. le sénateur : L'homœopathie est dangereuse non pas à cause du mal qu'elle fait, mais à cause du bien qu'elle ne fait pas. Pour parler la langue des jurisconsultes, l'homœopathie est coupable, non par commission, mais par omission. Maintenant, dilemme pour dilemme. Pour votre personne, dites-vous, vous ne faites usage ni de l'une ni de l'autre médecine, mais vous y recourez beaucoup quand il s'agit de la santé de ceux qui vous sont chers. Si vous croyez à la médecine, pourquoi n'en faites-vous pas usage pour votre personne ? Si vous n'y croyez pas, pourquoi y recourez-vous quand il s'agit de la santé de ceux qui vous sont chers ?

le cas actuel, le fait manque. Il n'a pu la considérer comme la conséquence d'une loi physique, car le dynamisme n'est nullement démontré par les notions que nous donnent les sciences physiques. La dynamisation est-elle une magnétisation des atômes médicamenteux analogue à la magnétisation des arbres effectuée par le marquis de Puységur? Mais l'homœopathie ne serait-elle pas plutôt une religion révélée (1)? Nouveau Moïse, Hahnemann a peut-être vu dans un buisson ardent le Dieu de l'infinitésimisme, et il a reçu sur le mont Sinaï les tables de la loi dynamique. Peut-être aussi, un génie descendu du ciel l'a initié aux mystères du dogme psoro-syphilitico-sycosique. La révélation admise, toute explication est superflue ; cependant le prophète saxon veut bien nous apprendre que le dynamisme résulte du développement du calorique produit par le frottement. Cinq centigrammes d'un médicament ne peuvent par le frottement produire une bien grande somme de calorique ; il y a sans doute là un mystère. Le prophète ne nous dit pas par quel procédé il emprisonne dans un globule le calorique que le frottement dégage. Autre mystère.

Nous avons dit dans l'exposé de la doctrine homœopathique que des secousses trop nombreuses peuvent développer dans le mélange médicamenteux une puissance dynamique formidable. Il est évident, dit M. Didot (*Bulletin de l'Académie belge*, t. VIII), « que le transport du médicament du domi- « cile du pharmacien au domicile du malade, en multipliant « le nombre de secousses, doit le transformer en agent de « destruction, surtout si dans un cas urgent, et dans une lo- « calité qui ne possède pas de pharmacie, le médecin envoie

(1) L'homœopathie, s'écrie un médecin dans une discussion académique, est *une vérité sublime, une science providentielle*. Un adepte non moins enthousiaste de l'homœopathie proclame l'*Organon*, *l'Évangile de Hahnemann*. Selon un troisième, *le principe invariable de l'Homœopathie a été établi par Dieu lui-même* (*Bulletin de l'Académie belge*, tome VIII). Enfin, selon Hahnemann, la doctrine homœopathique *a été créée par le Tout-Puissant* (*Organon*, proposition 76). J'ai donc pu, sans exagération, élever l'homœopathie à la hauteur d'une religion révélée. Dieu le veut! Tel est le cri de ralliement de la croisade homœopathique.

« un cavalier prendre le médicament prescrit dans une ville « plus ou moins éloignée. »

La durée de l'action dynamique des doses infinitésimales a été fixée par Hahnemann avec une précision mathématique. Il est bien désirable que cette partie de la doctrine soit confirmée par de nouvelles expériences. Hahnemann prétend avoir constaté que la durée de l'action du médicament homœopathique est de deux jours pour l'aconit, une heure pour le camphre, quatorze jours pour l'acide arsénieux, dix jours pour la belladone, cinq jours pour l'arnica, six jours pour le cuivre, six jours pour l'argent, vingt-et-un jours pour l'or, vingt-et-un jours pour l'étain, quinze jours pour le zinc, vingt-quatre jours pour le platine, dix-huit jours pour la cantharide, etc. En voilà assez. A qui persuadera-t-on que, pour constater ces résultats, un médicament a été prescrit un grand nombre de fois (condition indispensable pour arriver à des résultats certains), et que l'expérimentateur a pu préciser la fin de son action dynamique au quatorzième jour pour tel médicament, au vingt-et-unième jour pour tel autre ? Ceux qui sont dupes de semblables mensonges sont-ils tombés en enfance ?

Nous avons discuté les procédés mis en usage par les homœopathes pour développer dans les substances médicamenteuses des propriétés dynamiques. Nous allons maintenant emprunter au traité de matière médicale pure quelques exemples de propriétés pathogéniques révélées à Hahnemann par l'expérimentation. Remarquons d'abord que les expériences pharmaco-dynamiques exigent une patience peu commune. Attendre pendant deux mois l'apparition d'un symptôme, c'est un peu long. Vous prenez un médicament au mois de janvier, l'action de ce médicament se manifeste au mois de mars par les symptômes suivants (V. Discours de M. Dumas): Rhume par suite d'un courant d'air froid, envie de dormir après le dîner, douleurs aux cors aux pieds. N'est-il pas évident que si le sujet n'avait pas pris de médicament, ces symptômes ne se manifesteraient pas moins. Comme exemple d'expérimentation pure, M. Dumas emprunte à la matière

médicale de Hahnemann la camomille : 120e symptôme : perte d'appétit. 130e symptôme : faim contre nature, désir de manger de la choucroute crue. (Voilà un symptôme national qui indiquerait, si on l'ignorait, l'origine germanique de l'homœopathie. (1) 315e symptôme : baillement, envie de dormir. 360e symptôme : insomnie. 380e symptôme : le patient ronfle en dormant (Comme tous les médicaments de Hahnemann provoquent le ronflement pendant le sommeil, M. Dumas en conclut que les sujets soumis à l'expérimentation avaient probablement l'habitude de ronfler). 435e symptôme : l'enfant crie parce qu'on lui refuse ce qu'il demande (Doit-on attribuer ce résultat à la camomille ?). 450e symptôme : elle ne peut supporter la musique (C'est étonnant dans la patrie de Mozart). Il n'aime pas qu'on lui coupe la parole. Elle a des scrupules de conscience. 490e symptôme : elle est raide comme une statue. Sa tête ne peut rester en repos et branle en arrière. (Cette fois, la camomille produit deux symptômes opposés. C'est un peu embarrassant pour la détermination des propriétés pathogéniques de ce médicament.)

Les propriétés des autres médicaments ne sont pas moins récréatives. Lisez plutôt ; j'ouvre au hasard la matière médicale. Voyons ce que va nous apprendre l'expérience pure. Il est bien entendu que nous n'indiquons pas tous les effets pathogéniques de ces médicaments ; *a nonnulis disce omnes*, nous ne pouvons pas citer cinquante pages. (2)

Acétate de manganèse. — « Tiraillement dans le muscle

(1) L'auteur de ce mémoire espère qu'on ne se méprendra pas sur sa pensée ; personne, plus que lui, ne reconnaît l'importance des travaux scientifiques dus aux médecins illustres de l'Allemagne. et il n'a jamais pu croire qu'on doive les rendre responsables des rêveries d'un charlatan. Voici ce qu'il écrivait le 24 juillet 1867, dans une lettre d'envoi adressée à l'Académie des sciences de Berlin : « Si l'homœopathie a pris naissance en Allemagne, c'est aussi en Allemagne « qu'elle a trouvé ses adversaires les plus éclairés et les plus convaincus. »

(2) Les effets pathogénésiques que je vais indiquer sont empruntés à Bigel : *Examen de l'homœopathie*, cité par Guérard. Je n'avais pas besoin de l'autorisation de Gailliard pour citer Bigel plutôt que Hahnemann ou Jahr, ou tout autre homœopathe. Le reproche d'inexactitude dans les citations que m'adresse Gailliard (p. 289) est donc une calomnie. D'ailleurs, il n'y a pas de différence importante entre la pathogénésie de Bigel et celle de Hahnemann.

« biceps, déchirements du doigt medius de la main gauche, « sensation de blessures au tibia droit. » (Voilà un médicament qui connaît son anatomie.)

Charbon végétal. — « Raccourcissement de la vue ; trois « jours après avoir pris le remède, tumeur rouge au front « que le toucher seul rend douloureuse, la gencive se dé- « tache des incisives inférieures, palpitations musculaires à « la partie supérieure des cuisses, humeur chagrine, dégoût « de la vie. » (Voilà de la variété, le charbon végétal doit convenir à bien des maladies.)

Arnica montana. — « Douleurs de luxation dans les articu- « lations, malaise dans le périoste de tous les os. » (Il paraît que l'arnica est un remède chirurgical (1) ; « rêves lubriques. » (Voilà un médicament qui se permet de mauvaises plaisanteries.) « Facilité à sentir et à prodiguer l'injure. » (Singulier amalgame ; de la chirurgie, de la lubricité et de l'injure. Que l'homœopathie et mon bon ange me préservent de l'arnica.)

Platine. — « Tapage dans les oreilles comme celui des « voitures sur le pavé. Si l'âme est contente, le corps souffre, « et vice-versa. » (Cela prouve que l'âme et le corps ont de

(1) L'audace des homœopathes ne connaît plus de bornes, ils se sont emparés du traitement des maladies chirurgicales. L'un d'eux entreprit de traiter par je ne sais quel globule, une nécrose superficielle consécutive à un panaris. Un autre parvint à persuader à une de ses clientes, fort contrariée de ne pouvoir se rendre au bal, qu'elle avait une luxation du pied. Il réduisit promptement cette prétendue luxation, par un globule quelconque ; ce qui procura à la personne dont il s'agit le double bonheur d'admirer la science profonde de son guérisseur et de se rendre au bal. Le même personnage osa entreprendre la cure homœopathique d'une claudication occasionnée je crois par une luxation spontanée, ou peut-être par un vice de conformation de la cavité cotyloïde. Que faut-il admirer le plus : l'impudence du médecin ou l'ignorante crédulité du client ? Ra• *(Observateur médical* 1833, page 73*)* range les cors aux pieds et...... le mal de dents parmi les maladies que l'homœopathie peut soulager promptement.

On a aussi essayé d'appliquer l'homœopathie à la médecine vétérinaire ; mais, comme le fait remarquer Verheyen *(Bulletin de l'Académie belge*, tome IX, page 112), « les médecins vétérinaires n'ont pas la faculté d'exalter l'imagination « de leurs malades. » Les chevaux sont peu accessibles aux entraînements de la faconde homœopathique. Cependant, Gunther et Staps leur ont administré leurs globules avec des succès prodigieux.

singuliers caprices, et font souvent mauvais ménage. Cela prouve aussi que le platine est un trouble-fête.) « Le premier « jour après le remède, on devient sombre ; le second, on « voit tout en rose » (toujours capricieux le platine) ; « haute « opinion de soi. » (Voilà de l'orgueil maintenant, le platine n'en fait jamais d'autre. C'est un mauvais drôle que ce médicament.) « On trouve les autres d'une plus petite taille, et « soi-même d'une haute stature. » (C'est une conséquence de la haute opinion de soi ; qu'on dise encore que la pharmacodynamie n'est pas logique.) « On est gêné, à l'étroit, dans un « grand appartement. » (Ah, je crois bien, le platine a raison; quand on a une haute opinion de soi, ce ne sont pas seulement les appartements qu'on trouve trop étroits. Alexandre-le-Grand trouvait le monde trop petit. Son médecin lui administrait peut-être du platine.)

Café. — « Le sérieux réfléchi de nos ancêtres, la solidité « des jugements, la fermeté dans les volontés et dans les ré- « solutions, toutes ces qualités qui distinguaient jadis le ca- « ractère national des Allemands, s'évanouissent devant « cette boisson médicinale. Et qu'est-ce qui les remplace? « Des épanchements de cœur imprudents, des résolutions, « des jugements précipités et mal fondés, la légèreté, la lo- « quacité, la vacillation, enfin une mobilité fugitive et une « contenance théâtrale. Je sais bien que pour abonder en « imagination luxurieuse, pour composer des romans lubriques, « des poésies badines et piquantes, l'allemand doit boire du « café. Le danseur de ballet, l'improvisateur, le jongleur, le « bateleur, l'escroc et le banquier au jeu de pharaon, ainsi « que le virtuose musicien moderne, avec sa vitesse extrava- « gante, et le médecin à la mode, partout présent, qui veut « faire quatre-vingt-dix visites en une seule matinée, tout ce « monde-là a nécessairement besoin de café. » *Et nunc intelligite, erudimini qui bibitis coffœam.*

Ce morceau oratoire est un des plus beaux monuments de la littérature médicale. Nous l'avons lu et relu, et nous sommes resté longtemps sous le charme de cette brillante inspiration. *Tout cède à l'éloquence*, a dit un grand poëte.

Prenez donc une résolution stoïque, éloignez de vos lèvres la coupe enchanteresse, vous qui ne voulez pas vous exposer au danger de composer des romans lubriques, des poésies badines et piquantes; fuyez cet insidieux nectar, vous qui éprouvez un égal éloignement pour la loquacité et les contenances théâtrales, et qui n'aspirez pas à l'honneur de vous livrer à des danses de ballet avec une vitesse extravagante.

Cet échantillon des propriétés pathogéniques des médicaments homœopathiques doit donner une haute idée de l'aptitude expérimentale de Hahnemann et de l'importance pratique des résultats observés. Une tumeur rouge au front, des ronflements, une haute opinion de soi, de la douleur aux cors aux pieds, des scrupules de conscience, l'envie de dormir après le dîner, la colère quand on vous coupe la parole, les douleurs de luxation, la disposition à voir tout en rose, le baillement, la disposition à attribuer à ses semblables une petite taille, le détachement des gencives, l'âme contente et le corps souffrant, les rêves lubriques, les contenances théâtrales, l'appétence immodérée de la choucroute crue,... il est tel médicament qui peut produire deux mille symptômes *ejusdem farinæ*.

Voilà les résultats pathogéniques de l'expérimentation pure que les sectateurs de Hahnemann considèrent comme des découvertes scientifiques. Voilà les faits symptomatiques qui ont donné naissance à toutes les richesses pharmaco-dynamiques, et qui ont fait taxer d'insuffisance et même de nullité ce que les homœopathes appellent l'ancienne médecine. Celle-ci, il est vrai, peut guérir une pleurésie, une cystite, une hémorrhagie, une entérite, une ophthalmie, des convulsions, et d'autres maladies aussi peu importantes; mais il est tant de maladies sans nom, tant de sensations, tant de petites douleurs, tant de choses désagréables, devant lesquelles elle est obligée d'avouer son impuissance. Tous les jours, un médecin reçoit la visite de gens qui accusent : celui-ci une pression dans les yeux; celui-là de la démangeaison au bout du nez; un troisième une sensation de craquement dans un cartilage de l'oreille droite; un quatrième une sensation de four-

millement à l'extrémité du petit doigt de la main gauche ; un cinquième une sensation indéfinissable au beau milieu du front, enfin que sais-je ? D'inconvenants borborygmes, un mauvais rêve, des nerfs qui ne veulent pas rester en repos, des accès d'impatience, des moments d'humeur massacrante, une disposition peu charitable à prodiguer l'injure à tout le monde......... Eh bien, en présence de ces graves accidents, les médecins de l'ancienne école sont désarmés. L'homœopathie seule sait guérir les infortunés qui en sont atteints. Que fera un médecin vulgaire en présence d'un cas de choucroutophagie ? Il ne pourra que déplorer l'impuissance de l'art. Eh bien, avec un quadrillionième de camomille, le médecin homœopathe guérira cette grave maladie comme par enchantement. Ayez une haute opinion de vous-même, soyez gêné, à l'étroit dans un grand appartement, et allez demander des conseils à votre médecin, il vous donnera peut-être une leçon de modestie. Le médecin homœopathe, plus éclairé, fera germer en vous cette vertu avec un décillionième de platine. Si vous avez des rêves lubriques, gardez-vous bien d'aller faire vos confidences à un praticien de l'ancienne médecine, adressez-vous avec confiance à un disciple de Hahnemann, un décillionième d'arnica aura bientôt raison de ces rêves incommodes. Si vous avez des scrupules de conscience, recourez à la camomille, c'est le plus casuiste de tous les médicaments. L'expérimentation pure remplace avantageusement les préceptes des moralistes : elle combat la jalousie par la jusquiame, la colère par la coloquinte, l'ennui par la fève Saint-Ignace. On objectera sans doute que le traitement homœopathique s'adresse à un ensemble de symptômes formant la maladie naturelle, et non à un symptôme isolé. Allons donc ! Et si la maladie naturelle est représentée par un seul symptôme ?

Maintenant, *je vais toucher une étrange matière* (1). Pour terminer l'examen des principes de l'homœopathie, il me reste à parler de la théorie psoro-syphilitico-sycosique, de la théorie qui considère les maladies chroniques comme des trans-

(1) Montaigne.

formations de la gale, de la syphilis, de la sycose. Pourquoi ces trois principes générateurs ? Pourquoi pas quatre, six, dix ? Le nombre trois est peut-être cabalistique,

Numero deus impare gaudet.
VIRG.

Un médicament homœopathique peut être modifié dans ses effets par neuf circonstances; neuf! un multiple de trois ! Il doit être cabalistique aussi le nombre neuf. Le Styx fait neuf fois le tour des enfers,

Novies Styx interfusa coercet.
VIRG.

Les nombres trois et neuf doivent avoir une vertu secrète. Pourquoi rencontre-t-on si souvent ces nombres dans la religion païenne ? Les trois parques, les trois têtes de Cerbère, les trois furies, les trois harpies, les trois gorgones. La gale, la syphilis, la sycose sont aussi trois monstres. Je crois que la théologie païenne donne la clef des trois fléaux de Hahnemann sortis sans doute de la boîte de Pandore. Mais pourquoi la gale, la syphilis et la sycose plutôt que d'autres maladies ? Ici, la mythologie grecque ne peut nous donner aucune explication satisfaisante. Pourquoi pas les scrofules, la teigne?..... N'interrogeons pas la religion homœopathique. Si Hahnemann, dans sa pathogénie des maladies chroniques, a donné la préférence à la gale, à la syphilis et à la sycose, c'est que telle a été sa volonté. Le fondateur d'une religion n'est pas tenu de donner des preuves; il impose ses croyances à ses disciples, ceux-ci doivent s'armer d'une foi à toute épreuve. *Credo quia absurdum*. Quant aux profanes, ils se décideront difficilement à attribuer une origine psorique à la migraine et à l'hystérie.

Le dogme de la production des sept huitièmes des maladies chroniques par la gale a reçu une rude atteinte de la découverte de l'acarus. L'animalcule détruit, l'éruption vésiculeuse disparaît, et l'organisme est soustrait à l'influence psorique. Que devient alors l'action exercée par la gale sur le développement des maladies chroniques pendant une longue suite de générations? Considérer l'animalcule psorogène comme

un phénomène consécutif, il ne faut pas y penser. Ne voir dans le mot gale qu'un terme générique comprenant toutes les dermatoses chroniques, ce serait trop abuser de la liberté d'interprétation. Autant vaudrait renoncer à tous les principes de l'homœopathie. Lorsque, de guerre lasse, les homœopathes cesseront de défendre la théorie de la psore, du dynamisme et de l'infinitésimisme (1), l'homœopathie aura vécu. Mais que les amateurs du merveilleux se rassurent, d'autres folies surgiront. En attendant, il leur reste le magnétisme, l'uromancie, les cigarettes camphrées, l'eau sédative, l'hydrothérapie et l'élixir de Fontanarose (2).

L'absurdité des principes de l'homœopathie devait avoir pour conséquence l'absurdité de la symptomatologie et de la thérapeutique. Au point de vue de cette doctrine, les faits cliniques n'ont aucune importance. Ne demandez pas à Hahnemann des cas de guérisons homœopathiques, ils n'auraient aucune utilité. « Chaque cas de maladie non miasmatique « est individuel et spécial, ce qui le distingue de tout autre « n'appartient qu'à lui, et ne peut servir de modèle dans « d'autres cas. » Pour le médecin homœopathe, l'expérience des siècles et même l'expérience personnelle sont nulles, toute maladie est pour lui un cas nouveau n'offrant aucune ressemblance avec celles qu'il a vues, ni avec celles qu'il verra. Alors, à quoi bon des études médicales ? Connaissance des fonctions dans l'état normal et dans l'état pathologique, con-

(1) Rau, Wolf, Griesselich, n'admettent pas la théorie de la psore. Griesselich ne conserve que le principe des semblables ; il n'admet pas l'existence d'une force indépendante de la matière.

(2) On me reprochera peut-être de ne pas conserver constamment dans cet examen de l'homœopathie le ton sérieux qui convient à tout ouvrage qui traite d'une question médicale ; mais c'est plutôt la faute du sujet que la mienne. Si l'homœopathie est un tissu d'extravagances, ce n'est pas moi qu'il faut en accuser. Le ton sérieux, c'est facile à dire ; essayez donc de discuter sérieusement la triade psoro-syphilitico-sycosique génératrice de toutes les maladies chroniques. *Aliquando bonus dormitat Homerus*, disait dans une discussion académique un médecin homœopathe qui ne pouvait se résoudre à défendre une proposition de l'*Organon*. En effet, je ne sais quel cauchemar a pu donner naissance à l'homœopathie. Les contes fantastiques d'Hoffmann sont plus amusants.

naissance du siége et de la nature des maladies, des symptômes qui les caractérisent, des divers modes d'exploration, du diagnostic, appréciation de toutes les circonstances relatives à l'âge, au sexe, au tempérament, à la durée du mal, à ses complications, à l'effet des traitements déjà subis ; tout cela est superflu; pourquoi tant de recherches et de méditations ? Le procédé du médecin homœopathe est bien plus commode; il prend une feuille de papier, écrit sous la dictée du malade la série de symptômes que celui-ci accuse (1) et cherche sur sa liste des médicaments ceux qui produisent ces symptômes, sans établir aucune relation entre ces symptômes et l'altération organique et fonctionnelle dont ils sont l'expression. C'est bien facile comme l'on voit; quand on sait lire et écrire, on possède toutes les connaissances nécessaires. Il peut même prendre au hasard un médicament homœopatique, avec la certitude de rencontrer celui qui convient, car chacun de ces médicaments produit des effets extrêmement variés, un seul médicament pouvant donner naissance à des centaines et même à des milliers de symptômes. Il est bien certain, en effet, que pour le médecin homœopathe, le régime est tout, le globule n'est rien. Mais si le médecin traite exclusivement par le régime une maladie que le régime seul ne peut guérir, il est coupable. Si, au contraire, le régime seul peut amener la guérison, et si l'administration du globule n'est qu'un simulacre de traitement, le médecin déshonore l'art qu'il exerce. Il est permis de traiter une maladie par la médecine expectante, mais, il faut l'avouer; l'honneur l'exige.

Nous voudrions maintenant indiquer comme exemples, le traitement homœopathique de quelques maladies chroniques,

(1) On comprend facilement l'effet que doivent produire sur de faibles intelligences ces longues colonnes de notes écrites sous la dictée du patient La lecture de cet interrogatoire, la fascination exercée par le regard, la préparation du malade aux grands événements qui vont se passer, l'injonction de se soustraire à une foule de sensations (régime), la méditation qui annonce la recherche du médicament merveilleux, enfin l'oracle prononcé d'un ton dogmatique et solennel. Dans les temps antiques, la Pythie assise sur le trépied sacr ne pro duisait pas d'émotion plus profonde.

mais ne voulant pas faire de longues citations, nous nous bornerons à emprunter au livre de Rucco la cure médicamenteuse des vertiges.

1. Vertiges le soir	Pulsatilla, arsenicum album, platinum.
2. Vertiges avec évanouissements	Nux vomica, chamomilla, mezereum.
3. Vertiges périodiques. . . .	Staphysagria.
4. Vertiges après le dîner. . .	Chamomilla.
5. Vertiges en allant à la selle.	Pulsatilla.
6. Vertiges le matin en se levant.	Bryona alba, cocculus, solanum dulcamara, nerium oleander, mercurius solubilis, nux vomica, pulsatilla, asarum europæum.
7. Vertiges en baissant la tête.	Aurum, aconitum napellus, anacardium, mercurius solubilis, solanum dulcamara, nux vomica, pulsatilla.
8. Vertiges avec confusion d'idées	Opium, arsenicum album.
9. Vertiges avec obscurcissement de la vue.	Stramonium, hyoscyamus niger.
10. Vertiges par accès.	Argentum purum.
11. Vertiges avec nausées . . .	Hyoscyamus niger.
12. Vertiges avec difficulté de respirer.	Veratrum album.

Je suppose qu'un homme sachant lire et écrire soit atteint de vertige ; il lit la colonne de symptômes ; s'il a des vertiges en allant à la selle, la pulsatille est le médicament indiqué. Les vertiges sont-ils périodiques ? C'est du staphysagria qu'il faut faire usage. Vous voyez que c'est fort simple, et surtout fort économique, puisque le malade peut se traiter lui-même sans posséder aucune notion sur les sciences médicales. Ce traitement, il est vrai, a le désavantage d'être quelquefois très-long, mais il a alors l'avantage d'être très-lucratif pour le médecin homœopathe. Il y a là le sujet d'un chapitre pour le traité des compensations d'Azaïs.

Je suppose que le malade soit atteint de vertiges en allant à la selle. Le traitement ne coûte pas cher, la colonne de médicaments ne contient que la pulsatille. Il faudrait vraiment ne pas avoir quelques francs dans sa poche pour se refuser le plaisir d'une guérison homœopathique. Mais si l'on est atteint de vertiges en baissant la tête, le traitement n'est plus si économique, et il vaut mieux s'abstenir de baisser la tête que d'avoir recours à l'homœopathie. Nous trouvons dans la deuxième colonne pas moins de huit médicaments. Si le premier ne produit pas de guérison, il faut passer au second; si le second est inefficace, passer au troisième. On peut aller ainsi jusqu'au huitième. Ce n'est pas tout. Chaque médicament a une action dont la durée a été déterminée par Hahnemann en chiffres d'une précision mathématique, et l'on ne peut prendre un médicament que quand le médicament précédent a épuisé toute son action.

Maintenant, additionnons :

Asarum.	5 jours.
Aurum	21 »
Aconitum napellus. . .	2 »
Anacardium.	? »
Mercurius solubilis. . .	15 »
Solanum dulcamara . .	10 »
Nux vomica.	18 »
Pulsatilla.	12 »
Total. . . .	83 jours.

Or, les vertiges peuvent être dus à un excès de susceptibilité nerveuse et ne doivent alors inspirer aucune inquiétude ; ils sont souvent précurseurs de maladies plus ou moins graves du cerveau, ils peuvent être l'indice de troubles cérébraux, ils sont souvent un effet de l'âge, la guérison en est souvent difficile ou impossible ; un médecin consciencieux ne devrait-il donc pas refuser d'entreprendre alors un traitement très-long qui ne peut avoir d'autres résultats que de fixer continuellement l'attention du malade sur les douze circonstances qui peuvent accompagner le vertige, et de le conduire à l'hypochondrie et à l'aliénation mentale. Pour les imaginations

faibles, ces interrogatoires homœopathiques n'offrent-ils pas autant de dangers que certaines prédications mystiques et passionnées ? En pareille circonstance, un médecin sensé laisse en repos l'imagination du patient, et se borne à lui donner quelques conseils hygiéniques.

Je viens de parler des effets désastreux que l'homœopathie peut exercer sur le vulgaire des malades, mais cette thérapeutique n'est pas sans danger pour ceux qui l'exercent. Cette doctrine renferme tout ce qu'on peut imaginer de plus subtil pour combattre les principes consacrés par la science et pour démontrer la réalité d'idées chimériques. Le mysticisme contenu dans l'homœopathie, les efforts de pensée auxquels on doit se livrer pour le considérer comme une vérité, doivent troubler le jugement de ceux qui prennent au sérieux ces rêves d'une imagination malade.

Nous avons dit pour quels motifs Hahnemann n'accorde aucune importance aux relations de guérisons homœopathiques ; l'*Organon* ne contient que le récit de deux faits cliniques. Voici le premier : réuni à la cure des vertiges, il donnera une idée de la symptomatologie et de la thérapeutique homœopathiques.

Symptômes. — S..., femme forte, âgée de quarante ans, blanchisseuse, et malade depuis trois semaines : 1. A chaque mouvement, surtout quand elle se lève et fait un faut pas, élancements dans la fossette du cœur. 2. Bien-être quand elle est couchée, aucune douleur ni au côté, ni à la fossette du cœur. 3. Sommeil paisible seulement jusqu'à trois heures du matin. 4. Plaisir en mangeant, mais repas suivis de maux de cœur. 5. Afflux d'eau à la bouche et sur les lèvres. 6. Après le repas, haut le corps sans résultats. 7. Caractère violent, enclin à la colère. Sueur abondante pendant les fortes douleurs. Menstruation quinze jours auparavant. Tout le reste normal.

Traitement.—La belladone, la pulsatille, le fer, le mercure, au dire de Hahnemann, produisent quelques-uns des symptômes susindiqués, mais la bryone seule, chose admirable ! produit tous ces symptômes. En effet, prenez de la bryone,

vous éprouverez des picotements à la fossette du cœur pendant les faux pas et en levant le bras ; vous serez exempt de douleur quand vous serez couché, vous ne dormirez que jusqu'à trois heures du matin, vous mangerez avec plaisir, mais après le repas, vous aurez mal au cœur, puis l'eau vous viendra à la bouche, vous aurez des haut le corps, et chose plus admirable que tout le reste, vous aurez l'humeur violente et irascible. Le suc de bryone convenait donc parfaitement dans le cas dont il s'agit. Administré à la dose énorme d'une goutte non diluée, il procura une prompte guérison. Le lendemain, la malade reprit ses occupations.

Voilà ce qu'on nous propose de substituer aux admirables descriptions de maladies que renferment les ouvrages de Roche, de Valleix, d'Andral, de Grisolle.

Nous avons terminé l'examen des principes de l'homœopathie. Reste enfin le grand argument, l'*ultima ratio* des homœopathes et de leurs clients. Les faits sont là, les guérisons sont incontestables. Oui, sans doute, les homœopathes guérissent quelquefois, mais ils guérissent les maladies qui sont susceptibles d'une terminaison heureuse et spontanée sous l'influence des soins hygiéniques et moraux que l'hygiène prescrit. Ils guérissent certaines manifestations nerveuses, non par l'effet de leurs médicaments, mais par l'effet qu'ils produisent sur l'imagination des malades (1). Ils paraissent guérir, lorsque, appelés en consultation pour une maladie aiguë parvenue à la période de déclin, ils se vantent d'avoir obtenu par l'administration de leurs globules une guérison devenue inévitable sous l'influence d'un traitement rationnel institué dès le début de la maladie. Ils paraissent guérir les maladies que l'expectation peut guérir, ils ne guérissent jamais celles qui exigent une thérapeutique énergique.

(1) On sait que la frayeur peut guérir le hoquet, qu'une émotion morale peut prévenir le retour d'un accès de fièvre intermittente. Seutin avoue avoir employé avec succès des globules médicamenteux dans un accès d'hystérie, mais il ajoute que dans les accès suivants, des globules ne contenant que du sucre de lait ont produit le même résultat. Les médicaments homœopathiques ne sont donc que des moyens simulés d'action.

Les faits, les guérisons; mais ce n'est pas dans la pratique privée, dans l'ombre, loin des regards profanes; c'est sur de grands théâtres, dans des hôpitaux, sous le contrôle de praticiens sérieux, qu'il faudrait les produire. Dans ces établissements, il ne suffirait pas pour proclamer ses succès de guérir par des globules de noix vomique, de bryone, de camomille, de coloquinte, un accès de migraine causé par les fatigues et les émotions d'un bal. Les expériences publiques; longtemps on les a refusées, car on devait hésiter à soumettre à un simulacre de traitement des hommes atteints de maladies graves; cependant, lorsque pour repousser le reproche d'intolérance, des expériences publiques ont été faites, les résultats n'ont pas répondu à l'attente des homœopathes. A Saint-Pétersbourg, le conseil médical a reconnu l'inutilité et le danger du traitement homœopathique dans les maladies qui exigent une thérapeutique active, et il en a proposé l'interdiction dans tous les établissements placés sous l'autorité de l'État (Voyez le rapport de M. le docteur Seidlitz, médecin en chef de l'hôpital de la marine à Saint-Pétersbourg, sur les essais homœopathiques de M. le docteur Hermann, médecin saxon. (*Annales de Hecker*, novembre 1833). A Naples, l'autorisation accordée pour l'établissement d'un hôpital homœopathique a été révoquée après quarante-cinq jours d'essais (*Bulletin de l'Académie de Médecine de Belgique*, t. VIII, p. 705). A Paris, des expériences ont été faites sans succès à la Pitié dans les salles de M. Andral. De semblables essais ont été faits à l'Hôtel-Dieu, dans les salles de M. Bally, en 1834. Les médicaments furent préparés dans l'officine pharmaceutique qui les fournissait à Hahnemann lui-même, elles n'eurent aucun résultat, et la retraite du médecin homœopathe qui dirigeait ces expériences, les fit cesser après quatre ou cinq mois (Académie de Médecine de Paris, mars 1835). A Lyon, en avril 1830, le docteur Pointe, professeur de clinique à l'Hôtel-Dieu, confia au docteur Gueyrard (1) le traitement homœopathique de trente malades. Celui-ci les interrogea, leur prescrivit le ré-

(1) Ne pas confondre M. le docteur homœopathe Gueyrard avec M. le docteur Guérard, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris.

gime, leur administra les médicaments et se retira après dix-sept jours, alléguant comme cause de ses insuccès les miasmes de l'établissement (*Gazette médicale*, 1833). Il est vrai, je cite M. Dumas, « qu'un médicament peut être modifié dans ses « effets de neuf manières différentes ; ces effets varient selon « qu'il est administré le matin, à midi, le soir, dans le milieu « de la nuit, dans une chambre, en plein air, par un temps « froid ou par un temps chaud, etc. (1), de sorte que l'on a « neuf réponses pour couvrir toutes les erreurs, parer à « toutes les insuffisances, obvier à toutes les critiques aux-« quelles le médicament semblerait avoir donné lieu. » C'est très-commode ; les miasmes allégués par M. Gueyrard étaient sans doute une de ces neuf modifications.

Les insuccès des expériences publiques tentées par les médecins homœopathes ne permettaient pas d'admettre, dans les établissements placés sous l'autorité de l'État, l'exercice de la médecine homœopathique. Les corps savants, consultés par les gouvernements, auraient trahi leur devoir, s'ils n'avaient repoussé une semblable prétention, et l'on ne peut qu'applaudir à la protestation indignée de l'Académie de Médecine de Paris qui, dans la séance du 24 mars 1835, rejeta à l'unanimité l'autorisation demandée au Ministre de l'intérieur par la Société homœopathique de Paris, de fonder un hôpital et des dispensaires dirigés d'après les doctrines de Hahnemann.

Les expériences thérapeutiques n'ont donc pas donné à

(1) Il s'est trouvé un médecin pour débiter ces puérilités, et un public pou les croire. La foule en haillons ou en habits brodés aime le merveilleux, et elle n'est pas plus éclairée au dix-neuvième siècle qu'elle ne l'était au moyen âge.

Si Peau d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême ;
. . . .
. . . .
L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour les mensonges
. . . .
. . . .
. . . .
Le monde est vieux, dit-on, je le crois, cependant,
Il le faut amuser encor comme un enfant.

LA FONTAINE.

l'homœopathie la sanction qu'elle en attendait : les expériences sur l'homme sain, proposées aux médecins homœopathes, si elles avaient constaté les résultats annoncés par Hahneman, auraient été décisives; mais ils n'ont jamais répondu à cet appel.

En 1835, M. le docteur Léon Simon, médecin d'un incontestable talent, qu'on est étonné de rencontrer parmi les sectateurs de Hahnemann, donnait à Paris des conférences homœopathiques. Un de ses auditeurs, M. le docteur Marmorat, « voulant joindre à l'autorité de sa parole la puissance des « faits, lui proposa une série d'expériments ; et afin d'ôter « tout prétexte à la malveillance ou à l'incrédulité, il posa les « conditions suivantes :

« 1° M. Simon choisira dans la matière médicale les dix « substances médicamenteuses susceptibles de donner lieu « aux phénomènes les plus tranchés, les plus caractéristi- « ques, les plus spécifiques. Leur préparation sera faite « sous la surveillance de M. Simon, ou par M. Simon lui- « même, afin qu'on ne puisse expliquer l'absence de résultats « par la négligence apportée dans les manipulations pharma- « ceutiques.

« 2° Les dix médicaments étant renfermés chacun dans « son paquet avec l'étiquette *cachée sous un pli*, M. Simon « prendra au hasard le premier qui se présentera, et l'expé- « rimentera sur lui-même ou sur l'un des plus éclairés et des « plus dévoués partisans de l'homœopathie, afin que l'on ne « puisse, comme cela a déjà eu lieu, donner pour cause de la « nullité des effets, l'inobservance de la diète homœopathique.

« Le papier étiqueté qui contenait le médicament employé « et les neuf autres paquets, seront mis sous bande cachetée, « et le tout restera clos jusqu'à la fin de l'expérience.

« 3° Lorsque M. Simon jugera l'expérience terminée, il « devra d'après le compte-rendu des symptômes éprouvés « par lui ou par la personne qui aura été le sujet de l'expé- « riment, désigner le nom de la substance employée ; en un « mot, il fera une analyse médicamenteuse au moyen des « réactions homœopathiques.

« 4° Si l'expérience a été faite sur un individu rebelle aux « influences homœopathiques, il sera permis à M. Simon de « recommencer un certain nombre de fois.

« Ces conditions, d'abord acceptées avec empressement, « furent repoussées dans la séance suivante : la nuit avait « porté conseil, M. Simon ne voulut plus consentir à l'expéri- « mentation, qu'autant qu'il connaîtrait d'avance le nom du « médicament. Cette précaution détruisait, comme on voit, « toute la valeur de l'expériment. » (*Journal des connaissances médico-chirurgicales*, avril 1835.)

La proposition de M. le docteur Marmorat témoignait d'un désir sincère d'arriver à la vérité, quelle qu'elle pût être ; elle faisait la partie belle aux homœopathes s'ils avaient eu foi dans leurs principes. Les résultats qu'ils devaient, eux disciples convaincus d'Hahnemann, considérer comme certains, allaient donner à la doctrine homœopathique l'éclatante confirmation de l'expérience. Eh bien, la proposition formulée par M. le docteur Marmorat, et repoussée par les homœopathes en 1835, nous les mettons au défi de l'accepter aujourd'hui.

Maintenant que faut-il penser de cette assertion émise par certains malades ? L'administration d'un globule médicamenteux aurait produit chez eux une agitation extraordinaire. Ce fait peut recevoir deux interprétations. Le malade peut être doué d'une extrême susceptibilité nerveuse ; l'agitation ressentie ne serait alors qu'un effet de son imagination. Ou bien cette agitation serait réelle, elle ne pourrait alors être que le résultat d'*une erreur pharmaceutique*. Un globule pourrait en effet produire une agitation extrême, et même les plus graves accidents, si, par suite d'une trituration imparfaite, il contenait par exemple de l'acide arsénieux à la dose, non d'un quadrillionième de grain, mais d'un demi grain.

En relisant ce mémoire, je me demande si l'homœopathie mérite l'honneur d'une discussion sérieuse. A quoi bon d'ailleurs cette appréciation des principes de Hahnemann ? L'homœopathie ne peut pas toujours vivre ; dans quelques années elle ira s'unir à ses aînées : La drogue Leroy, le magnétisme,

et tant d'autres choses. Qui donc alors lira ces pages que je me donne la peine d'écrire ? Elles tomberont dans l'oubli avec la doctrine que je combats. *Omnia vanitas ; tout est fumée,* dit Voltaire. J'aurais préféré diriger ma pensée vers des études plus sérieuses. Les homœopathes m'importent fort peu, leurs lauriers thérapeutiques ne troublent pas mon sommeil ; mais les médecins qui adoptent les principes de Hahnemann manquent souvent de tact. Les convenances les plus vulgaires imposent beaucoup de réserve, quand on cède à la tentation de parler de doctrines que la raison, que la science repoussent, et qui n'ont aucun droit à l'indulgence. L'agitation inquiète de certains homœopathes, leur ardeur de prosélytisme sont parfois intolérables ; le silence leur conviendrait mieux que d'imprudentes provocations. Il semble qu'on use d'un droit naturel en faisant le professeur, en interrogeant les personnes avec lesquelles on n'a que de rares relations. Au moment où vous y pensez le moins, Monsieur tel ou tel, tout enfariné de son érudition de fraîche date, vous fera subir le feu de ses questions et de ses arguments, vous demandera avec un superbe aplomb, avec un geste plein de majesté, plein d'apparente conviction, si vous avez étudié l'homœopathie, si vous la connaissez, vous fera doctement l'exposé du procédé des trente dilutions, vous reprochera votre exclusivisme, votre scepticisme, vous invitera à faire des essais, etc., etc.

Étudier l'homœopathie, c'est bien difficile, n'est-ce pas ? Ne dirait-on pas qu'il s'agit des spéculations les plus élevées des sciences physiques et naturelles ? Les homœopathes ont vraiment trop d'orgueil, *l'homœopathie n'est pas ce qu'un vain peuple pense ;* il n'est pas de médecin qui, au début de sa carrière médicale, n'ait lu l'*Organon*, et ne se soit initié à la connaissance de cette folle doctrine que les homœopathes prétendent seuls posséder.

L'expérimenter, c'est autre chose, un médecin ne doit consulter, dans le traitement d'une maladie que sa conviction et sa conscience. Il ne doit jamais oublier cette réflexion de Sydenham : « *Nunquàm à me aliàs æger tractatus est quàm ego*

« *tractari cuperem si eodem morbo laborarem.* » Renoncer aux ressources thérapeutiques que possède la science, dont la théorie indique l'usage, dont l'expérience confirme l'efficacité, pour leur substituer des agents que la raison et l'expérience désavouent, ce serait immoral. Aux homœopathes qui prétendent que l'expérimentation seule donne le droit de négation ou d'affirmation, nous demanderons s'ils sont disposés à essayer l'usage des manœuvres thérapeutiques préconisées au moyen âge par les sciences occultes, avant d'en nier l'efficacité. Nous leur demanderons s'ils sont disposés à expérimenter les moyens curatifs que pourraient leur fournir l'oneiromancie, la nécromancie, l'uromancie (1), l'aéromancie, la pyromancie, l'hydromancie, la chiromancie, la cartomancie, l'astrologie, l'horoscopie, la kabbale, la magie, la sorcellerie, les philtres, les talismans, les amulettes, les sortiléges, la démonologie, l'exorcisme, etc., etc., etc. (2).

(1) L'uromancie (divination par l'urine) paraît abandonnée aux guérisseurs passibles de peines correctionnelles pour exercice illégal de l'art de guérir. Les uromanciens affirment la possibilité de reconnaître par l'examen de l'urine, *non seulement la maladie, mais l'âge, le sexe, le genre de vie, les antécédents moraux d'une personne que l'on n'a jamais vue, sur laquelle on ne possède aucun renseignement.* Ce n'est pas sans étonnement que j'ai entendu un homme que ses études semblaient devoir préserver de pareils écarts, proclamer sa croyance à la divination par l'urine.

La chiromancie pourrait fournir à la médecine des signes pronostiques, mais je ne sache pas qu'un médecin ait eu la pensée de devenir l'élève des bohémiennes qui disent la bonne aventure. La chiromancie médicale est une science à créer. Ce serait peut-être lucratif. Je soumets cette idée aux adversaires de l'exclusivisme.

L'exorcisme n'existe plus guère que dans les campagnes. Il y a longtemps que le diable a fui le séjour des villes. Il se donne quelquefois la fantaisie de choisir pour résidence le corps de quelque campagnard. Il faut bien alors que quelque savant de village le prie de choisir un autre domicile, sauf les désagréments correctionnels auxquels pourrait donner lieu ce traitement anti-diabolique. Mais s'il plaisait à un médecin de cultiver cette spécialité thérapeutique, il ne s'exposerait à aucun danger correctionnel. Un médecin ne doit compte à personne de ses convictions médicales. Les pratiques de l'exorcisme renferment peut-être les éléments d'une nouvelle science. Le médecin qui voudrait coordonner ces éléments et en déduire une doctrine médicale, trouverait tout à la fois de l'argent et de la gloire. Qu'en pensent les adversaires de l'exclusivisme médical?

(2) L'homœopathie est aussi une science occulte ; la puissance dynamique est une propriété mystérieuse, surnaturelle, et nous avons vu *(Bulletin de l'Académie*

Tout cela n'est pas plus absurde que l'homœopathie. Si l'on admet le principe de l'expérimentation en tout, il faut accepter toutes les conséquences de ce principe.

Quant au reproche d'exclusivisme, nous répondrons qu'on est exclusif quand on n'adopte qu'un seul des moyens thérapeutiques avoués par la raison et l'expérience, qu'on n'est pas exclusif quand on n'en rejette aucun, et qu'on s'efforce d'en faire un emploi judicieux. Il ne nous est pas donné d'ailleurs de comprendre la signification et le but de l'exclusivisme. Si le siége et la nature des maladies présentent des variétés infinies, si une foule de circonstances modifient leur degré de gravité, leur marche, leur terminaison, on ne peut leur opposer un traitement unique. La thérapeutique dérive de la connaissance des maladies, de la pathologie; donc, poser cette question: Existet-il plusieurs moyens thérapeutiques? c'est la résoudre; mais la variété des agents curatifs n'exclut pas l'unité scientifique. La pathologie, dit Magendie,

belge), que les homœopathes attribuent à la doctrine de Hahnemann une origine surhumaine. Une illustration homœopathique, le docteur Rucco, dans un moment d'illuminisme, prétend avoir entendu les « propres paroles de la nature, » et il les transcrit religieusement dans l'ouvrage déjà cité. La nature gourmande les téméraires qui osent soulever le voile dont il lui plaît de s'envelopper; elle exige une obéissance aveugle. « Je ne veux point dire pourquoi ni comment ma « loi agit (c'est dommage), n'ayant aucun compte à rendre aux mortels (orgueil- « leuse !). Je sais ce qui leur est nécessaire, je veille à leur conservation, c'est « tout ce que je veux leur dire (*Seigneur, je ne rends point compte de mes* « *desseins*)........ Il me plaît de conserver parmi mes autres mystères impéné- « trables la connaissance des éléments intrinsèques des maladies (le style de la « nature manque d'élégance et de distinction; quelques leçons de littérature ne « lui seraient pas inutiles)........ Si l'homme parvenait à deviner la cause pre- « mière de mes lois, il n'aurait plus en les croyant aucun mérite (c'est évident). « .... Je me suis plu à dévoiler (dévoiler! voilà une contradiction, dame « Nature) dans toute son extension la loi des semblables au génie investigateur « de l'illustre Hahnemann.......... Le monde entier suivra la route qui lui a été « prescrite) étudiez donc la langue française, dame Nature) à son origine par « la main toute-puissante de la Divinité. » Dans sa péroraison, la nature menace de sa vengeance « les médecins de l'ancienne école qui dédaignent ses avis « maternels........ Je les mystifierai, jusqu'au point de regarder, à cause de « l'insuffisance de leurs ressources, comme incurables, bien des maladies qui « cèdent au traitement homœopathique. » *Et ego ridebo vos et subsannabo.* Médecine de la nature, chapitre XXX, pp. 194-204.

est la physiologie de l'homme malade. Or, la physiologie est une comme l'organisme dont elle étudie les fonctions, comme la pathologie qui n'est que l'étude des fonctions dans l'état morbide. La thérapeutique doit donc être une comme la pathologie dont elle découle ; elle ne peut avoir qu'une seule base, la physiologie ; qu'une seule confirmation, l'expérience. De l'union de ces deux éléments de certitude, résulte le rationalisme médical (1).

Aux médecins qui admettent plusieurs doctrines, nous demanderons s'il existe deux géométries, deux physiques, deux chimies, deux astronomies. Si tous les médecins étaient également éclairés, les dissidences médicales n'existeraient que sur les questions que la science n'est pas encore parvenue à résoudre. Les divergences d'opinion qui séparent les médecins prouvent donc la science chez les uns, l'ignorance

(1) Ces principes ne sont pas applicables au traitement des maladies dont le siége et la nature sont et seront peut-être toujours inconnus. Il faut bien alors prendre pour guide l'empirisme, mais il faut le soumettre dans l'application aux principes généraux de la thérapeutique. Je ne refuserai pas, dit Bérard, d'abaisser ma raison devant l'empirisme, quand le rationalisme ne me donnera pas les moyens de le dédaigner. Mais l'empirisme ne doit être qu'un accident, jamais un principe ; et nous ne pouvons adopter l'adage : « *Que m'importe s'il guérit.* » Nous n'appartenons donc pas à l'école de M. Trousseau. Dans l'appréciation des propriétés thérapeutiques des médicaments, le savant professeur de l'Ecole de Médecine de Paris a trop donné carrière à son imagination, et son traité de thérapeutique, œuvre d'ailleurs remplie d'érudition, présente trop souvent un mélange hétérogène d'empirisme et de fantaisisme. Que de déceptions attendent les jeunes praticiens qui, au début de leur carrière médicale, croient trouver au lit du malade la confirmation des nombreuses propriétés thérapeutiques que l'honorable professeur attribue à une foule de médicaments. Dans leur naïf étonnement, ils croient avoir mal interprété les préceptes du maître. Ces déceptions, nous n'y avons jamais été exposé, parce que les illusions thérapeutiques de M. Trousseau nous ont toujours inspiré de la défiance et de l'incrédulité. Pourquoi d'ailleurs tant de médicaments ? En médecine, les indications sont la chose importante, et nous croyons qu'on peut les remplir à l'aide d'un petit nombre d'agents dont les propriétés sont bien démontrées. Tous les trésors pharmacologiques accumulés dans les formulaires et dans les innombrables circulaires enfantées par l'industrialisme médical, ne sont que de stériles richesses, et nous inspirent peu de confiance. A quoi bon ces produits thérapeutiques que chaque année voit éclore et disparaître ? Si l'efficacité d'un médicament a été constatée par l'expérience des siècles, pourquoi lui substituer de nouveaux médicaments ? Si des agents curatifs, vantés autrefois, sont tombés dans un juste oubli, pourquoi les en faire sortir ?

chez les autres (1). Quelquefois aussi elles prouvent l'improbité scientifique.

Une doctrine mensongère, extravagante, est en vogue ; elle conduit à la fortune ceux qui l'adoptent. Tel médecin s'y rallie sans y croire ; il s'agit de la défendre quand elle devient un sujet de discussion ; on appelle donc à son aide toutes les ressources de l'argumentation la plus subtile ; on s'efforce de faire valoir des sophismes dont on connaît toute la fausseté, on se voue à l'erreur. Qu'en résulte-t-il ? Cette habitude d'argumentation déloyale fausse le jugement, elle anéantit l'aptitude à discerner le vrai du faux ; à force de défendre l'erreur, on finit par y croire, l'improbité scientifique conduit à l'abaissement intellectuel.

(1) *Hippocrate dit oui, Galien dit non ;* Messieurs les magistrats affectionnent beaucoup cette plaisanterie usée jusqu'à la corde. Mais l'unanimité d'opinion n'est pas chose commune dans le temple de Thémis. Très-souvent, pour ne pas dire toujours, *Cujas dit oui, Bartole dit non.* Entrez au palais un jour de grand tournoi ; n'en doutez nullement ; le procureur dira oui, l'avocat dira non. Vous avez un procès ; le tribunal de première instance vous condamne, la cour d'appel vous donne gain de cause. Doit-on en conclure que la loi est absurbe ? Non, mais ceux qui l'interprètent ne sont pas toujours également éclairés, également judicieux. Deux généraux, en présence de l'ennemi, dans des circonstances identiques, n'adopteront pas toujours le même ordre de bataille. Cela ne prouve nullement que les sciences militaires sont conjecturales.

Quant à l'homœopathie, elle ne devrait faire naître parmi ses adeptes aucune dissidence ; s'il est vrai, comme le disent les homœopathes, que cette doctrine est *providentielle*, si *son principe invariable a été établi par Dieu lui-même*, si l'*Organon* est un *évangile*, la discussion doit faire place à la foi. L'autorité est le seul guide des homœopathes ; la nouvelle religion est indiscutable, son chef visible sur la terre, Hahnemann, est infaillible. Cependant, deux citations empruntées par M. Fallot aux *Archives homœopathiques* et au *Traité des maladies chroniques*, prouvent que les homœopathes sont quelquefois en désaccord. Selon les archives, « les essais sur l'homme en santé doivent être faits avec des doses allopathiques, » et selon le traité des maladies chroniques, « avec des doses élevées « à la puissance des dernières dilutions. » (*Bulletin de l'Académie de Médecine de Belgique*, t. VIII, p. 1177). Nous avons déjà dit que plusieurs homœopathes rejettent la théorie de la psore. D'autres n'admettent pas l'infinitésimisme. Quelques-uns font bon marché du dynamisme, il en est qui tiennent médiocrement au symptomatisme ; d'autres, plus téméraires, ne veulent pas reconnaître une force préexistant à l'organisation. Enfin il en est qui ne conservent que le principe des semblables. Oui, mais alors, que devient la doctrine ? Il est temps que les homœopathes orthodoxes fassent entendre le cri d'alarme. *Caveant sacerdotes*, un schisme peut s'élever dans l'église hahnemannienne.

Enfin il est un malheur inhérent à la médecine comme à toutes les branches des connaissances humaines. Il est des médecins qui ne manquent pas d'étude, qui ne manquent pas de bonne foi, mais qui manquent de jugement. Les principes, ils les connaissent, ils ne savent pas en faire l'application. Dans les livres, dans l'enseignement, on rencontre à chaque pas l'erreur et la vérité. Pour distinguer le vrai du faux, que faudrait-il ? Raisonner. Il est bien plus facile d'accepter humblement l'autorité de Messieurs tels et tels ; cela dispense de réfléchir. Après trente années de pratique, bien des médecins n'ont pas d'autre thérapeutique que celle qu'ils trouvent dans le dernier numéro de leur journal.

Une dernière question avant de terminer notre travail. Nous ne croyons pas à la sincérité de Hahnemann ; l'*Organon* et le traité de matière médicale pure sont des mystifications ; mais s'il y a des médecins qui ne voient dans l'exercice de l'homœopathie qu'un accroissement de clientèle, d'autres ne sont-ils pas sincères et convaincus ? Nous le croyons; il est des homœopathes dont l'honorabilité ne peut être révoquée en doute. La puissance des aberrations de la pensée est quelquefois bien grande, même chez les hommes que l'on devrait croire exempts de faiblesses intellectuelles. Le sceptique Bayle croyait aux revenants, et n'osait le soir rester seul dans un appartement. Pascal voyait toujours devant lui un précipice prêt à l'engloutir. Le mauvais génie de Brutus lui apparut avant la dernière bataille qu'il devait voir, et lui annonça sa mort dans les plaines de Philippes ; Bonaparte, l'inventeur de la monarchie universelle, était bien persuadé qu'une étoile présidait à sa destinée ; dans un moment d'hallucination, il la voyait et la montrait à Caulincourt, qui, avec la meilleure volonté possible, ne voyait rien. La comète qui parut quelque temps avant sa mort fut pour lui un funeste présage, et il pensa à la comète qui annonça la mort de Jules César. Pourquoi donc un médecin, d'ailleurs très-éclairé, ne serait-il pas le jouet de quelque hallucination ? Mais s'il y a des homœopathes dont les convictions sont sincères, il y en a un grand nombre dont les convictions sont simulées. Peut-

on prendre au sérieux l'appel à une intervention divine dans les découvertes scientifiques (1) ? Est-ce là le langage de la raison ? A quelle science a-t-on jamais attribué une origine surhumaine ? Et depuis quand l'illuminisme peut-il être considéré comme le point de départ de nos connaissances ? La médecine, comme toutes les sciences, n'est pas sortie du cerveau d'un seul homme, comme Minerve du cerveau de Jupiter. Vingt siècles ont concouru à la construction de l'édifice médical, toujours agrandi, toujours inachevé. Chaque génération a apporté sa pierre ; et il aurait pu être donné à un seul homme de le renverser et de le reconstruire sur un nouveau plan ? Non, non, héritiers des siècles qui nous précèdent, nous ne pouvons que continuer et modifier l'œuvre qu'ils ont commencée. Que dirait-on si un insensé osait proclamer l'inanité de la géométrie, de la physique, de l'astronomie, de la chimie, de la botanique, que dirait-on s'il annonçait la prétention de recréer toutes ces sciences par la puissance de son génie ? Voilà cependant ce qu'a fait Hahnemann ! Voilà ce que ses sectateurs croient ou feignent de croire ! Voilà ce qu'ils ont persuadé à la foule.

L'accueil favorable que l'homœopathie a reçu des classes opulentes de la société ne m'impose pas. L'apparition de cette doctrine doit être considérée sous un double aspect ; son influence sur les masses ignorantes, riches ou pauvres, son influence sur les hommes éclairés qu'elle voudrait en vain récuser pour juges.

Les chiffres statistiques alignés par les homœopathes pour démontrer les progrès de leur doctrine n'ont aucune signification. Qu'importent les milliers d'homœopathes disséminés sur toute la surface du globe ? Cela ne prouve qu'une seule chose : l'ignorance et la crédulité de la foule. Si la science n'était pas le domaine d'un petit nombre d'hommes, les adeptes de l'homœopathie perdraient leur prestige. Faire le dénom-

(1) Le moyen âge, époque très religieuse, formula cet axiôme : *Non est philosophi recurrere ad Deum*. Les croyances religieuses ont certainement des droits à nos respects ; mais les faire intervenir dans les études scientifiques, ce serait anéantir toute connaissance.

brement des médecins homœopathes, cela ne suffit pas. il faudrait apprécier leur valeur. Où sont les grands hommes de la nouvelle doctrine? L'admiration et la reconnaissance ont élevé des statues à Vésale, à Bichat, à Broussais, à Laënnec; je ne sache pas que la ville de Meissen, berceau de Hahnemann, ait élevé une statue à ce génie incompris. Les homœopathes se comptent! A merveille! Fussent-ils en majorité, qu'importe? Les majorités ont souvent tort. *Etiamsi omnes, ego non.*

Depuis son apparition, l'homœopathie n'a jamais eu pour adeptes les hommes qui n'ont abjuré ni les lumières de leur esprit, ni le témoignage de leur raison; elle est en opposition avec les principes des sciences physiques et naturelles; la sanction de l'expérience lui a manqué; elle a été accueillie avec dédain par les hommes éminents qui, depuis le commencement de notre siècle, ont élevé les diverses branches des sciences médicales à la hauteur où elles se trouvent aujourd'hui; en Allemagne même, dans la patrie de Hahnemann, elle n'a jamais obtenu un succès de vogue, et elle y est maintenant tombée dans l'oubli (1); elle ne sert de base à aucun des traités de pathologie humaine publiés depuis le commencement de notre siècle jusqu'aujourd'hui; depuis l'ouvrage de Pinel jusqu'à celui de Grisolle, elle est à peine mentionnée dans ces immenses publications, dans ces immortels monuments élevés en France, en Allemagne et en Angleterre à la gloire des sciences médicales au dix-neuvième siècle; si elle a une existence légale fondée sur la liberté de la pratique médicale (2), elle n'a pas une existence officielle, car dans aucun pays, elle n'a été admise dans l'enseignement théorique et pratique de la médecine, ni dans les hôpitaux placés sous l'autorité de l'État. On ne peut donc le méconnaître;

(1) Le professeur Hecker, de Berlin, fut le premier qui, en 1810, entra dans la lice contre Hahnemann. On doit ranger parmi les adversaires de l'homœopathie Hæser (Iena), Burkard-Eble (Vienne), Dieffenbach, Hufeland (Berlin), Stieglitz (Hanovre), Gmelin (Heidelberg), et deux homœopathes sincères : Moritz-Muller et Griesselich.

(2) Cette liberté est incontestable dans la pratique privée, et elle n'a d'autres limites que la volonté du malade et la conscience du médecin. En est-il de même dans les établissements soumis à l'autorité d'une administration publique ? Je pose la question, je n'essayerai pas de la résoudre. Si un médecin, par ignorance

l'homœopathie, admirée par l'ignorance comme une découverte scientifique, doit être considérée comme le témoignage d'une aberration psychologique.

Les considérations qui précèdent ne s'appliquent qu'à la doctrine que l'on pourrait appeler l'homœopathie pure, l'homœopathie excluant tout mélange avec d'autres doctrines médicales, même quand l'expectation est insuffisante. « Mais « il est des médecins, dit M. Dumas (discours cité), qui font « de la médecine ordinaire, et qui ne repoussent pas le titre « d'homœopathe, *s'il peut leur amener une certaine clientèle* » (1). Eh bien, nous l'avouons, si les homœopathes purs nous effrayent, les homœopathes par circonstance nous étonnent, pour ne pas dire plus. Quoi ! un praticien, le même jour, à la même heure, traitera deux malades par des principes opposés ! A l'un il prescrira un purgatif dépourvu de propriétés dynamiques, à l'autre un médicament dont l'action est fondée sur ces propriétés ! Dans le premier cas, il nie l'infinitésimisme ; dans le second cas, il l'affirme ! Mais si la vérité se trouve d'un côté, l'erreur doit nécessairement se trouver du côté opposé. L'homœopathe par circonstance admet donc tout à la fois la vérité et l'erreur ? Certains médecins avouent sans rougir qu'ils ne rejettent aucune doctrine, ils décorent cette règle de conduite du nom d'éclectisme. Étrange aberration ! L'éclectisme consiste dans un choix judicieux ; admettre

ou par témérité, adoptait une thérapeutique qui serait en opposition avec les principes consacrés par la science, l'intervention de l'administration serait-elle légitime ? Si par exemple on autorise dans un hôpital le traitement de l'épilepsie par les médicaments homœopathiques, ne devrait-on pas aussi permettre le traitement par l'exorcisme ? Qu'on ne crie pas à l'exagération, tout est possible dans le siècle des esprits frappeurs et des tables tournantes. La plupart des noms donnés à l'épilepsie par les médecins indiquent qu'on lui a longtemps attribué une origine surnaturelle. (Haut-mal, maladie divine ou sacrée, morbus dæmoniacus, morbus astralis, morbus herculeus, mal de Saint-Jean), et je me souviens qu'à l'époque où j'étais assis sur les bancs de l'école, un de mes condisciples affirmait gravement avoir guéri un accès d'épilepsie par l'eau bénite.

(1) Certains homœopathes posent à leurs clients cette question : Par quelle méthode voulez-vous être traité ? Une semblable question est absurde. Un médecin appelé à aider un malade de ses conseils, est enchaîné par sa conviction; pour lui, la liberté de choisir n'existe pas, il ne peut admettre qu'une seule thérapeutique, celle que sa raison lui impose.

toutes les doctrines, même celles qui sont fondées sur des principes opposés, ce n'est pas choisir, c'est faire de l'industrie médicale. Si ce que les homœopathes appellent l'ancienne médecine leur a réussi, pourquoi adoptent-ils l'homœopathie? Si elle ne leur inspire plus de confiance, pourquoi n'y renoncent-ils pas ? Si on leur impose une thérapeutique que leur raison repousse, ne serait-il pas plus honorable de se retirer que d'asservir leur volonté à celle de leurs clients ? Je crains bien que l'homme qui répudie facilement une conviction scientifique n'ait la même facilité de changement dans les convictions morales. J'admire les gens qui sont catholiques à Bruxelles, protestants à Berlin, musulmans à Constantinople; républicains à Washington, constitutionnels à Londres, absolutistes à Paris. Je ne sais s'il est des hommes dont la vaste et puissante intelligence peut renfermer plusieurs convictions, je ne suis pas de ce nombre ; qu'il s'agisse de philosophie, d'histoire, de politique, de littérature, d'art, de morale, de médecine; une conviction, quand elle est forte et ancienne, s'impose à celui qui la possède, et il n'est pas donné à l'homme d'y renoncer; le temps la modifie peut-être, il ne la change pas. « On n'a pas deux fortes convictions en sa vie, dit M. Mignet, « les esprits ardents gardent leur premier enthousiasme, et « les cœurs généreux ne se donnent bien qu'une fois. » Voilà une noble pensée, noblement exprimée, mais je rougis de la citer à propos d'homœopathie.

Avant de déposer la plume, qu'il me soit permis de me rendre ce témoignage, que, si je n'ai pas dissimulé le sentiment de répulsion que m'inspire l'homœopathie, je me suis du moins abstenu d'attaques personnelles. Les succès de scandale me sourient peu. Quant à Hahnemann, le silence à son égard était impossible. L'auteur de la doctrine appartient à l'histoire, elle doit le juger sévèrement. Aux hommes dont l'existence obscure est passée inaperçue, le repos et l'oubli ; à ceux qui ont remué des idées, la responsabilité morale de leurs actes. « On doit des égards « aux vivants, on ne doit « aux morts que la vérité. » (1)

(1) Voltaire.

RÉPONSE A M. STOCKMAN.

A chacun la responsabilité de ses actes.

La publication de mon mémoire sur l'homœopathie a donné lieu à un fait inoui. Un homme que je ne connais pas, que je n'ai pas nommé dans mon mémoire, m'a adressé une réfutation injurieuse jusqu'au délire. En écrivant une appréciation de l'homœopathie, j'ai usé d'un droit, et je n'avais pas à me préoccuper des opinions médicales de M. Stockman et de la crainte de lui déplaire. L'audace de cet homme ne pouvait rester impunie; j'adressai ma réponse à la Société de médecine de Gand. A mon grand étonnement, cette assemblée, sur la proposition de M. Dumont, docteur homœopathe, avait failli à son devoir en votant l'impression du pamphlet de M. Stockman, mais mon étonnement fut bien plus grand encore, lorsque j'appris que sur les conclusions du même M. Dumont, elle avait voté « l'impression de la partie purement scientifique de ma réponse, » et exigeait de moi « la suppression de toutes les personnalités adressées à M. Stockman » (1). La

(1) Les rapports de M. Dumont, abondent en hésitations et en contradictions; quand vous croyez saisir sa pensée, elle vous échappe. Nommé rapporteur de la commission appelée à examiner mon mémoire, il fait un rapport verbal. Sur l'invitation de l'assemblée, il écrit son rapport (page 8). J'espérais le lire dans le bulletin, il n'y a pas encore paru. Il reconnaît que « le droit de réponse est implicitement établi dans le règlement, et que M. Stockman a le droit de me répondre, même par écrit (page 238), » et il me dénie le droit établi dans le règlement de répondre aux injures de son collègue. Il ne voit dans les invectives de M. Stockman, que « des expressions un peu vives qui ne dépassent point es limites légitimes de ce genre de discussion! » et il demande la suppression de ces expressions qu'il trouve légitimes! Il laisse à M. Stockman « la responsabilité des expressions qu'il employe, et il assume sur lui cette responsabilité par les conclusions de son second rapport qui impliquent l'approbation des injures de son collègue. Dans son premier rapport. M. Dumont, en demandant la suppression de certaines expressions employées par M. Stockman, propose à 'assemblée « de laisser à l'auteur le soin de ces corrections dans le travail de

société reconnaissait donc à un de ses membres le droit de m'insulter, et me déniait le droit de lui renvoyer l'insulte. Elle ouvrait le volume de ses publications à l'attaque, elle le fermait à la défense. Pour la seconde fois, elle faillissait à son devoir. L'honneur ne me permettait pas de me soumettre à une semblable décision, et de faire désormais partie d'une assemblée qui, par le fait de ses votes, s'associait à la pensée qui avait inspiré de coupables invectives, et les couvrait de son approbation. J'envoyai donc sur le champ à la Société de médecine de Gand, ma démission de membre correspondant.

La Société de médecine de Gand peut me fermer le bulletin de ses publications, elle n'étouffera pas ma voix et elle ne brisera pas ma plume. C'est au corps médical que j'adresse mon appel, c'est le corps médical que je prends pour juge entre M. Stockman, M. Dumont, la Société de médecine de Gand et moi. J'attends son arrêt avec confiance. Le corps médical dira si j'avais le droit de juger sévèrement le charlatanisme de Hahnemann; si le pamphlet de mon adversaire peut être avoué par un homme qui se respecte; si les flèches de Parthe qu'il me lance en se réfugiant lâchement derrière le vote protecteur de ses collègues ne sont pas l'aveu d'une défaite honteuse; si les rapports de M. Dumont sont des témoignages de franchise; si la Société de médecine de Gand pouvait, sans manquer de dignité, me livrer aux injures d'un de ses membres, si elle pouvait, sans enfreindre les lois de la justice, me refuser le droit de me défendre.

révision des épreuves » ; mais M. Stockman ne prit pas au sérieux l'adoption de ces conclusions par la société, il laissa les passages injurieux dont la suppression *paraissait être* une condition formelle du vote de ses collègues. La décision de la société n'avait en effet rien de sérieux, car non seulement elle ne crut pas devoir désavouer les injures dont elle avait interdit l'impression, mais elle les approuva hautement en me contestant le droit d'y répondre. On chercherait en vain dans les annales des sociétés savantes un seul vote que l'on puisse comparer à celui que vient d'émettre la Société de médecine de Gand. Cette assemblée m'annonce qu'elle ne peut accepter la forme de ma réponse. Dans d'autres circonstances, je ne l'aurais pas choisie, mais elle m'était imposée par la forme de la réponse de M. Stockman que la Société de médecine de Gand a trouvée acceptable. A la sottise, j'ai opposé le persiflage, à l'injure, j'ai opposé l'injure.

À MESSIEURS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE GAND.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ma réponse à M. Stockman; je vous prie de décider l'impression de cette réponse et de cette lettre dans le prochain numéro de votre bulletin. Je suis dans une position exceptionnelle; les injures que m'a adressées M. Stockman sont tombées dans le domaine public; il serait pénible pour moi que l'impression de ma réponse fût différée pendant deux mois. Tant d'audace m'étonne. Que M. Stockman le sache bien, l'imputation infâme qu'il dirige contre moi est de celles qu'on n'oublie pas, et qu'on ne pardonne pas. L'inquisition! qu'est-ce que cela signifie? Quel rapport y a-t-il entre l'inquisition et mon mémoire? Qu'y a-t-il d'inquisitorial dans mon travail ? Les ouvrages de Hahnemann, ceux de ses adversaires, ceux de ses défenseurs, tout cela appartient à la publicité, et l'idée de publicité exclut nécessairement l'idée d'inquisition. Que l'on combatte mes idées, c'est très bien, mais qu'on en respecte l'auteur. Si la valeur de mes appréciations peut être contestée par tout le monde, mon honorabilité ne peut être contestée par personne; pour avoir le droit de m'accuser, il faudrait au moins me connaître. Les personnes auxquelles j'ai communiqué la réponse de M. Stockman ont été frappées de stupeur. Évidemment, la conscience publique se révolte, on se demande si une semblable conduite est possible, on se demande si en écrivant des injures que l'homme le plus éhonté désavouerait, il était dans son bon sens. En définitive, que veut cet homme ? Je ne le connais pas, son nom ne se trouve pas dans mon mémoire, il ne répond pas à une attaque personnelle. J'ai écrit une appréciation de la doctrine de Hahnemann, je l'ai jugée sévèrement, j'ai usé d'un droit, et j'ai la conscience d'avoir rempli un devoir, car je m'estimerais heureux si mes efforts pouvaient contribuer à détruire de funestes erreurs. Vraiment, il s'agissait bien de M. Stockman. Que m'importe la personne de M. Stockman. En substituant à une question de doctrine, une question de personne, il exagère singulièrement son importance.

Je renvoye à M. Stockman, *toutes les injures qu'il m'adresse*, soit en son nom, soit en les empruntant sournoisement aux ouvrages des docteurs André, Teste et Feuillet. C'est à M. Stockman en effet que doivent s'adresser les imputations que renferment ces injures, et je vais le prouver. M. Stockman, page 229, cite, en le tronquant, un passage de mon mémoire, il lui fait exprimer une pensée qui n'est pas la mienne, donc il n'est pas sincère. Il craint d'être seul dans la lutte, il appelle à son aide une plume plus exercée que la sienne, donc il est lâche. Son impuissance de réfuter les arguments que j'ai opposés aux principes de l'homœopathie est évidente, donc son ignorance ne l'est pas moins. Il m'applique, sans me connaître, les paroles des docteurs André, Teste et Feuillet, donc il est volontairement aveugle et il me calomnie. Pour lui, la réfutation n'est rien, l'injure est tout, donc son travail n'est qu'une diatribe. Il n'a écrit qu'une méchante compilation, donc sa réponse se compose de vieilles idées cent fois répétées. Il croit à l'efficacité d'un traitement médicamenteux dans des lésions chirurgicales, donc il a l'esprit faux. Il cite, non sans intention, les paroles de M. André sur les apôtres de la vérité, donc il est orgueilleux. Il avoue, et cette fois il est sincère, que de longues années sont nécessaires pour apprendre la nouvelle doctrine, donc il est paresseux.

Ce n'est pas dans un moment de colère irréfléchie, mais après six mois de méditation que M. Stockman adresse à la société de médecine de Gand une réponse qui est un chef-d'œuvre de bêtise et de méchanceté. Son pamphlet sera lu avec indignation par les membres du corps médical. J'espère au reste, qu'après avoir été injurié par cet homme, je ne serai jamais loué par lui. « Il y a, dit La Rochefoucauld, des reproches qui louent, et des louanges qui médisent. »

M. Stockman cite, page 233, les passages de mon mémoire qui ont provoqué sa colère. Comment donc! « Je tonne contre le principe des semblables! J'ai osé dire que *l'Organon* et le traité de matière médicale pure sont des mystifications! » M. Stockman s'attribue le rôle de la mouche du coche. Serait-il par hasard l'auteur de ces ouvrages et le principe des sem-

blables s'est-il incarné en lui? Comment! De par la volonté souveraine de M. Stockman, il est défendu de juger Hahnemann! On revendique pour l'auteur de l'homœopathie un privilége que l'on n'a jamais réclamé pour aucun personnage historique! Si la mémoire de Hahnemann est inviolable, si ses écrits sont sacrés, qu'on le dise, qu'on écrive dans le code le crime de lèse-majesté hahnemannienne, et nous garderons le silence. Si l'homœopathie est une arche sainte à laquelle il est défendu de toucher, qu'on veuille bien nous l'apprendre, nous ne nous exposerons pas aux bûchers de l'inquisition et aux foudres vengeresses de M. Stockman. Les homœopathes indépendants eux-mêmes, ceux qui sont peu disposés à s'incliner devant l'idole, s'imposeront une prudente réserve dans leurs appréciations de la doctrine, ils ne diront plus, « qu'ils ne « croient pas à l'action des doses infinitésimales, ou tout au « moins qu'ils en doutent — que leur expérience personnelle « n'est pas en leur faveur — qu'elles sont non actives — que ce « ne sont pas les doses infinitésimales qui agissent dans la « guérison d'une maladie, mais la nature — qu'un cas isolé « a peu de valeur — qu'il n'y a pas une seule maladie dont le « traitement homœopathique ait été franchement élucidé — « qu'il n'y a pas un seul groupe de symptômes nettement « déterminé sur lequel les médecins homœopathes soient « d'accord — qu'on ne doit admettre la loi des semblables « que dans un certain cercle — qu'on trouve dans la matière « médicale de Hahnemann un amas diffus de symptômes « nombreux souvent contradictoires ou puérils, et dans les « faits cliniques un grand nombre d'observations péchant par « le diagnostic, et montrant souvent à cet égard une erreur « grossière — qu'on ne peut absoudre les erreurs des homœo- « pathes des anciens jours — qu'il faut prouver avant de croire « — qu'il y a des esprits trop crédules, etc., etc. » Ces appréciations sévères de l'homœopathie, de qui émanent-elles? Des adversaires de cette doctrine? Non, Messieurs, je n'ai fait que reproduire les paroles de Messieurs Curie, Crétin et Jousset. Si M. Stockman les avait connues, il aurait sans doute prodigué l'injure à ces médecins courageux et sincères qui ne craignent pas de com-

battre l'erreur, même quand ils la rencontrent sous leur drapeau.

Avant d'écrire, ce qu'il appelle sa réfutation, M. Stockman aurait dû se souvenir du précepte d'Horace :

versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

Que M. Stockman sache traiter la rougeole et la scarlatine, avec ou sans globules ; il l'affirme, je le crois et je ne lui demande pas de certificats ; mais cela ne suffit pas pour aborder des questions de doctrine médicale. Ces questions se lient à des idées philosophiques dont la connaissance est entièrement étrangère à M. Stockman et dont il ne soupçonne même pas l'existence. A-t-il jamais pensé à la filiation qui existe entre certains points de la doctrine de Hahnemann et la philosophie allemande? Si on lui expliquait cette filiation, la comprendrait-il ? Il croit faire merveille en empruntant des citations aux ouvrages de Jahr, de Feuillet, de Perrussel, de Griesselich, de Léon Simon, de Trousseau, d'André, de Teste, etc., etc. Après avoir cité, il ressent une satisfaction béate, et il ajoute niaisement : « ces lignes sont à l'adresse du docteur Brenier. » Ailleurs, il annonce qu'il va « me contrarier singulièrement, » ailleurs encore, il annonce qu'il va « me faire plaisir. » Le pauvre homme ! Il cite, il cite encore, il cite toujours. Quand un ouvrage lui tombe sous la main, il lui emprunte citations sur citations. La manie citative de M. Stockman me rappelle les vers du *Pauvre diable :*

Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
L'esprit d'autrui par supplément servait,
Il compilait, il compilait, compilait.

Lorsque sonnera la trompette de la résurrection, si les auteurs cités reprennent ce qui leur appartient, il restera bien peu de chose de l'œuvre de ce fatigant et infatigable citateur. Pour atténuer le triste effet de tous ces emprunts, il ne met de guillemets qu'au commencement des alinéas. Le procédé est ingénieux.

Ce qui est parfaitement risible, c'est qu'après avoir lu et

cité tant d'ouvrages sur l'homœopathie, il paraît convenir qu'il connaît peu cette science sublime dont il se constitue le champion, c'est du moins ce qu'on doit conclure des reproches pleins d'amertume qu'il adresse dans sa péroraison « aux homœopathes rigoureux » au nom « des homœopa-« thes moins sévères » (page 237). Avant de « quitter l'allopa-« thie pour l'homœopathie, » il faut, dit-il, une transition que « la *nécessité* d'apprendre la nouvelle doctrine fait *nécessai-« rement* durer des années entières. » Si je ne me trompe, M. Stockman en est encore à la période de transition, car les passages que je viens de citer me font présumer qu'il n'a pas encore, pour parler son langage exquis, « quitté l'allopa-« thie. » Doué d'une prodigieuse faculté synthétique, il adopte provisoirement pour doctrine médicale, l'homœoallopathie, ou si l'on préfère une dénomination moins polysyllabique, la pantopathie.

Je viens de parler de la page 237 de la réponse de M. Stockman. Eh bien, si on lisait les quatorze lignes qui terminent cette page en présence d'un partisan de l'homœopathie, il les attribuerait à un adversaire de cette doctrine. Jamais insulte plus grave n'a été adressée aux défenseurs des principes de Hahnemann, soit qu'ils adoptent l'homœopathie en excluant tout autre système, soit qu'ils l'admettent sans renoncer aux principes de la médecine traditionnelle.

Je ne terminerai pas cette lettre sans répondre à une insinuation de M. Stockman. Il paraît croire que mon mémoire a été commencé il y a trente ans. Cette insinuation, si elle était vraie, prouverait en ma faveur ; on devrait en conclure que mes études sur l'homœopathie ne sont pas récentes, et que j'ai acquis le droit d'en parler en connaissance de cause. Mais M. Stockman se trompe ; avant le mois de juillet 1866, je n'ai jamais eu la pensée de publier une seule ligne sur l'homœopathie. Les motifs de ma détermination sont récents ; mais je ne crois pas devoir les faire connaître, ils ne sont pas du ressort de la publicité.

Je comprends le dépit, les craintes, l'anxiété de M. Stockman; mais, dans son intérêt, il devrait les dissimuler. Les gens du

monde admirent l'homœopathie sur parole, mais personne ne veut la connaître. Il faudrait lire *l'Organon*, et ce serait bien long, bien fastidieux ; on ne veut pas se donner cette peine. Eh bien, j'ai présenté au commencement de mon mémoire un résumé de la doctrine de Hahnemann extrait de *l'Organon*. Je défie les gens du monde qui ont lu ce résumé de croire désormais à l'homœopathie. De là, les ignobles colères de M. Stockman. Aussi, dans un passage de sa réponse, page 217, il parle de ma *perspicacité ;* et, s'il l'osait, il me la reprocherait. J'en suis bien fâché pour M. Stockman ; mais je ne me suis pas cru obligé de lui demander son assentiment avant d'exposer et de combattre les principes dévéloppés dans *l'Organon;* je ne me suis pas non plus cru obligé de parler de l'homœopathie à genoux et chapeau bas.

J. BRENIER, D. M.

Mons, 27 août 1867.

Réponse à M. Stockman.

Delenda Carthago !
Caton.

En lisant les premiers mots de cette chose intitulée par M. Stockman : Réfutation de *quelques points* traités par M. le docteur Brenier dans son mémoire sur l'homœopathie, j'ai prévu que cette prétendue réfutation n'est pas un travail sérieux. Dans mon mémoire, j'ai exposé les principes de l'homœopathie ; j'en ai démontré l'inanité, il fallait me combattre page par page, argument par argument ; il fallait détruire mes raisonnements en leur opposant des raisonnements plus décisifs. M. Stockman n'a pas essayé d'accomplir cette tâche, et il a bien fait ; c'eût été plus que difficile. Après avoir lu cette insignifiante rapsodie, cette compilation indigeste que M. Stockman appelle lui-même une ébauche, je ne sais s'il croit à l'infinitésimisme, au dynamisme, à la théorie de la psore, à la force sans matière ; en un mot, s'il croit aux principes de la doctrine. Passe-t-il condamnation sur tout cela ? Il ferait

bien de nous l'apprendre. J'avais d'abord l'intention de ne pas répondre à M. Stockman, car cette quasi-réfutation ne mérite pas de réponse ; mais le silence ne m'est pas permis. En combattant l'homœopathie, j'ai usé d'un droit, et mon appréciation n'a pas été plus sévère que celles qui ont été émises à la séance de la Société homœopathique de Paris du 3 décembre 1866. Il serait étrange que M. Stockman me déniât un droit hautement proclamé par Messieurs les docteurs homœopathes Curie, Crétin et Jousset, qui ont certainement une plus haute valeur scientifique que lui. Je l'ai dit, j'ai usé d'un droit ; ce droit, je saurai le faire respecter, mais j'aurais plutôt brisé ma plume que de me livrer à des attaques personnelles, que de me permettre des imputations odieuses. Bien plus, j'ai reconnu que parmi les homœopathes, il y a des hommes sincères et convaincus. M. Stockman n'a pas imité cette réserve ; il m'a adressé des injures stupides qu'il n'oserait pas me dire en face, et qui ne seraient pas tombées de sa plume s'il se respectait lui-même. Si j'avais écrit vingt volumes sur l'homœopathie, jamais la pensée de l'inquisition ne se serait présentée à mon esprit. Cet homme me croit digne de remplir les fonctions de grand inquisiteur, et de mettre Bojanus à la torture. A de semblables paroles, je ne devrais opposer que le silence du mépris. Il parle de honte dans son épigraphe (1). S'il y a de la honte dans tout ceci, elle ne peut exister que chez l'homme qui m'adresse des injures qui retomberont sur sa tête, et qui seront flétries par l'opinion publique justement indignée. Si, à propos d'une discussion médicale, M. Stockman parle de grand inquisiteur, c'est qu'apparemment, en s'interrogeant lui-même, il a reconnu en lui l'aptitude nécessaire à l'exercice de ces fonctions. Si jamais l'on rétablit en Belgique la charge de grand inquisiteur, il posera certainement sa candidature.

Mon mémoire a été communiqué à la Société de médecine

1. Voici cette épigraphe : Non pudeat te nihil scire, turpe est nihil discere velle. Traduction libre : Il est honteux quand on n'est qu'un ignorant de se constituer le champion d'une doctrine médicale dont on ne connaît pas, dont on ne veut pas étudier les principes.

de Gand le 17 septembre 1866. D'après une déclaration écrite en tête de mon mémoire, et signée par M. le docteur Van Bambeke, mon manuscrit a été remis par cet honorable collègue à M. Stockman le 18 octobre 1866. L'élucubration de M. Stockman a été présentée à la Société de médecine de Gand le 7 mai 1867. Il lui a fallu six mois révolus pour écrire, je me sers de ses propres expressions, *une ébauche*, et une réfutation de *quelques points* traités dans mon mémoire. L'accouchement a été laborieux, et l'enfant, malgré les six mois de gestation, n'est pas viable. *Tantæ molis erat !* Six mois ! Il a dû se reposer le septième. Au reste, il avoue lui-même que cette réfutation est au-dessus de ses forces. Sur ce point, je suis parfaitement d'accord avec lui. Mais puisqu'il avoue son insuffisance, il aurait dû se récuser, et abandonner à un collègue plus capable que lui le soin de réfuter mon mémoire.

M. Stockman reproche à M. le professeur Dumas d'avoir dénaturé certains faits, d'avoir fait le roman, non l'histoire de l'homœopathie. Il serait bien simple de réfuter le roman et d'écrire l'histoire, mais il est plus facile de procéder par assertions tranchantes. M. Stockman affirme avec autant d'assurance que s'il s'adressait aux habitants de la lune. C'est donc M. Dumas qui a inventé les doses infinitésimales, le vase aux dimensions colossales que vous savez, les propriétés dynamiques, la matière médicale pure, l'action pathogénésique de la camomille, les circonstances qui doivent accompagner l'administration des médicaments ? L'homœopathie est un roman en effet, mais je doute que M. Dumas ait la prétention d'avoir imaginé ce roman. M. Stockman attaque M. Dumas, une des plus grandes illustrations scientifiques de notre époque. Toujours les Géants et les Pygmées. M. Stockman a un triste courage. Moi du moins, j'ai reconnu en M. Risueno d'Amador « un savant éminent, une haute intelligence ». J'ai reconnu en M. Léon Simon « un médecin d'un incontestable talent. » M. Stockman reproche à M. Dumas d'avoir *dénaturé* des faits. Accusation bien grave, qu'il n'essayera pas de prouver. Cet homme ne respecte donc rien ? Accuser M. Dumas d'avoir *dénaturé* des faits, mais c'est du délire.

M. Stockman dit n'avoir trouvé dans mon mémoire que « des objections vulgaires cent fois réfutées. » Je le défie de prouver son assertion. Réfutées à quelle époque ? par qui ? Si mes objections ont été réfutées, M. Stockman se ferait la partie belle en reproduisant ces réfutations. C'est ce qu'il ne fait pas, et ce qu'il ne saurait pas faire. J'ai emprunté, il est vrai, quelques arguments à plusieurs auteurs, mais je les ai nommés, et j'ai noté par des guillemets les passages cités. Ces citations constituent-elles toute ma réfutation? J'en appelle à la bonne foi de tous les médecins qui ont lu mon mémoire.

M. Stockman espère « qu'une plume plus exercée que la sienne » lui viendra en aide. Il observe sans doute chaque jour tous les points de l'horizon pour signaler au monde hahnemannien l'apparition de cette bienheureuse plume plus exercée que la sienne. En attendant l'arrivée de cette plume si ardemment désirée, il emprunte la plume de M. Jahr. Cela fournit deux pages à son ébauche. J'ai beau lire et relire ces deux pages, il m'est impossible d'y trouver une réfutation de mon mémoire. A-t-il voulu tout simplement faire du remplissage, alors il aurait pu citer au hasard les deux premières pages venues de l'ouvrage de M. le docteur Jahr, il n'eût pas moins atteint son but.

M. Stockman va-t-il enfin réfuter les arguments que j'ai opposés aux principes de l'homœopathie? Va-t-il prouver que l'infinitésimisme, le dynamisme, le psorisme, le syphilisme, le sycosisme, sont des vérités ? Pas le moins du monde. Mais s'il ne veut pas refuter mon mémoire depuis la première page jusqu'à la dernière, pourquoi donne-t-il à son ébauche le titre de réfutation, ou plutôt, pourquoi a-t-il fait son ébauche? Après avoir emprunté la plume de M. le docteur Jahr, le voilà maintenant qui emprunte la plume de M. le docteur Perussel pour prouver, quoi ? Que l'homœopathie est une vérité ? Non, que Hahmemann est un grand homme. Voilà un singulier paralogisme. Mais réfutez-moi donc, mais prouvez donc que je me suis trompé ; après cela vous chanterez la gloire de Hahmemann tant que vous voudrez. M. Stockman ne se croit peut-être pas encore suffisamment éclairé pour

prendre la défense des doses infinitésimales, des propriétés dynamiques, de la théorie de la psore. Dans l'étude de cette science surhumaine, les chevrons ne viennent pas vite. Il avoue (page 237) qu'il faut « des années entières pour ap-« prendre la nouvelle doctrine »,soit, nous attendrons dix ans s'il le faut. Espérons que dans dix ans il nous offrira autre chose qu'une « ébauche contenant la réfutation de quelques « points. » Il pourra aussi pendant ces dix ans « exercer sa plume » et surtout, étudier les préceptes de la politesse, des convenances, des égards, du bon ton, de la bienséance ; car il paraît avoir peu médité les *Leçons de civilité* qu'on lui a mises dans les mains dans son enfance, et je doute beaucoup que dans cette branche de l'enseignement primaire, il ait jamais obtenu la couronne ou l'accessit.

Je ne sais si M. Stockman admet les doses infinitésimales; il nous indique comme doses infinitésimales (page 215): $\frac{1}{100}$, $\frac{1}{50}$ de grain, 1 grain, 15 centigrammes. Voilà ce que M. Stockman appelle « des doses vraiment fabuleuses comme infinitésimales » Nous voilà loin des novemdécillionièmes. M. Stockman se moque-t-il du monde?

Après la citation empruntée à l'ouvrage de M. le docteur Perussel, M Stockman est bien près de faire entendre le cri de triomphe d'Archimède Hippocrate est le créateur de l'homœopathie! « N'a-t-il pas écrit? *Vomitus vomitu curatur*. » Si Hippocrate pouvait renaître, il serait bien étonné d'apprendre qu'il est l'auteur de l'homœopathie. Le vomissement guérit le vomissement; c'est quelquefois vrai. Si les vomissements sont dus à une indigestion, ils la guérissent en déterminant le rejet des aliments, mais si les homœopathes généralisent cette thérapeutique, ils traiteront par le tartre émétique le vomissement produit par l'ingestion intempestive du tartre émétique, le vomissement dû à l'inflammation de l'estomac, au cancer de cet organe, à la gastralgie, à une occlusion intestinale, aux maladies de l'utérus, à l'état de grossesse, à la péritonite, aux maladies cérébrales, etc. Pour rester fidèle au principe des semblables, ils traiteront l'apoplexie par l'opium, la cystite par les cantharides, la pléthore par les ferrugineux, l'ané-

mie par la saignée, les hémorrhagies utérines par les emménagogues, etc.

M. Stockman va-t-il enfin aborder la discussion des arguments par lesquels j'ai combattu les principes développés dans l'*Organon* (1)? Non, il nous donne la liste des découvertes de Hahnemann. Ces brillantes découvertes, en y comprenant l'efficacité du sel marin dans la phtisie, constituent un bagage scientifique fort mince. Maintenant voici venir un nouvel emprunt à la plume de M. le docteur Feuillet. Cela fournit encore une page à l'ébauche de M. Stockman. Vient ensuite une appréciation de la doctrine homœopathique par Trousseau. Quelle mosaïque! L'appréciation de Trousseau m'importe fort peu.

Page 207. « L'homœopathie, dit M. Stockman, oblige à une « pharmacopée et à une posologie ou préparation et administration tout à fait nouvelles et différentes des médicaments. » Ah oui, les dilutions, les triturations, les succussions. Réservez tout cela pour la prochaine édition du *Livre des secrets du grand et du petit Albert*.

Page 212. M. Stockman suppose « que j'ai fait des expériences « répétées et sérieuses avec des doses infinitésimales. » Je

1. M. Stockman n'est pas le seul homœopathe qui renonce à défendre les principes de l'*Organon*. Au moment où j'écris ces pages, je lis dans une lettre adressée par M. le docteur Perussel à M. le Rédacteur de l'Abeille médicale, le 27 juillet, le passage suivant: « Vous nous attaquez sans cesse sur nos doses « infinitésimales, comme si elles étaient la base de notre méthode ou réforme de « l'art de guérir..... ce n'est pas là qu'est le nœud gordien de la difficulté pour « tous, mais bien dans la vérité du principe *similia similibus curantur*...... »
Si les homœopathes rejettent les principes de la doctrine de Hahnemann, que devient cette doctrine? Si le principe de l'administration des médicaments à doses infinitésimales n'a aucune importance, pourquoi prescrivent-ils à leurs clients des médicaments à doses infinitésimales? S'ils ne conservent qu'un seul principe de l'*Organon*, le principe des semblables, je le répète, ils doivent nécessairement le généraliser, car l'idée de principe implique l'idée de généralisation. Alors, pourquoi ne traitent-ils pas toutes les maladies par les médicaments qui produisent ces maladies chez l'homme sain, non pas à doses infinitésimales, puisqu'ils font bon marché de ces doses, mais à doses pondérables? Je demanderai pour la seconde fois, pourquoi ils ne traitent pas l'apoplexie par l'opium, la cystite par les cantharides, les hémorrhagies utérines par les emménagogues, aux doses indiquées dans les formulaires.

veux bien faire preuve de modération, et me contenter d'accuser M. Stockman d'étourderie. Avant de me refuter, il devrait me lire. Qu'il lise donc ma réponse, page 62 de mon mémoire. « L'expérimenter, c'est autre chose, un médecin ne « doit consulter dans le traitement d'une maladie, que sa con- « viction et sa conscience. » Je repousse donc, de toute la force de ma conviction et de ma conscience, la supposition aussi fausse que malveillante de M. Stockman.

M. Stockman nous apprend qu'en Allemagne, on a essayé de traiter la pneumonie par l'expectation et que « des centaines « de malades sont morts victimes de ces expériences coupables. » Vraiment je le crois bien, il n'y a pas de maladie qui exige une thérapeutique plus active que la pneumonie. Un médecin judicieux ne conseillera jamais l'expectation dans cette maladie. Les expériences, coupables en effet, dont parle M. Stockman, ne sont pas des arguments qu'on puisse invoquer à l'appui de l'homœopathie. Le traitement de cette maladie par l'homœopathie, dit M. Stockman, ne donne qu'une mortalité de 8 p. °/₀. Je répondrai à M. Stockman que la bronchite est bien plus fréquente que la pneumonie, il est donc probable que ces cas nombreux de pneumonies guéries par l'homœopathie étaient des bronchites dont le diagnostic a offert quelques difficultés.

Il est parfaitement inutile, je crois, de réfuter tous les alinéas de l'ébauche de M. Stockman; non seulement il ne veut pas, ou il ne peut pas combattre mes raisonnements, mais il me fait des objections que j'ai prévues et auxquelles j'ai répondu d'avance. Je ne pourrais donc répondre aux arguties de M. Stockman qu'en reproduisant une partie de mon mémoire. Evidemment, c'est impossible. Que M. Stockman le relise et qu'il tâche de le comprendre.

Page 214. M. Stockman nous raconte des conversations entre des concurrents et des juges de concours. Commérage que tout cela. Passons.

Page 215. M. Stockman invoque l'autorité scientifique d'un supérieur de la Trappe et d'un Révérend Père. C'est toute une odyssée que le récit de M. Stockman. D'abord, le trap-

piste revient de Paris où il s'est rendu dans des intentions entièrement thérapeutiques. Il rencontre le R. Père à Staouëli et lui raconte comment le docteur Petroz l'a guéri d'une fièvre intermittente opiniâtre par un grain de quinine, dose essentiellement infinitésimale. Le R. Père s'était embarqué pour l'Algérie dans le but très-louable de recevoir dans cette contrée lointaine des leçons homœopathiques du docteur Rapou. Suffisamment initié aux mystères de l'infinitésimisme, « il se met à expérimenter » la quinine et l'arsenic, non plus à la dose d'un grain, mais à des doses vraiment infinitésimales.

N'oublions pas la date de ces grands événements : Octobre 1849.

Notons aussi que cet épisode de l'ébauche de M. Stockman suffirait seul pour réfuter victorieusement tout mon mémoire.

Pour en finir avec le R. Père de Staouëli, espérons que ses idées réformatrices ne se borneront pas à la médecine, mais qu'elles s'étendront aux sciences physiques. « La science ne peut pas toujours rester emprisonnée dans le lit de Procuste (1). » On nous a déjà prouvé qu'il existe *une force sans matière*, espérons qu'on nous démontrera bientôt que la pesanteur est une force qui *éloigne* les corps du centre de la terre. Il est temps aussi de modifier l'énoncé des lois de l'attraction ; on nous répète depuis trop longtemps que cette force est en raison directe des masses, et en raison inverse du carré des distances ; il nous faut du nouveau, il est temps de démontrer que l'attraction est en raison directe du carré des distances et en raison inverse des masses. Cela ne sera pas plus étonnant que la supériorité d'action des doses infinitésimales sur l'action des doses pondérables. Chaque science doit désormais avoir son *Organon*. Les géomètres seront invités à modifier quelque peu leur définition de la ligne droite. On examinera aussi, si l'axiôme : La partie est moins grande

(1) Expression éloquente de M. Stockman, page 238, il parle de science médicale.

On ne s'attendait guère,
A voir Procuste en cette affaire.

M. Stockman se complaît singulièrement dans les idées de torture.

que le tout, est aussi indiscutable qu'on veut bien le dire. L'équation $2 + 2 = 4$ a peut-être fait son temps; l'équation $2 + 2 = 1$ est peut-être plus près de la vérité. C'est encore là un point à examiner.

La généralisation de l'infinitésimisme conduira à des conséquences inattendues. Le procédé de l'ours de la fable qui empoignait un pavé pour assommer l'amateur des jardins pourra être avantageusement modifié; l'ours parviendra plus sûrement et plus économiquement au même résultat à l'aide de cinq centigrammes du même pavé soumis aux trente atténuations et suffisamment pourvus de propriétés dynamiques par le procédé que vous savez. Les fusils à aiguille seront des armes bien plus meurtrières, si, aux balles de plomb, on substitue cinq centigrammes de ce métal trente fois atténués, et convenablement dynamisés. Enfin, pour rentrer dans le domaine médical, il sera parfaitement inutile de se procurer des doses considérables de sulfate de quinine pour les longues navigations ; quelques centigrammes de ce sel, projetés dans l'océan, suffiront pour lui communiquer des propriétés fébrifuges. Les propriétés dynamiques produites par la succussion ne feront pas défaut, elles seront suffisamment développées par le flux et le reflux de la mer et par les tempêtes.

Paulo minora canamus, parlons d'autre chose, sans transition ; on peut s'en dispenser quand on examine un travail aussi décousu que l'ébauche de M. Stockman.

Il paraît (page 217) qu'il y a des hôpitaux homœopathiques dans tout l'univers et dans mille autres lieux. M. Stockman ne nous dit pas dans quels documents officiels il a puisé ses renseignements réduits par M. Dumas à leur juste valeur (discours cité pages 18-31). Au reste, les homœopathes peuvent établir des hôpitaux si cela les amuse. « Si les homœopathes « veulent des dispensaires, dit M. le professeur Bouillaud, on « devrait les leur accorder, à condition qu'ils y soient traités « eux-mêmes en cas de maladie; ce serait le meilleur moyen « de les y faire renoncer. »

Ces détails sur les hôpitaux homœopathiques ne prouvent rien. Que l'Angleterre ait l'ineffable bonheur de posséder cinq

hôpitaux homœopathiques ; qu'un décret de sa Majesté la Reine d'Espagne prescrive la création d'un enseignement et d'une clinique homœopathique sous la direction de M. le docteur Marquis de Nunez, Grand d'Espagne, cela dispense-t-il M. Stockman de démontrer que l'infinitésimisme, le dynamisme et la théorie de la psore (1) sont des vérités ?

M. Stockman nous parle de la fameuse expérience pyrétogénique mille fois racontée. Assez, assez. Pourquoi ne répète-t-il pas sur son aimable personne cette expérience mirifique? Pourquoi ne se donne-t-il pas un accès de fièvre intermittente en présence de tous les médecins de la ville de Gand ? Ce serait chose si facile, et il convertirait tant de médecins à la foi homœopathique. Allons M. Stockman, essayez, cueillez la palme du martyre. Il est bien entendu qu'il faut un résultat complet. L'état fébrile de Brétonneau, la fièvre de quinquina de Trousseau (page 221) ne suffisent pas ; il nous faut bel et bien les trois stades de la fièvre intermittente comme dans la hâblerie hahnemannienne. On a beau nous assurer que l'expérience pyrétogénique a été répétée plusieurs fois, il y a dans le corps médical plus d'un Thomas l'incrédule qui, avant de croire, ne serait pas fâché de voir.

M. Stockman ne doute pas que le veratrum ne produise le choléra (page 223). S'il considère comme des cas de choléra les faits qu'il emprunte à Ledel et à Murray, il fait d'étranges diagnostics. Si les symptômes observés par Ledel et Murray suffisent pour constituer le choléra, il n'est pas de médicament drastique qui ne puisse produire cette maladie.

(Page 225, 1er alinéa.) Cela devient assommant ; j'ai répondu à cet alinéa avant qu'il ne fût écrit. Voyez mon mémoire, page 35, note.

M. Stockman trouve fort simples les symptômes opposés produits par l'expérimentation pure. Je demanderai à M. Stockman si l'administration des médicaments à doses pondé-

(1) La psore ! Pourquoi pas la gale ? D'abord, le mot psore est plus scientifique, il a l'honneur de dériver de la langue grecque. Puis, le mot ennoblit la chose. Une dame de bon ton, si elle a le malheur d'avoir un accès de migraine, peut accepter la qualification de psorique, mais la qualification de galeuse, jamais.

rables ; purgatifs, vomitifs, etc. ne produit pas dans tous les cas des effets identiques, M. Stockman me demande pourquoi l'huile de pétrole tantôt est inoffensive, tantôt est toxique. On ne peut attribuer cette différence, sans doute exceptionnelle, qu'à des circonstances individuelles et inappréciables. Un médecin de Mons n'a jamais été atteint d'aucune maladie variolique ; dans son enfance on a essayé vainement de le vacciner, plusieurs tentatives de vaccination faites pendant le cours de ses études médicales n'ont pas eu plus de succès ; l'organisation de cet honorable confrère est donc réfractaire à l'action des virus vaccinal et variolique. Je ne comprends pas comment ces faits exceptionnels pourraient être invoqués à l'appui des effets si souvent opposés produits par les prétendues expériences pathogénésiques de Hahnemann. Les faits d'empoisonnement par le pétrole cités par M. Stockman lui procurent l'unique avantage d'ajouter deux pages à son ébauche.

M. Stockman parle des symptômes opposés produits par la prétendue expérimentation hahnemanienne. Et les symptômes puérils, et les symptômes niais, et les symptômes baroques, et les symptômes grotesques, et les symptômes drôlatiques, M. Stockman oublie d'en parler. Tout cela ne vaut pas les séméiologies de Landré-Beauvais, de Laennec, de Dance, de Double, de Martinet, de Rostan, de Piorry.

Je lis, page 229, une citation incomplète. « L'aveu suivant « de M. Brenier est précieux, dit M. Stockman, mais la con- « clusion qu'il en tire est malheureuse. Les faits sont là, « *dit-il* », les guérisons sont incontestables. » Ce n'est pas moi qui dis : « Les faits sont là, les guérisons sont incontes- « tables, » ce sont les homœopathes et leurs clients. Voici le passage dont il s'agit, page 57 : « Reste enfin le grand argu- « ment, l'*ultima ratio* des homœopathes et de leurs clients : « Les faits sont là, les guérisons sont incontestables. » M. Stockman, en supprimant le commencement de ce passage, lui fait exprimer une pensée qui n'est pas la mienne. Il n'est donc pas sincère.

Je ne sais ce que je dois penser des définitions de Brous-

sais et de Fodéra. « L'art de bercer les malades d'un chimé-
« rique espoir. » « L'art de les soulager par la magie de l'es-
« pérance. » Il faudrait reproduire les passages dont sont extraites ces définitions. Si elles s'appliquent aux maladies chroniques et incurables, elles sont très justes. L'humanité ne nous ordonne-t-elle pas de cacher aux malades les dangers qui les menacent ?

Je persiste à affirmer que le régime, et par régime, on doit entendre avec tous les médecins l'ensemble des moyens hygiéniques, est la chose importante dans la médecine homœopathique. Les moyens hygiéniques suffisent dans les maladies susceptibles d'une terminaison heureuse et spontanée, ils sont des moyens auxiliaires indispensables dans les maladies qui exigent un traitement actif (voyez le premier aphorisme d'Hippocrate: Oportet autem non modò se ipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentes, et *externa*.) Au reste, je ne sais ce que M. Stockman entend par régime homœopathique. Il n'existe pas de régime, pas d'hygiène homœopathique. Les moyens hygiéniques mis en usage par les homœopathes sont exposés dans tous les traités d'hygiène et dans les ouvrages de Hahnemann et de ses disciples, (v. Organon, proposition 259 et suivantes. — L. Simon, Commentaire, pages 541-548. — Rucco, médecine de la nature, première partie, pages 14-47.)

« Loin d'exercer sur l'imagination une influence favorable,
« dit M. Stockman, l'homœopathie excite de prime abord la
« défiance et provoque l'incrédulité. » L'homœopathie n'inspire de la défiance qu'aux incrédules, or ceux qui ne croient pas à l'homœopathie ne consultent pas les médecins homœopathes. Je prie ceux qui nient la fascination que Hahnemann exerçait sur les malades par le regard et par l'expression de la physionomie, d'examiner le portrait de ce personnage placé en tête de la quatrième édition de l'*Organon*. Je leur promets la plus rare des surprises.

Les faits de guérison de scarlatine et de rougeole invoqués par M. Stockman ne prouvent absolument rien, et je le dispense de me donner les noms de ses clients. Ces maladies,

même quand elles présentent une certaine gravité, même quand elles s'accompagnent de délire, sont susceptibles d'une guérison spontanée. Tous les médecins ont observé des faits semblables. Le traitement homœopathique n'est en pareil cas qu'un luxe inutile.

M. Stockman cite des cas de guérison homœopathique effectuée sur des chevaux. L'un de ces animaux était atteint « d'une plaie fistuleuse, avec carie, *disait-on*, d'une des côtes. » *Disait-on* est admirable. On ne sait pas positivement ce qu'on a guéri, car on n'a pas fait de diagnostic. Cela ressemble beaucoup aux guérisons de Ste-Philomène.

Au dire de M. Stockman, le traitement homœopathique des maladies chirurgicales « trouble mon repos. » Allons donc, racontez vos succès chirurgicaux à vos clients ; quant aux médecins, ils vous répondront par un immense éclat de rire.

Page 234. « Grisselich, dit M. Stockman, admet les doses « infinitésimales. » Réponse de Grisselich lui-même, page 235 :

« 6° Les désignations de billionièmes, trillionièmes, décil« lionièmes,.... sont tout à fait impropres. »

« 7° Toutes les analogies des qualités des médicaments « avec *les corps impondérables et les miasmes contagieux*, *toute* « *idée d'infection des véhicules*, ainsi, que celle d'assujétisse« ment des vertus médicales par la *succession*, tous les *calculs* « *mathématiques* de l'action du médicament, toutes les fables « faites à plaisir pour expliquer la *dissolution de substances* « *insolubles* par la préparation homœopathique, sont en dehors « de la sphère des réalités. »

M. Stockman est d'une simplicité admirable, il ne veut pas réfuter les raisonnements que j'ai opposés aux principes de l'homœopathie, à l'infinitésimisme, au dynamisme, à l'assimilation de l'action des doses infinitésimales à l'action des corps impondérables et des miasmes contagieux, mais, *risum teneatis*, il cite un passage de Griesselich qui confirme précisément ma réfutation de ces principes. Il est vrai qu'il dit, page 234, que c'est « pour me faire plaisir qu'il donne un sommaire de

« la doctrine de Griesselich (1). » Il est impossible d'être plus naïf. Comparez ce passage de Griesselich avec les pages 38 à 45 de mon mémoire. Remarquez aussi que si les explications théoriques de Hahnemann, si la *succussion* par laquelle il développe les propriétés dynamiques dans les substances médicamenteuses, si *ses calculs mathématiques sont des fables faites à plaisir, sont en dehors de la sphère des réalités*, Griesselich, homœopathe sincère à qui j'ai rendu justice dans mon mémoire, devait en conclure, comme moi, que Hahnemann était un imposteur, que ses ouvrages sont des mystifications, que ses médicaments à doses infinitésimales sont des moyens simulés d'actions. Voilà ce que j'ai affirmé, je maintiens mon affirmation. Les injures ignobles que m'a adressées M. Stockman, il pourrait donc les adresser à Griesselich.

Les réflexions finales de M. Stockman sont trop curieuses pour ne pas être reproduites textuellement. Les voici sans commentaire :

« Si les homœopathes *rigoureux* voulaient avec Hahnemann « ne point admettre dans leurs rangs ceux qui se montrent « *moins sévères*, ils ne feraient que se priver d'une bonne « partie des partisans les plus actifs de la doctrine, et *assurer* « *la victoire à leurs adversaires*. Il deviendrait impossible à

(1) M. Stockman, dans son exposé de la doctrine de Griesselich, s'est bien gardé de citer un passage que je vais reproduire, pas précisément dans l'intention de lui faire plaisir.

« L'imagination a joué un grand rôle dans l'homœopathie ; la foi aveugle dans « la causalité des remèdes fit négliger entièrement ou mal apprécier les autres « influences nuisibles, à part même les impressions psychiques réelles et les « hallucinations du malade. Ainsi, des douleurs et toutes sortes de sensations « extraordinaires peuvent être produites lorsqu'on se les représente vivement à « l'imagination, et qu'on fixe toute son attention sur un organe. Il est une superstition qu'on peut employer comme moyen de guérison, et qui consiste, à pro- « prement parler, en une croyance exaltée, dans l'efficacité d'une substance « indifférente. Le médecin qui se sert de cette superstition dans un but « d'égoïsme, n'est qu'un charlatan. Au reste, il est incontestable que, non- « seulement l'aggravation homœopathique, mais encore de véritables guérisons « ont été déterminées par le secours de l'air, par l'eau pure, etc. Ici se rapportent toutes les guérisons obtenues avec des doses fortes et faibles, avec des « moyens mal choisis, etc. dont la puissance curative est tout à fait naturelle. »

« tant de médecins qui aujourd'hui veulent quitter l'allopa-
« thie pour l'homœopathie, de *supporter une transition* que
« la nécessité d'apprendre la nouvelle doctrine fait néces-
« sairement *durer des années entières*, pendant lesquelles ils
« sont obligés de suivre *les anciens errements* et de se borner
« à essayer de temps en temps la nouvelle méthode,
« jusqu'à ce qu'ils la connaissent assez pour ne plus
« employer qu'elle. Jamais l'homœopathie n'arriverait *à se*
« *concilier la majorité des suffrages* qui lui est indispensable
« pour *s'impatroniser* dans l'état, et *partager les privilèges po-*
« *litiques de l'allopathie.* » Quels déplorables aveux!

Après cette citation, il ne reste plus qu'à faire une croix sur l'ébauche. Que la croix lui soit légère, et qu'elle repose en paix. Ébauche, elle a vécu ce que vivent les ébauches,

L'ESPACE D'UN MATIN.

Dirigeons maintenant notre attention vers des hommes plus sérieux que M. Stockman.

SOCIÉTÉ MÉDICALE HOMOEOPATHIQUE DE PARIS.

Séance du 3 décembre 1866.

Rien n'est beau que le vrai.
BOILEAU.

Depuis que mon mémoire a été communiqué à la Société de médecine de Gand, les journaux ont publié le compte-rendu de la Société médicale homœopathique de Paris du 3 décembre 1866. Je voudrais pouvoir le reproduire tout entier; l'homœopathie jugée par elle-même, voilà un événement qui ne manque pas d'intérêt, et qui me vient merveilleusement en aide dans la lutte que j'ai entreprise. En combattant la doctrine de Hahnemann, je ne m'attendais pas à avoir pour seconds les sommités de l'homœopathie. Si des médecins honorables, si des homœopathes sincères conviennent qu'ils se sont trompés; s'ils reconnaissent l'inanité de leur doctrine; si, aux défenseurs des principes de l'homœopathie, ils oppo-

sent des doutes ou des dénégations ; s'ils attribuent les guérisons qu'ils ont obtenues à l'expectation, à l'influence des moyens hygiéniques, à la marche naturelle de certaines maladies vers une heureuse terminaison ; on les croira peut-être. Je vais donc reproduire, en les abrégeant, les discours prononcés à la Société médicale homœopathique de Paris. J'espère que les médecins homœopathes qui liront ce compte-rendu ne me reprocheront plus d'avoir jugé trop sévèrement la doctrine de Hahnemann.

M. Léon Simon éprouve une vive émotion en citant ces paroles prononcées par M. Curie à la séance précédente :
« Pour mon compte, *je ne crois pas à l'action des doses infini-*
« *tésimales, ou tout au moins j'en doute.* » C'est, dit M. Léon
« Simon, dire que leur action n'est pas vraie, c'est *nier toute*
« *la tradition homœopathique*, c'est attribuer les succès obte-
« nus dans la pratique homœopathique *à la marche naturelle*
« *de la maladie.* »

M. Curie maintient son appréciation. « J'ai cru, dit-il, aux
« doses infinitésimales, aujourd'hui, *j'explique autrement* les
« faits qui me *paraissaient* militer en leur faveur. De ce que
« l'action de ces doses est possible, il ne s'en suit pas *qu'elle*
« *soit vraie, ni qu'elle soit démontrée, et comme mon expérience*
« *personnelle n'est pas en leur faveur,* j'attendrai la démons-
« tration à venir ; jusque-là, je les tiendrai pour *non actives.*
« .... *Ce ne sont pas les doses infinitésimales qui*
« *agissent dans la guérison d'une maladie, mais bien la nature*
« qui n'est pas entravée, et qui le sera d'autant moins que *le*
« *remède sera plus nul.* Sur quoi vous basez-vous pour affir-
« mer que c'est à votre remède que vous devez une guérison
« ou une aggravation ? Votre affirmation ne pourra avoir
« cours dans la science que lorsque *vous aurez soumis votre*
« *traitement au criterium du nombre. Un cas isolé a peu de*
« *valeur.*

« Avez-vous rempli ces conditions qu'exigent les sciences
« exactes ? Où sont ces travaux dont vous parlez ? Je ne les
« connais pas moi. *Je ne connais pas une seule maladie dont*
« *le traitement homœopathique ait été franchement élucidé*, et si

« vous n'admettez que la symptômalogie, il n'y pas *un seul* « *groupe de symptômes nettement déterminé, sur lequel vous* « *soyez d'accord, ou dont vous ayez formulé le traitement d'une* » *manière assez précise pour permettre à des médecins bienveil-* « *veillants de vérifier l'action d'un médicament que vous auriez* *indiqué, ainsi que la dose.*

« Jusqu'à ce que ces conditions de précision aient été rem- « plies, soit au point de vue clinique, soit au point de vue « physiologique, et j'ai le regret de vous rappeler que vous « n'avez pas voulu vous prêter à une expérience que vous « jugiez vous-même sûre et facile ; jusque-là, je vous deman- « derai la permission *d'attendre dans un état de dénégation ou* « *de doute.* »

M. Crétin se rallie à l'appréciation de M. Curie. « M. Curie, « dit-il, n'admet qu'un doute scientifique, prêt à faire place « à une conviction contraire, si vous veniez lui apporter des « faits probants.......... L'article premier du règlement au- « torise la société à admettre dans son sein........ les méde- « cins qui *n'admettent la loi des semblables que dans un certain* « *cercle, et qui n'y voient pas l'alpha et l'oméga de la médecine.* « Si par le fait qu'on se déclare homœopathe, c'est-à-dire « qu'on accepte la loi des semblables, on devait être solidaire « *des opinions contradictoires de Hahnemann,* je serais le pre- « mier à me retirer.

M. Léon Simon se défend de toute pensée d'exclusion, mais il affirme l'action des doses infinitésimales, et il déclare que « *Hahnemann n'a pas dit autant d'erreurs qu'on veut bien lui* « *en attribuer.* Je n'ai pas accepté, dit M. Léon Simon, de « faire l'expérience qui m'a été proposée, parce que cela « n'aurait servi qu'à amener d'autres objections »

M. Jousset. « L'homœopathie est entrée dans une nouvelle « phase, dans une phase de critique, non plus de cette criti- « que passionnée de nos adversaires, mais d'une critique « venant de ses amis, critique bienveillante qui demande « seulement que chaque fait soit soumis à une épreuve plus « sérieuse. Je ne m'étonne donc pas comme M. Simon que « M. Curie ait pu dire qu'il lui restait des doutes. En effet, si

« nous consultons *la matière médicale* nous y trouvons *un* « *amas diffus de symptômes nombreux souvent contradictoires ou* « *puérils, un mélange de symptômes ou cliniques ou pathogéné-* « *siques dont la distinction n'est pas faite*. Si nous examinons « maintenant les faits cliniques qui ont été publiés, nous y « trouvons *un grand nombre d'observations, péchant par la* « *base, c'est-à-dire par le diagnostic, et montrant souvent à cet* « *égard une ignorance grossière*. Cependant, je crois que si on « se donne la peine de chercher les symptômes de la matière « médicale, et de les comparer avec les observations toxiques, « on peut se convaincre que les observations de Hahnemann « reposent sur la vérité.

M. Crétin proteste de son respect pour les homœopathes des anciens jours, malgré *les erreurs évidentes dont on ne peut les absoudre*. « Ce qu'ils ont pu produire autrefois, dit « M. Crétin, pourquoi ne le faisons-nous plus ? Ils ont pu gué- « rir des maladies chroniques graves que les autres avaient « abandonnées ; pourquoi ne pouvons-nous plus renouveler « ces guérisons ? Il me souvient d'un de nos anciens en « homœopathie, qui me disait, parlant de son jeune temps : « Nous guérissions alors la phthisie. Mais, quand je lui pré- « sentais des phthisiques, nous ne recommencions plus ces « guérisons. Il y avait là un motif pour moi de suspecter, non « pas la véracité du maître, mais peut-être son enthousiasme « des débuts. Si maintenant nous sommes obligés de nous en « rapporter à la littérature homœopathique, *quelle littérature* « *que celle que M. Simon craint de voir brûler !* Nous y trouvons « des faits comme ceux-ci : des phthisies au troisième degré « guéries par la pulsatille à la 30[e]. (Journal de la société gal- « licane). Nous voyons, à l'aide de la même pulsatille à la 3[e], « faire varier des présentations dans l'accouchement !

M. Léon Simon « MM. Devillez et Hureau l'ont vu cent fois.

M. Crétin. « Rien ne serait plus simple alors que de nous « en rendre témoins.

M. Léon Simon. « Est-ce que des médecins allopathes ne « font pas la même chose avec le seigle ergoté ?

M. Crétin. « Je ne nie pas le fait, mais je dis qu'il est difficile

« à admettre. Je ne nie pas, je demande seulement *des preuves* « avant de croire ; ce que vous avez fait des millions de fois, « pourquoi ne le faites-vous pas une fois de plus ? Puisque « c'est si commun, pourquoi refuser de nous le faire voir ? « Voilà pourquoi je ne comprends pas non plus le refus de « M. Simon, quand il s'est agi de faire constater à M. Curie « l'action de la calcarea........... M. Jousset dit qu'il y a des « esprits portés au doute ; qui nient, là où d'autres croient. « Oui, mais il y a aussi *des esprits trop crédules*. »

M. Léon Simon convient que les homœopathes ne guérissent pas « la phthisie, ni les maladies incurables où un organe est « détruit, mais ils guérissent les bronchites, les eczema...... « Une dilution qui peut n'avoir aucune action sur un orga- « nisme sain peut influencer un organisme malade............

« ....

Nous avons dû écourter ces citations, nous n'avons reproduit que les passages les plus saillants. On peut lire le compte-rendu complet de cette discussion dans plusieurs journaux.

Au moment où je dépose la plume, on m'annonce l'apparition prochaine de lettres, de réponses, de réfutations, de dissertations, de mémoires (1) etc., etc. C'est très bien, mais si ces divers écrits ne sont pas des appréciations de la doctrine de Hahnemann au point de vue systématique, s'ils ne contiennent pas un examen de cette doctrine considérée dans son ensemble, un examen de tous les principes qui la constituent, s'ils ne contiennent pas la réfutation de tous les raisonnements que j'ai opposés à ces principes, de tous les arguments que j'ai fait valoir, depuis la première page de mon mémoire jusqu'à la dernière, s'ils ne contiennent que des faits de guérison avec offre de certificats, des réflexions banales sur le principe des semblables, des hors-d'œuvre, des citations empruntées aux ouvrages de Messieurs tels et tels, si l'on écrit pour défendre *l'Organon*, et si l'on ne paraît pas même soupçonner l'existence des propositions développées dans *l'Organon*, si l'on écrit pour défendre les idées théoriques de Hahnemann,

(1) Je pourrais maintenant ajouter à cette énumération les réclames anonymes communiquées aux journaux de Mons.

et si l'on ne se donne pas même la peine de mentionner le principe de la force indépendante de la matière, le procédé des trente atténuations, les propriétés dynamiques, les transformations de la psore, de la syphilis et de la sycose, si, sous prétexte de réfutation, on m'adresse des personnalités, alors on voudra bien me dispenser de répondre. Je l'ai dit dans mon mémoire, les succès de scandale me sourient peu, je pourrais ajouter maintenant que les succès de pugilat me sourient moins encore. Dans les discussions scientifiques qui divisent et passionnent les esprits, l'homme qui a le sentiment de sa dignité devrait adopter pour principes : l'indépendance dans la pensée, la justice dans l'appréciation, la modération dans la forme ; et la modération dans la forme n'est pas incompatible avec les excitations de la lutte et l'ardeur des convictions. Les expressions injurieuses peuvent avoir beaucoup de charmes pour certains hommes, mais ce n'est pas dans les sociétés savantes qu'on les entend d'ordinaire, et elles ne déshonorent que ceux qui les prononcent. C'est aux hommes qui transforment les questions scientifiques en questions personnelles que doivent s'appliquer ces paroles de M. Feuillet : « L'injure couvre toujours le vide de l'esprit et ne prouve « jamais rien » (1). Le raisonnement seul est légitime dans les discussions de doctrine. Si mes adversaires peuvent défendre par des raisonnements sérieux les propositions fondamentales de *l'Organon*, qu'ils essayent de remplir cette tâche ; s'ils ont le sentiment de leur impuissance, le silence est le seul rôle qui leur convienne.



(1) M. Feuillet, dans le passage que je viens de citer, parle des progrès de l'homœopathie « dans toutes les classes sociales, et surtout dans celle des « intelligences d'élite. » J'ai dit ce que je pense de ce privilége intellectuel qu'on accorde aux classes opulentes de la société. Ces idées aristocratiques, si chères aux médecins homœopathes, ne sont plus de notre temps. On peut rencontrer des intelligences d'élite dans toutes les classes de la société. Elles ne sont pas toujours l'apanage de l'opulence, et elles peuvent se révéler ailleurs que dans les châteaux et les palais.

RÉPONSE

A MM. BERNARD, LOIN ET STOCKMAN.

> Pour qu'un écrivain remplisse dignement sa mission, il faut qu'il s'élève au-dessus des préjugés des hommes, qu'il ait le courage de leur déplaire pour leur être utile.
>
> LOUIS BLANC. *De la propriété littéraire.*

La réponse de M. le docteur Bernard à mon mémoire sur l'homœopathie, a paru dans la livraison de décembre du Bulletin de la Société de médecine de Gand. Ma réponse à M. Bernard sera mon dernier mot sur la doctrine de Hahnemann. Les médecins qui liront la réfutation de M. Bernard reliront, je l'espère, les deux mémoires que j'ai publiés sur l'homœopathie. Il ne me reste qu'à soumettre à leur appréciation les raisonnements par lesquels j'ai combattu cette doctrine, et ceux que mon adversaire a cru devoir leur opposer.

Avant d'aborder l'examen de la réfutation de M. Bernard, je dois faire remarquer qu'en adressant son mémoire à la Société de médecine de Gand, il s'est placé sur un terrain où il ne me convient pas de le suivre; j'ai envoyé à cette Société ma démission de membre correspondant, et je ne veux désormais lui faire aucune communication (1).

(Page 7) Au début de son exposition doctrinale, M. Bernard insiste sur l'importance de l'expérimentation des médicaments

(1) J'ai envoyé à la Société de médecine de Gand, le 7 octobre 1867, ma démission, et non la menace de ma démission, comme l'annonce le Bulletin du mois de novembre ; je lui ai renvoyé mon diplôme de membre correspondant le 13 octobre. Par mes lettres du 7 octobre 1867 et du 6 janvier 1868 j'ai prié M. le docteur Lesseliers, secrétaire de la Société, de mentionner ma démission au Bulletin. Aucune lettre ne m'a annoncé l'acceptation de ma démission, le Bulletin ne l'a pas mentionnée, et la table des matières publiée dans le numéro de décembre, joint à mon nom le titre de membre correspondant auquel j'ai renoncé.

sur l'homme sain. Il était fort inutile d'entrer dans de grands développements sur cette question. L'importance de ce genre d'expérimentation n'est contestée par personne. Mais nous n'entendons nullement considérer comme nulles et non avenues, les connaissances pharmacologiques que nous a léguées l'expérience de nos prédécesseurs ; l'étude de la pharmacologie ne date pas d'hier, et « les Sociétés allemandes qui, au « dire de Trousseau, se sont formées sous l'influence de « l'homœopathie pour la révision de la matière médicale. » ne nous inspirent que de la pitié. Il est fort inutile, je crois, d'expérimenter l'opium, le camphre, le fer, le quinquina, le mercure, le jalap, le tartre émétique, etc., etc., même pour découvrir « des modifications appropriées aux nuances si « variées d'indications que présentent les maladies. » Ce n'est pas là de la science, c'est de la fantaisie. L'expérimentation physiologique des médicaments ne peut d'ailleurs servir de base à une thérapeutique fondée sur le principe des semblables qui est un principe faux, comme je l'ai démontré (pages 31 à 36 de mon mémoire). Puisque M. Bernard considère la loi des semblables comme le fondement de l'homœopathie, pourquoi ne réfute-t-il pas mon interprétation des médications et des faits que l'on invoque à l'appui de cette loi ? Pourquoi passe-t-il sous silence mes réflexions sur le traitement de la congélation, des brûlures, sur les faits de guérisons produites par la méthode substitutive ? Pourquoi ne discute-t-il pas les réflexions si judicieuses des docteurs Requin et Jolly sur l'expérimentation pure et le principe des semblables ? On invoque exclusivement l'action des médicaments sur l'homme sain, « comme s'il n'existait pas, dit Re- « quin, des médicaments dont l'action ne s'adresse qu'à telle « ou telle circonstance morbide, et ne peut se révéler hors de « là ; comme s'il n'était pas clair que sur l'homme en santé, « nous ne saurions découvrir, par exemple, la propriété de « la racine de grénadier de faire périr le tœnia ; comme si « enfin l'observation des effets obtenus sur l'homme malade « ne devait pas, en dernier ressort, valider ou invalider les « inductions fondées sur l'action physiologique des médica-

« ments. » (Supplément au dictionnaire des dictionnaires de médecine.) « S'il est vrai, dit M. le docteur Jolly, que jamais « une maladie, un symptôme ne se représentent deux fois de « la même manière, comment espérer que les remèdes homœ« opathiques les mieux éprouvés, les mieux constatés, « puissent opérer la guérison en traduisant une maladie sem« blable ? N'y a-t-il pas au moins une contradiction dans une « pareille assertion ? » (Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.) Ces raisons sont excellentes et M. Bernard essayerait en vain d'en contester la valeur.

M. Bernard n'a pas essayé de discuter les raisonnements par lesquels j'ai combattu l'existence d'une force indépendante de la matière ; principe important cependant, puisqu'il a conduit Hahnemann à l'hypothèse du dynamisme vital, que Léon Simon considère « comme la clef de toute sa méthode.» (Commentaires, p. 306) « Les maladies, dit Hahnemann, ne « sont pas des changements mécaniques ou chimiques de la « substance matérielle du corps, elles ne dépendent point « d'un principe morbifique matériel, et elles sont uniquement « des altérations dynamiques de la vie. (*Organon*, prop. 31.)

(Page 11) Sans vouloir justifier les formules compliquées qu'on trouve dans les traités de pharmacologie, on ne peut considérer comme un principe absolu « la convenance de « l'emploi des médicaments à l'état simple. » On mélange « les médicaments, dit Edwards, pour atteindre divers « buts : 1° pour augmenter l'action de la substance prin« cipale qu'on se propose d'administrer ; 2° pour diminuer « l'action trop irritante d'un médicament et prévenir certains « effets qui l'empêcheraient de remplir l'indication qu'on « a en vue ; 3° pour obtenir en même temps les effets de deux « ou de plusieurs médicaments différents ; 4° pour former « un médicament nouveau dont les effets ne pourraient être « produits par aucune des substances employées isolément ; « 5° pour rendre l'administration des substances médicamen« teuses plus facile. » (Voyez dans la matière médicale d'Edwards, p. 31, l'examen de ces diverses propositions.) Il est évident au reste, qu'on ne doit pas unir des médicaments

qui, agissant chimiquement les uns sur les autres, donneraient naissance à de nouveaux composés dont l'action sur l'organisme serait ou nuisible, ou opposée au but que l'on veut atteindre.

(Page 12) « La loi des semblables, dit M. Bernard, est le « véritable fondement de l'homœopathie. » Mais pour les adeptes de l'homœopathie, tous les principes développés dans l'*Organon* sont fondamentaux, et c'est leur ensemble qui constitue la doctrine « L'homœopathie, dit Léon Simon, forme « un tout tellement homogène, que celui qui accorderait un « de ses principes serait forcément conduit à accorder tous « les autres. *Unité et liaison étroite de tous les principes de la « doctrine*, peu de respect pour la tradition, tel est l'esprit de « l'homœopathie » (Doctrine de Hahnemann, p. 24). Ces paroles ne sont-elles pas la condamnation de cette pensée de M. Bernard : « La loi des semblables est le véritable fon- « dement de l'homœopathie » ? Au reste, les homœopathes devraient s'entendre ; M. Crétin « n'admet la loi des sem- « blables que dans un certain cercle, et n'y voit pas l'alpha « et l'oméga de la médecine » (Soc. méd. hom. de Paris, séance du 3 décembre 1866). Nous voilà loin de la loi considérée comme véritablement fondamentale par M. Bernard.

(Page 12) M. Bernard croit faire un rapprochement heureux en comparant le paradoxe hydrostatique et le paradoxe des semblables. Cette comparaison est un sophisme. Le paradoxe hydrostatique n'est paradoxal que dans son énoncé, l'expérience le démontre; l'expérience ne démontre pas le paradoxe des semblables, elle prouve la fausseté de cette prétendue loi. Quels pénibles efforts pour expliquer une erreur ! Quel abus de raisonnement ! Croirait-on que pour justifier le principe des semblables, un médecin ait eu la pensée d'invoquer le principe de la *presse hydraulique* ? Un principe d'hydrostatique et un principe de l'*Organon*, quel rapprochement ! Est-ce donc pour en faire cet usage que M. Bernard s'est livré à l'étude de la physique ? Un raisonnement scientifique doit-il être un jeu d'esprit ? Et M. Bernard (p. 50) ose parler « de « pénible essai d'expliquer ce que je peux nier » ! Et à propos

de la vaccine, qu'il veut absolument considérer comme un moyen curatif, il ne craint pas de dire, avec un sérieux imperturbable, « qu'un des mérites de l'homœopathie, c'est « d'élaguer les dissertations vaporeuses ! » (p. 40) et il avoue « avoir déjà dit cela ailleurs. » C'est trop de l'avoir dit une seule fois. Nous abandonnons à l'auteur de l'*Organon* le monopole des dissertations vaporeuses, et la gloire d'avoir découvert les *propriétés spirituelles* des médicaments, mais nous ne renonçons pas aux interprétations physiologiques. Nous ne sommes pas de ceux qui considèrent les explications empruntées à la physiologie comme « des nuages théori« ques. » Mais les propriétés spirituelles des médicaments n'ont pu être découvertes que dans les régions les plus nébuleuses de l'atmosphère.

(Page 13) M. Bernard emprunte au chapitre de l'*Organon* intitulé : *Exemples de guérisons homœopathiques opérées involontairement* (1) *par des médecins de l'ancienne école,* des faits qu'il considère comme remarquables. L'examen de ces faits augmenterait inutilement l'étendue de ce mémoire; les médecins qui liront ces exemples de guérison les considéreront comme dépourvus d'importance. L'observation de la plupart de ces faits remonte à une époque déjà éloignée, le diagnostic n'avait pas alors la précision qu'il offre aujourd'hui, et une crédulité irréfléchie attribuait des propriétés thérapeutiques à des substances inertes. Ce n'est que dans les campagnes qu'on croit encore aux propriétés antihémorrhagiques de la millefeuille. Il faudrait des faits bien nombreux pour constater l'efficacité de l'étain dans les catarrhes chroniques et les maux d'estomac, — du suc de persil dans les dysuries, — des cantharides dans l'ischurie et la blennorrhagie, — du tabac dans les vertiges, — du dictame dans la leucorrhée, — de l'euphraise dans la lippitude, — de la scrophulaire dans l'hydropisie, — de l'arnica contre les suites du traumatisme, — des alcooliques dans les fièvres inflammatoires et certaines phlegmasies,

(1) Involontairement ! Il paraît que *les médecins de l'ancienne école* faisaient de l'homœopathie comme M. Jourdain faisait de la prose.

— de la potasse caustique dans le tétanos, etc., etc. Il faudrait des faits bien nombreux pour confirmer l'existence de ces propriétés thérapeutiques, et je m'étonne que M. Bernard les considère comme « constituant un ensemble imposant et « digne de nos méditations » (p. 15). Plusieurs de ces faits sont empruntés à Murray, compilateur peu judicieux, et l'admiration qu'ils inspirent à Trousseau ne modifie pas mon appréciation. M. Bernard prétend que j'ai adressé une mercuriale à ce médecin. Je ne sais pas ce qu'il veut dire ; j'ai exprimé librement mon opinion sur le traité de thérapeutique de Trousseau (p. 65 de mon mémoire), et je ne me doutais guère que j'avais écrit une mercuriale. Au moins, je ne me suis pas permis, à l'exemple de M. Bernard (p. 49), d'adresser une mercuriale aux Académies.

Je ne crois pas devoir m'arrêter aux propriétés pathogénésiques et thérapeutiques de l'iode, de la noix vomique, de la belladone, etc., à la production et à la guérison de l'acné par l'iode, à la guérison du tétanos par la noix vomique, de la folie par le datura stramonium, de l'ivresse par les amandes amères, du catarrhe vésical aigu par l'essence de térébenthine, des vomissements incoercibles de la grossesse par les vomitifs, des hémorrhagies utérines par la rue et la sabine, des maladies chroniques de la peau par l'ortie, etc., etc. ; j'abandonne au bon sens du lecteur l'appréciation de tous ces effets thérapeutiques, et « de l'espèce de parenté qui, selon Murray, « existe entre la rage et la folie » (p. 17). Tout cela n'est pas sérieux. Avec des milliers de faits pris au hasard dans les livres et mal interprétés, avec des citations de maladies guéries plutôt malgré le médicament que par le médicament, on prouve tout ce qu'on veut prouver. La constitution robuste de certains malades peut les préserver des effets nuisibles de méthodes thérapeutiques dont l'emploi ne peut être avoué par la raison et l'expérience. En médecine comme en bien d'autres choses, il faut savoir distinguer le vrai du faux, le vraisemblable de l'impossible, le raisonnable de l'absurde. Je veux bien croire « qu'en employant l'huile de térébenthine dans le « catarrhe vésical le plus aigu » (p. 21), on ne tue pas tous

les malades qu'on soumet à ce genre de traitement. On a bien conseillé l'alcool dans la pneumonie, l'alimentation forcée dans le typhus et les inflammations aiguës, et il faut en convenir, cette thérapeutique extravagante n'a pas toujours des résultats funestes. Quant aux propriétés prophylactiques attribuées à la belladone, il est impossible d'affirmer si les personnes auxquelles on a administré ce médicament étaient réellement menacées de la scarlatine.

(Page 20) M. Bernard, à l'appui de l'action pyrétogénésique du quinquina, invoque l'opinion de plusieurs médecins. En attendant qu'on me rende témoin des trois stades d'un accès de fièvre intermittente produits par une préparation de quinquina, je reste incrédule. M. Bernard a beau affirmer (p. 23) « que la loi de similitude «*brille*» quand il s'agit du quinquina, je ne suis pas ébloui le moins du monde. *Tout ce qui brille n'est pas or*, dit la sagesse des nations. L'éclat pyrétogénésique du quinquina ressemble à celui du stras et du clinquant.

Le quinquina, par le fait de son action tonique, de même que d'autres médicaments appartenant à la même classe, occasionne la sécheresse de la bouche, une sensation de chaleur à l'estomac et à tout l'abdomen, l'accélération de la circulation, la vitesse et la plénitude du pouls, l'augmentation de la chaleur générale et de la transpiration cutanée. Mais quel rapport y a-t-il entre ces effets de la médication tonique et un accès de fièvre intermittente ? A ce compte, les mets succulents accompagnés des produits alcooliques de la Champagne et de la Bourgogne sont aussi pyrétogénésiques. Qu'un émule de Brillat-Savarin, après les délices d'un festin splendide, ressente de la soif, de la chaleur à l'estomac, une accélération de la circulation, une augmentation de la transpiration cutanée, suivis de l'apparition d'un *herpes labialis*, faudra-t-il voir dans cet ensemble de symptômes des indices d'un accès de fièvre intermittente, et lui opposer l'action antépériodique du quinquina ?

Le paragraphe III de la justification de M. Bernard est entièrement consacré à ce qu'il appelle « la démonstration expérimentale de la loi des semblables. » Malheureusement,

cette partie de son travail est entièrement dépourvue de critique. Des faits et encore des faits, des citations et toujours des citations, mais pas une seule appréciation, pas un seul essai d'interprétation physiologique. Démonstration expérimentale tant qu'on voudra, l'expérience, loin d'exclure le raisonnement, doit le faire naître ; toutes les sciences sont des théories déduites de faits bien observés. M. Bernard pourrait citer des faits assez nombreux pour en remplir un volume, s'il ne les soumet pas à une appréciation raisonnée, leur valeur scientifique est nulle. La médecine, dit Baglivi, repose sur deux bases, l'observation et le raisonnement. Le principe de l'observation pure est d'une stérilité désespérante, et n'a jamais conduit à une conception scientifique. Sans doute, il est désirable que l'observation précède la théorie, mais j'aimerais mieux une théorie fondée *à priori*, et demandant aux faits la sanction de sa certitude, que des faits péniblement accumulés, mais dépourvus de coordination et d'inductions théoriques. S'il est dangereux d'accorder trop d'importance aux idées théoriques, il ne l'est pas moins de ne leur en accorder aucune. Les hommes célèbres qui ont le plus contribué aux progrès des sciences physiques, ont pris pour guides des théories qui n'offraient pas toujours des caractères d'évidence et de généralisation, mais les brillantes découvertes qu'elles ont produites ne permettent pas de les accuser d'insuffisance. Souvent d'ailleurs, l'hypothèse conçue *à priori* se transforme en certitude, lorsqu'elle joint au mérite de la vraisemblance celui de bien représenter tous les phénomènes.

(Page 23) Principe de l'individualisation. Les maladies peuvent sans doute présenter des circonstances individuelles qui modifient leurs caractères et les moyens thérapeutiques qu'il convient de leur opposer ; on savait cela avant Hahnemann, mais la généralisation de ce principe serait la négation de toute science médicale. Si chaque cas de maladie non miasmatique est individuel et spécial (*Organon*, prop. 3), il ne ressemble donc à aucun de ceux que le médecin a observés, ni à aucun de ceux qu'il observera. Alors, à quoi servent les nosographies ?

M. le docteur Imbert de Clermont, cité par M. Bernard (p. 30), convient que « Hahnemann a singulièrement exagéré le « principe de l'individualisation, en négligeant, et méprisant « pour ainsi dire les ressources du diagnostic sur le terrain « des espèces morbides bien définies, et que sur ce point, les « homœopathes sont restés fidèles à la tradition sur le terrain « du diagnostic des écoles, en tenant compte avant tout du « principe de l'individualisation. »

(Page 23) « L'homœopathie, dit M. Bernard, tient compte « de toutes les modifications pour tracer un tableau sympto- « matique... » Pour avoir un tableau fidèle d'une maladie, le médecin doit s'éclairer par l'exploration de l'organe qui souffre et par un interrogatoire judicieux fondé sur les fonctions de cet organe. Former une image de la maladie de la réunion des idées raisonnables ou absurdes, importantes ou insignifiantes, exprimées spontanément par le patient, ou résultant des questions saugrenues contenues dans la proposition 89 de l'*Organon*, et qui paraissent plutôt écrites par un infirmier que par un médecin, c'est absurbe.

(Page 24) Les faits cités par M. Bernard à l'appui de l'action des doses infinitésimales ne sont pas assez nombreux pour exclure le doute. Les travaux de M. le docteur Rilliet de Genève n'ont pas convaincu les membres de l'Académie de médecine de Paris. Trousseau, dans son rapport sur la communication de M. Rilliet, « conserve des doutes sur la réalité « de l'iodisme ainsi que l'entend ce médecin, doutes que « l'Académie partagera probablement. » (Séance du 28 février 1860). Non seulement l'Académie partage les doutes de Trousseau, mais elle croit que les faits d'iodisme communiqués par M. Rilliet sont ou entachés d'erreur, ou mal interprétés, ou trop peu nombreux pour autoriser aucune conclusion. (V. le compte-rendu des séances de l'Académie, année 1860.) Pourquoi observe-t-on l'iodisme en Suisse, pourquoi ne l'observe-t-on pas en France ? Y a-t-il une différence entre l'iode suisse et l'iode français? Si la production du goître était un des symptômes de l'iodisme, je comprendrais que M. Bernard eût cherché un argument dans les travaux de M. Rilliet,

mais je n'ai rien trouvé de semblable dans les vingt-trois faits produits par ce médecin. Quant aux effets attribués par M. Rilliet à l'iode infinitésimal, M. Bernard oublie donc que cet iode n'a pas été dynamisé, et ne peut par conséquent, d'après les principes de Hahnemann, produire les effets pharmacodynamiques observés par M. Rilliet? Cette objection peut s'adresser à tous les faits cités par M. Bernard dans son paragraphe V qui traite de l'action des petites doses.

« On assure, dit M. Bernard, que l'odeur seule du quin- « quina guérit la fièvre intermittente. » Probablement les fièvres intermittentes vernales qui guérissent souvent spontanément. Mais s'il s'agissait d'une fièvre intermittente automnale ou d'une fièvre pernicieuse, il n'en serait pas de même. Que dire de l'action toxique des préparations arsénicales à la dilution d'un millième, des sels mercuriels à la dose d'un vingt-millionième sur les végétaux et les poissons, etc., etc. ? il faut des expériences plus nombreuses pour que l'on puisse dire si dans les faits d'expérimentation cités par M. Bernard, il y a causalité ou coïncidence.

(Page 25) M. Bernard invoque l'action des agents inpondérables, des miasmes, des virus ; j'ai discuté ces arguments dans mon mémoire (pages 39 à 41), et M. Bernard n'a pas réfuté mes raisonnements. Il allègue, comme preuve de l'extrême ténuité des miasmes, la pureté de l'air à Constantinople quand la peste règne dans cette ville. Mais si, comme le croit M. le docteur Wolf de Berne et M. le docteur Bockel de Strasbourg, les épidémies de choléra doivent être attribuées à la diminution de l'ozone contenu dans l'atmosphère, ne pourrait-on pas, par induction, étendre cette étiologie aux épidémies de peste à Constantinople. Dans cette hypothèse que confirment les observations ozonométriques des docteurs Wolf et Bockel, les analyses chimiques ne peuvent révéler l'existence d'aucun principe miasmatique dans l'air.

M. Bernard parle de l'extrême divisibilité de la matière ; je ne l'ai pas niée, bien que j'aie reconnu avec tous les physiciens qu'on doit lui assigner des limites (pages 38 et 39 de mon mémoire). Il était donc inutile d'invoquer comme

preuves de cette propriété l'extrême divisibilité du musc, et les études de Kirchoff et Bunsen sur l'analyse spectrale. D'ailleurs, à quoi bon cette discussion sur la divisibilité de la matière ? M. Bernard n'admet pas la nécessité des doses infinitésimales. Et dans tous les faits qu'il cite comme preuves de l'efficacité de ces doses, où est le dynamisme? Quand M. Bernard discute un principe de l'*Organon*, il oublie les autres. En traitant de l'action des doses infinitésimales (p. 23), il parle d'effets toxiques, et il oublie qu'à la page 36 de sa justification, il établit une distinction entre les effets physiologiques produits par les doses pondérables, et les effets curatifs produits par les doses infinitésimales. Quel chaos ! Et M. Bernard (p.51) parle de *longues, de patientes études, de lectures, de méditations dans le silence du cabinet, de tâche difficile et ardue à accomplir*, etc., etc. Des méditations sur le néant ne peuvent conduire qu'à l'absurde.

(Page 32) M. Bernard croit avec M. Devergie que la production de l'acarus est plutôt l'effet que la cause de la gale. On pouvait soutenir autrefois cette opinion, mais depuis que l'on guérit la gale en une seule séance dans les hôpitaux par les frictions calcaires, on est bien forcé d'admettre que pour faire disparaître la gale, il suffit de détruire les acarus. On ne peut donc méconnaître que cet animalcule est l'agent producteur de la vésicule galeuse. M. Devergie avoue que des acarus broyés et introduits sous la peau n'ont pas réussi à inoculer la gale.

M. Bernard entrevoit la possibilité de diviser la diathèse psorique en plusieurs autres, comme les maladies vénériennes. Je n'en crois rien. La division de la syphilis en plusieurs maladies distinctes n'est pas admise par tous les syphiligraphes. M. Vidal la rejette, et je crois qu'il a raison. Le virus vénérien, dit M. Grisolle, est l'expression d'une infection unique. La vésicule galeuse est l'altération anatomique produite par l'action d'un seul animalcule.

(Page 35) M. Bernard me reproche mes plaisanteries sur les effets intellectuels et moraux produits par l'expérimentation pathogénésique des médicaments. Mais je le défie lui-même

de conserver son sérieux en lisant la matière médicale pure de Hahnemann. Il trouve fort simples les effets qui ont provoqué mon hilarité, et il allègue ceux qui résultent de l'action du protoxide d'azote ou gaz hilariant, de la belladone, de la jusquiame, de l'opium, etc. Mais entre ces effets que personne ne conteste, et ceux que Hahnemann attribue à l'action de la camomille, du charbon végétal, de l'arnica, du platine, etc. (V. mon mémoire p. 47), il y a le diamètre de la terre. Quant au protoxide d'azote, je ne sais si son action est aussi hilariante que le croit M. Bernard ; le chimiste Vauquelin perdit connaissance après avoir respiré ce gaz, et les premiers mots qu'il prononça en revenant à lui, furent *qu'il avait horriblement souffert*. Je ne sais pourquoi dans le passage auquel je réponds et dans d'autres, M. Bernard m'appelle *son contradicteur ;* mon mémoire ne renferme pas même une allusion à M. Bernard, je n'ai donc pas pu le contredire.

(Page 44) M. Bernard veut bien nous apprendre pourquoi « la matière médicale de Hahnemann prête le flanc à la plai« santerie. 1° Pour exposer les symptômes des médicaments, « il a suivi l'ordre anatomique en honneur de son temps. » Qu'y a-t-il de plaisant dans l'ordre anatomique ? « 2° Il n'a « pas voulu traduire en langage scientifique les sensations « éprouvées par le sujet en expérimentation. » Comment aurait-il traduit en langage scientifique ; l'appétence immodérée de la choucroute crue ? « 3° Hahnemann a accordé aux symp« tômes moraux une place légitime dans l'histoire des médicaments. » Soit, mais essayez donc de nous persuader que quand on prend de l'arnica, on sent et on prodigue l'injure ; que quand on prend du platine, le contentement de l'âme et la souffrance du corps sont en raison inverse l'un de l'autre, et que l'on devient orgueilleux. Essayez donc de discuter tout cela sérieusement. Puisque M. Bernard convient que la matière médicale pure *prête le flanc à la plaisanterie*, qu'il en rie avec nous.

(Page 44) M. Bernard explique la contradiction apparente des effets médicamenteux par la loi des effets alternants. Je suis heureux d'être, au moins une fois, d'accord avec lui. La

réalité de la loi dont il parle ne peut être niée ; la physiologie en donne une explication satisfaisante, mais il est bien entendu que l'administration de médicaments à doses pondérables peut seule produire des effets alternants.

(Page 35) M. Bernard dit que « je me livre à toute espèce « de calculs ou de digressions fantaisistes à propos de l'ex- « trême ténuité des doses hahnemanniennes. » J'ai emprunté ces calculs à M. le docteur Pallavicini et à De Hemptine. M. Bernard ne les réfute pas. « Ce sont là, dit-il, des curiosités « mathématiques. » Soit, mais elles résultent des procédés qu'employaient autrefois les homœopathes pour préparer leurs dilutions. Le vase nécessaire à la trentième dilution devait, dit M. Dumas, avoir une capacité égale à celle de notre système solaire. M. Bernard ne nie pas l'exactitude de ce calcul. « Rien n'oblige, dit-il, à utiliser toute la masse de « liquide qui sert à la préparation des diverses dilutions. » Mais alors on n'obtient pas la dose infinitésimale que doit produire la trentième dilution.

M. Bernard trouve mes calculs fantaisistes ; et la trentième dilution de Hahnemann ? et la quinze-centième de Korsakof, et la six-millième de Jenichen, et ces fractions dont le dénominateur est l'unité suivie de plusieurs milliers de zéros ? Sont-ce là aussi des calculs fantaisistes ? Si M. Bernard aime le fantaisisme, qu'il relise les ouvrages de Hahnemann, ce sont les chefs-d'œuvre du genre. Croirait-on qu'un disciple de l'homme qui a inventé le novemdécillionième de grain me reproche des calculs fantaisistes ?

(Page 37). En parlant de la trituration, de la dilution, de la succussion, M. Bernard dit que « Hahnemann n'a pas érigé « ces règles en dogmes infaillibles. » Mais si elles ne sont pas infaillibles pour M. Bernard, elles paraissaient l'être pour Hahnemann, puisque par ces divers procédés, il augmentait considérablement, disait-il, l'énergie des substances médicamenteuses. M. Bernard parle bien légèrement d'un procédé pharmacodynamique auquel Hahnemann attachait la plus grande importance, et qu'il se félicitait d'avoir découvert. Il faut, dit-il, considérer plutôt « l'esprit que la

lettre des recommandations de Hahnemann. » Mais si M. Bernard n'admet pas la nécessité de la succussion, voilà sans doute un ridicule de moins, mais voilà aussi, pour les adeptes de l'homœopathie, l'énergie des préparations médicamenteuses singulièrement compromise. Il ne nous dit pas s'il existe un nouveau procédé moins occulte que celui de la succussion, et si ce procédé a obtenu l'assentiment de ses confrères en homœopathie. Il me demande de lui indiquer d'autres moyens que la trituration, la dilution, la succussion ; c'est lui que cela regarde, je me garderai bien de proposer des modifications aux procédés pharmacodynamiques. Mais M. Bernard voudra bien me permettre de ne pas *m'incliner*, comme il m'y invite, devant les propriétés dynamiques développées par les succussions hahnemanniennes; qu'il *s'incline* si cela lui convient. Quant à l'utilité de la division mécanique des substances médicamenteuses par le frottement, la porphyrisation, etc., elle n'a jamais été révoquée en doute par personne, et les divers procédés de pulvérisation sont aussi anciens que la pharmacie, mais les conséquences dynamiques qu'en a tirées Hahnemann sont ridicules.

(Page 38) M. Bernard me reproche de ne pas croire aux expériences pathogénésiques de Hahnemann. Louis et bien d'autres sont aussi incrédules que moi. M. le docteur Jousset, dont M. Bernard ne contestera pas la sincérité, ne considère pas ces expérimentations comme sérieuses. « Si nous consul-
« tons la matière médicale, dit M. Jousset, nous y trouvons
« un amas diffus de symptômes nombreux souvent contra-
« dictoires ou puérils, un mélange de symptômes ou cliniques
« ou pathogénésiques dont la distinction n'est pas faite. Si
« nous examinons les faits cliniques qui ont été publiés, nous
« y trouvons un grand nombre d'observations péchant par
« la base, c'est-à-dire par le diagnostic, et montrant souvent
« à cet égard une erreur grossière. » L'appréciation de M. le docteur Curie n'est pas moins sévère. « Je ne connais pas
« une seule maladie, dit M. Curie, dont le traitement homœo-
« pathique ait été franchement élucidé, il n'y a pas un seul
« groupe de symptômes nettement déterminé, sur lequel vous

« soyez d'accord, et dont vous ayez formulé le traitement « d'une manière précise. » (Soc. méd. hom. de Paris, séance du 3 décembre 1866.)

Moins sévère que MM. Jousset et Curie, M. Bernard prend au sérieux les expériences pathogénésiques de Hahnemann et objecte l'exemple de Mithridate. Il y a des faits historiques plus certains que les essais de Mithridate sur les poisons, et bien que M. Bernard affirme « qu'on peut expérimenter sur « soi-même les substances les plus toxiques, moyennant cer- « taines précautions, sans en éprouver une détérioration pro- « fonde de la constitution », je crois qu'il n'est pas prudent de se livrer à ce genre d'expérimentation.

M. Bernard m'objecte encore les essais faits par les nombreux disciples de Hahnemann, et signale ce qu'il appelle *une manœuvre*. Je ne sais si c'est à moi que s'adresse cette accusation, la franchise de mon langage doit éloigner tout soupçon de manœuvre. Que m'importent après tout les noms des expérimentateurs supprimés par M. Jourdan? Je les ignore, mais quand je les connaîtrais, suis-je obligé de croire à toutes ces expérimentations? Quant aux accusations dont, au dire de M. Bernard, je me fais l'écho, ce n'est là qu'une inconvenance à ajouter à celles qu'il aurait dû s'interdire; je le prie de croire que je ne me fais l'écho de personne.

(Page 36) M. Bernard, rappelant la distinction établie par le fondateur de l'homœopathie entre les effets curatifs et les effets physiologiques des médicaments, veut bien convenir que la secousse imprimée aux organes est moins forte sous l'influence d'une faible dose que d'une dose plus élevée. Je le crois sans peine; nous n'avions pas besoin de la science homœopathique pour bien comprendre cette vérité. Il ajoute que s'il s'agit d'effets curatifs, il n'en est plus de même; l'effet est plus prompt, plus durable, plus sûr, sous l'influence de faibles doses que de doses plus élevées. Cette seconde vérité ne vaut pas la première. « La substance médicinale, dit M. « Tessier, est atténuée quant à ses phénomènes d'aggravation, « elle est rendue plus puissante en vertus curatives. » En voilà du fantaisisme; on pourrait ajouter à cet aphorisme la

formule de l'ancien régime: *Car tel est notre bon plaisir*. A propos de cette distinction judicieuse entre l'atténuation physiologique et l'aggravation curative, M. Bernard dit que « j'équivoque ». L'ambiguité n'appartient qu'aux oracles. Je laisse donc le privilége de l'équivoque à l'oracle de Meissen: *cuique suum*. D'ailleurs, relégué par M. Bernard dans la classe « des esprits superficiels » (P. 36), et incapable de comprendre les mystères de l'aggravation curative, je ne suis pas assez téméraire pour disputer à Hahnemann aucun genre de gloire. L'explication que M. Bernard donne de ces mystères est claire comme de l'eau de roche ; on doit en conclure qu'il s'est assigné une place parmi les esprits profonds. Cela n'est pas précisément modeste. Qu'on ne m'accuse pas de plaisanter; toute notre science médicale n'est, selon M. Bernard, « qu'une pauvre allopathie » (p 50). Puisque nous sommes tous des imbéciles, puisque les homœopathes sont des hommes éminents, je me demande, en me servant des paroles de M. Henri de Latouche, « comment ces Messieurs se résignent à « promener leurs personnes gratis sur nos boulevards sans « tarifer les regards du passant » et comment nous, « pauvres allopathes », nous osons paraître en public sans nous voiler la face.

(Page 40) « L'homœopathie, dit M. Bernard, est la méde- « cine des analogues et non pas des identiques, » et il me reproche une confusion qu'il fait lui-même, car il considère l'homœopathie comme la médecine « des symptômes semblables ou analogues. » (p. 7) En attendant qu'il se mette d'accord avec lui-même, je lui ferai remarquer que le mot analogue est bien élastique. Avec la meilleure volonté possible, on peut considérer comme analogues des choses très-dissemblables; d'ailleurs, l'analogie et même l'identité de symptômes, n'implique pas toujours l'identité de nature, ni l'identité de traitement. Je l'ai dit dans mon mémoire (p. 30), « le même symptôme pouvant être la conséquence d'altéra- « tions anatomiques et fonctionnelles diverses, il est impos- « sible d'opposer toujours le même traitement au même « symptôme. » Aucun médecin n'opposera les mêmes agents

médicamenteux à l'ulcère mercuriel et à l'ulcère syphilitique, bien que la ressemblance symptomatique de ces deux maladies en rende quelquefois le diagnostic difficile.

Mais comment M. Bernard n'admettrait-il par la distinction établie par Hahnemann entre la médecine des analogues et la médecine des identiques? N'y a-t-il pas des triangles égaux et des triangles semblables? De par la géométrie, voilà l'homœopathie justifiée. Cet argument est digne de figurer près de celui qui lui a fourni le paradoxe hydrostatique. Pour se tirer d'affaire, M. Bernard s'accroche où il peut. La loi des semblables est un paradoxe? Il appelle à son aide le paradoxe hydrostatique. L'homœopathie est la doctrine des analogues et non des semblables? N'y a-t-il pas pour les triangles des cas d'égalité et des cas de similitude? Comme, on le voit, M. Bernard, tout en exprimant son éloignement pour la fantaisie, fait de la fantaisie transcendante. Je ne doute nullement que ces arguments physico-géométriques ne soient d'un grand poids pour M. Bernard; quant à mes arguments, il les trouve « bien minces » (p. 51). Je comprends cette qualification infinitésimale chez un homœopathe habitué à méditer sur des préparations médicamenteuses dont les dimensions sont infiniment minces.

(Page 40) J'ai dit dans mon mémoire (p. 33), que la vaccination n'est pas un moyen thérapeutique, mais un moyen prophylactique. Dans l'immense majorité des cas, on ne peut être atteint qu'une seule fois de la variole ou d'une maladie congénère, vaccine, varioloïde, varicelle. La vaccine met donc le sujet que l'on soumet à l'inoculation de cette maladie dans les mêmes conditions que celui qui a été atteint de la variole. M. Bernard trouve cette argumentation subtile, je n'ai cependant fait qu'exprimer une opinion qui est celle de tous les médecins. « La vaccine, dit-il, maladie analogue à la variole, « guérit la prédisposition à la variole. » On croit rêver en lisant cela. On guérit les maladies, on ne guérit pas les prédispositions. M. Bernard dit que je ne connais pas l'homœopathie, je crains bien que ses profondes méditations sur cette pseudo-science ne lui fassent oublier les principes de la véri-

table médecine. Pour que son raisonnement fût juste, il faudrait qu'on pût guérir, non pas la prédisposition à la variole, mais la variole même par l'inoculation de la vaccine. Si l'un de nous « s'épuise en vains efforts et cherche à torturer « par des subtilités d'argumentation les faits invoqués à l'ap- « pui de la loi des semblables », ce n'est certainement pas moi. Remarquons en passant le mot *torturer*. M. Bernard le trouve sans doute, pour me servir de son expression, empreint d'une *urbanité charmante*. Il paraît que les homœopathes se complaisent dans les idées de torture. C'est, au reste, la seule réminiscence de ce genre qu'on trouve dans la réfutation de M. Bernard. En écrivant ce vilain mot, il s'est sans doute rappelé involontairement certains pamphlets qu'on ne peut lire sans se heurter contre des termes empruntés au vocabulaire de l'inquisition.

(Page 41) « Aucune substance médicinale, dit M. Bernard, « ne produit nécessairement tous ses effets chez tous les indi- « vidus. » Cette variabilité d'effets implique nécessairement l'impossibilité de constater par l'expérimentation les propriétés pathogénésiques des médicaments. On n'observe pas cette variabilité d'effets quand on administre les médicaments à doses pondérables. L'emploi des purgatifs, des vomitifs, des narcotiques, etc., produit toujours les mêmes résultats.

(Page 41) M. Bernard répond en quelques mots à une note de mon mémoire (p. 35). Effleurer une objection, ce n'est pas la réfuter. M. Léon Simon, dit-il, parle de l'histoire des empoisonnements. M. Léon Simon parle « d'expérimentation « pure pouvant produire certains états organiques généraux, « préliminaires obligés d'affections tuberculeuses et cancé- « reuses » (Doctrine de Hahnemann, pp. 41 et 42). Les deux lignes de M. Bernard ne réfutent pas mes réflexions sur le passage dont il s'agit.

(Page 42) « Un certain nombre d'homœopathes, dit M. « Bernard, se servent exclusivement des mêmes doses (pon- « dérables), et parmi les autres, il n'en est peut-être pas un « seul qui n'ait parfois recours à des quantités massives. Nous « ne faisons pas de la posologie une condition *sine quâ non*. »

Essayez donc de traiter l'apoplexie par des quantités massives d'opium, la cystite par des quantités massives de cantharides, les hémorrhagies utérines par des quantités massives d'emménagogues.

Cette pauvre doctrine homœopathique a été bien mutilée par ses adeptes ; d'éliminations en éliminations, qu'en reste-t-il ? M. Bernard nous apprend (p. 31), que M. Imbert reproche à Hahnemann « d'avoir exagéré le principe de l'individu- « alisation, et d'avoir négligé les ressources du diagnostic. » M. Léon Simon fils (même page) s'efforce de montrer que « Hahnemann n'a pas absolument nié la maladie pour ne « reconnaître que les symptômes. » M. Crétin dit que « la loi des semblables n'est pas l'alpha et l'oméga de « la médecine. » M. Bernard (p. 33) ne considère pas « la « syphilis, la sycose et la psore comme les colonnes « d'Hercule de la pathologie. » Il croit (p. 37) que « la tritu- « ration, la dilution, la succussion, ne sont pas des règles « érigées en dogmes infaillibles. » Il doit tenir fort peu aux propriétés dynamiques, puisqu'il accorde peu d'importance aux procédés qui les développent (p. 35). « Il n'attache pas au « régime homœopathique une importance exagérée, » et il croit qu'on peut « y renoncer d'une manière plus ou moins « complète » (p. 42). Il fait bon marché des doses infinitésimales, « il ne retient comme démontrée que la loi des sem- « blables. » En un mot, pour M. Bernard, l'*Organon tombe*, le semblable *reste*, et le globule *s'évanouit*. Quand je réfute un point de doctrine, il me répond : *Cela n'a pas une importance exagérée. Ce n'est pas une colonne d'Hercule. Ce n'est pas un dogme infaillible. Ce n'est pas un nec plus ultrâ. Ce n'est pas une condition sine quâ non.* C'est fort commode. Quand j'ai écrit une appréciation de l'homœopathie, c'est dans les ouvrages du maître que j'ai puisé les principes de cette doctrine ; c'est à la source qu'il fallait remonter. Si j'avais cherché les principes de l'homœopathie dans les nombreux ouvrages des médecins sortis de l'école de Hahnemann, je ne les aurais pas trouvés. C'est la doctrine développée dans l'*Organon* que j'ai voulu combattre ; ceux qui ne l'adoptent

pas ne devraient pas me répondre, ce n'est pas à eux que je m'adresse. Au reste, s'il y a des homœopathes révolutionnaires, d'autres sont conservateurs ; selon Léon Simon, ce serait méconnaître l'esprit de l'homœopathie que de ne pas admettre « l'unité et la liaison étroite de tous les principes de « la doctrine » (loc. cit.). Certainement, je ne me raillie pas à cette opinion, mais si M. Bernard ne la considère pas comme un article de foi, je ne peux voir en lui un adepte de la doctrine de Hahnemann. « Il faut, dit-il (p. 51), tenir compte des « modifications et des perfectionnements apportés à l'œuvre « du maître par ses nombreux disciples. » Supprimer les principes d'une science, ce n'est pas la perfectionner, c'est la détruire. Si Hahnemann vivait encore, il trouverait M. Bernard bien téméraire, et certainement, il ne le considérerait pas comme son disciple. Bientôt, il ne restera rien des propositions de l'*Organon*, je ne sais même s'il en reste encore quelque chose. M. Bernard devrait en convenir; s'il ne considère pas comme essentiels tous les principes de l'*Organon*, s'il renonce à les défendre, c'est qu'une infinité de raisons s'y opposent, et la première de ces raisons, c'est l'impossibilité de prouver par des raisonnements sérieux que l'erreur est une vérité.

Quoiqu'il en soit, je n'essayerai pas de mettre mon adversaire d'accord avec lui-même, ce serait une tâche difficile. J'ai dit dans mon mémoire (p. 29) « que la doctrine homœopa« thique est un ensemble de propositions dans lequel on ne « peut saisir aucune filiation logique. » M. Bernard (p. 37) ne doute nullement « qu'il n'ait fait comprendre la corrélation « des principes essentiels de la doctrine, » néanmoins, comme nous venons de le voir, il fait bon marché de la plupart de ces principes. Mais s'ils sont essentiels, s'il existe entre eux une corrélation évidente, on ne peut en éliminer un seul sans briser le faisceau qui les unit; en d'autres termes, sans anéantir la doctrine. M. Bernard s'embourbe singulièrement dans sa *justification doctrinale* ; cela ne l'empêche pas de me dire, en s'efforçant de se tirer de ce mauvais pas, que « je ne con« nais pas bien l'homœopathie. » Remarquez que M. Bernard

range parmi les principes de l'homœopathie « les propriétés « tout à fait positives que les substances inertes acquièrent « par la division extrême de leurs molécules. » (p. 38), de sorte qu'en divisant cinq centigrammes de sable en un décillion de parties, chacune de ces fractions, probablement par la vertu de la baguette homœopathique, se trouve transformée, sous la dénomination très scientifique de *silicea*, en substance médicamenteuse. Voilà les balivernes que Messieurs du globule débitent aux gens du monde.

Au reste, M. Bernard est bon prince, il veut bien déclarer « qu'il ne forcera pas mes convictions » (p. 48), mais c'est bon pour une fois, « il m'engage à imiter désormais la pru- « dente réserve de MM. Trousseau et Pidoux. » Voilà qui est magistral ; je ne m'attendais guère à recevoir des conseils de M. Bernard.

(Page 42) Je ne comprends pas comment M. Bernard a pu prendre au sérieux la proposition 67 de l'*Organon*. Cette proposition, que je vais reproduire à l'exemple de M. Bernard, n'est évidemment qu'une mauvaise plaisanterie. « Ce n'est « que dans des cas extrêmement pressants où le danger que « la vie court et l'imminence de la mort ne laisseraient point « le temps d'agir à un médicament homœopathique, et n'ad- « mettraient ni des heures, ni parfois même des minutes de « délai, dans les maladies survenues tout à coup chez des « hommes auparavant bien portants, comme les asphyxies, la « fulguration, la suffocation, la congélation, la submersion, « etc., qu'il est permis et convenable de commencer au moins « par ranimer l'irritabilité et la sensibilité à l'aide de pallia- « tifs, tels que de légères commotions électriques, des lave- « ments de café fort, des odeurs excitantes, l'action progres- « sive de la chaleur, etc. Dès que la vie physique est ranimée, « le jeu des organes qui l'entretiennent reprend son cours « régulier, parce qu'il n'y avait point ici de maladie, mais « seulement suspension ou oppression de la force vitale, qui « d'ailleurs se trouvait elle-même dans l'état de santé. Ici, se « rangent encore divers antidotes dans les empoisonnements « subits : les alcalis contre les acides minéraux, le foie de

« soufre contre les poisons métalliques ; le café, le cam-
« phre (et l'ipécacuanha) contre les empoisonnements par
« l'opium, etc. »

D'abord, « les cas extrêmement pressants dans lesquels la « vie court un danger, » sont extrêmement nombreux ; Hahnemann ne les indique pas tous, le mot submersion est suivi d'un etc. Léon Simon (Commentaires, p. 553), dit que « les « exemples indiqués par Hahnemann ne sont pas les seuls « qu'il soit permis d'invoquer, » il cite un cas de fièvre intermittente pernicieuse algide dans lequel il a employé les sinapismes, le vin de Bordeaux et le sulfate de quinine à la dose de quatre grains. Dans un cas de grossesse, il eut recours à la saignée, et les symptômes qu'il observa étaient évidemment ceux de la pléthore. Rucco conseille la saignée dans l'apoplexie. Or, si Hahnemann conseille le traitement allopathique dans les cas très nombreux où la vie court un danger, il est évident, comme je l'ai dit dans mon mémoire (p. 37), « qu'il « conseille l'homœopathie dans les maladies légères, dans les « maladies qui se terminent heureusement sous l'influence « des moyens hygiéniques, et la médecine ordinaire dans les « maladies graves qu'un traitement non homœopathique peut « seul préserver d'une terminaison funeste. » Il est vrai, *risum teneatis*, que Hahnemann ne considère pas l'asphyxie, la submersion, la congélation, etc., comme des maladies, ce ne sont là que de vaines apparences morbides ; la force vitale, opprimée il est vrai, est dans l'état de santé ; aussi, après le succès obtenu par le traitement allopathique, il recommande les doses infinitésimales ; mais quoiqu'il en dise, ce n'est là qu'un luxe inutile, qu'un moyen simulé d'action thérapeutique. Quand les agents réellement curatifs, que Hahnemann a l'impudence de nommer palliatifs, ont éloigné tout danger, à quoi servent les globules ? Evidemment, M. Bernard a été dupe d'une haute mystification. Il fait appel à la bonne foi de ses lecteurs, moi je fais appel à leur bon sens. On a certainement remarqué dans la proposition 67 de l'*Organon* les idées lumineuses de Hahnemann sur l'asphyxie et sur la santé de la force vitale. Si M. Bernard sait ce que signifient *la santé d'une force,*

et l'asphyxie qui n'est pas une maladie, mais l'oppression d'une force, je lui en fais mon compliment. « Un des mérites de « l'homœopathie, dit-il, c'est d'élaguer les dissertations vapo- « reuses. » On ne s'en douterait pas.

(Page 43) Je ne sais si M. Bernard renonce à l'homœopathie dans le traitement des lésions chirurgicales. Il reconnaît « qu'elles peuvent susciter des indications préalables, » mais il ne nous dit pas si après avoir satisfait à ces indications, l'administration du globule doit terminer le traitement. Faut-il, par exemple, après l'opération de la hernie, compléter le traitement par quelque dose infinitésimale. Le mot préalable semble autoriser cette interprétation de la pensée de M. Bernard. « Mais sur le terrain des maladies proprement dites, la « médication homœopathique (lisez : le nihilisme) doit régner « en souveraine. » (Pas encore, M. Bernard, je me révolte contre cette prétention despotique.) « S'il arrive parfois à un « homœopathe (lisez : à un nihiliste), de faire de l'empirisme « (lisez : du rationalisme), c'est parce qu'il existe des médica- « ments encore mal étudiés (ajoutez : et des maladies graves « qui réclament un traitement moins insignifiant que le nihi- « lisme). Mais cette étude se complète tous les jours (per- « mettez-moi de n'en rien croire), et l'empirisme (lisez : le « rationalisme) ne sera bientôt pour nous qu'une méthode « très-exceptionnelle. » (Je suis de plus en plus incrédule.)

(Page 43) M. Bernard ne croit pas comme M. Dumas « qu'il « faut donner à une personne en santé une dose de médica- « ment, puis recueillir pendant deux ou trois mois les symp- « tômes observés. Cette règle, dit-il, n'est indiquée nulle part « par Hahnemann. » Il me semble que cette règle est la con-séquence nécessaire des expérimentations. Si un médicament peut produire deux mille symptômes, il est évident que leur manifestation successive doit exiger un temps fort long, à moins cependant qu'on n'admette que les expérimentations pathogénésiques ont été faites simultanément sur plusieurs personnes, et que les symptômes observés ne soient la somme des effets produits chez les amis dévoués qui ont bien voulu se prêter à ce genre de divertissement.

(Page 45). J'ai donné comme exemple de traitement homœopathique la cure des vertiges d'après Rucco. M. Bernard me répond que le résumé de ce médecin « ne donne que des indications sommaires et incomplètes. » Je ne pouvais emprunter mon exemple qu'à un médecin homœopathe, et je dois croire que Rucco, dans le traitement des vertiges, se conformait aux indications qu'il a données dans son livre. S'il y a des dissidences parmi les homœopathes, ce n'est pas ma faute. « En homœopathie, dit M. Bernard, on tient « compte de tous les symptômes. » Je le sais bien, mais dans l'exemple que j'ai emprunté à Rucco, la collection symptomatique ne se compose que de deux symptômes. Dans une infinité de cas, le traitement homœopathique ne s'adresse qu'à un seul symptôme. M. Bernard trouve fantaisistes mes calculs sur la durée du traitement des vertiges ; mais si la durée de l'action d'un médicament est de vingt et un jours, et si, cinq jours après son administration, on en prescrit un second, l'action du premier peut n'être pas épuisée, le malade est donc soumis alors à l'action de deux médicaments; or, Hahnemann prescrit d'employer les médicaments à l'état simple ; mes calculs ne sont donc pas fantaisistes. « Hahnemann, dit M. Bernard, n'a voulu fournir que des données approximatives sur la durée d'action des médicaments. » C'est à ces données approximatives qu'on doit appliquer la qualification de fantaisistes ; ce qui est approximatif ne doit pas être exprimé en chiffres.

(Page 48) M. Gueyrard, dit M. Bernard, refusa de continuer ses essais à l'Hôtel-Dieu de Lyon parce qu'un des malades avait été saigné, et parce qu'on avait fait des fumigations dans la salle. Quelle est la valeur de ce prétexte ? M. Bernard avoue « que les médecins homœopathes n'attachent pas au « régime homœopathique une importance exagérée, et qu'il « en est même plusieurs qui y renoncent d'une manière plus « ou moins complète. » Tous les préceptes relatifs au régime n'ont pas une égale importance. On ne peut nier la valeur de ceux qui sont du ressort de l'hygiène ; mais que le parfum d'une rose, d'un cosmétique suffise pour expliquer un insuc-

cès, cela n'est pas sérieux. Ce ne sont là que des circonstances dont Hahnemann prenait acte quand il voulait se pourvoir en cassation contre des faits cliniques défavorables à sa doctrine.

Il paraît que l'observation des préceptes de l'hygiène n'est pas moins indispensable pour les médicaments homœopathiques que pour les malades. Ces médicaments sont doués d'une extrême susceptibilité ; un séjour de quelques minutes dans une officine pharmaceutique répandant des émanations odorantes suffit pour anéantir toutes leurs propriétés. En un mot, il y a, comme le dit spirituellement M. Dumas, entre les médicaments préparés homœopathiquement, et les médicaments ordinaires, *une incompatibilité d'humeur* qui ne permet pas de les réunir dans la même officine. C'est pour ce motif que l'auteur d'une pétition adressée au Sénat, demande pour les médecins homœopathes l'autorisation de préparer et de vendre eux-mêmes leurs médicaments. C'est pour les soustraire aux désagréments d'un voisinage vulgaire que les pharmaciens conservent les médicaments homœopathiques dans un appartement éloigné de leur officine. On ne peut qu'applaudir à la pensée délicate qui leur inspire cette sage précaution.

(Page 49) M. Bernard ne croit pas devoir discuter le fait clinique que j'ai reproduit (p. 56). Ce serait peut-être un peu difficile. J'aime à croire qu'il n'a pas lu avec dédain un fait emprunté à Hahnemann, « au grand homme auquel je m'attaque, » dit M. Bernard, qui me considère sans doute comme sacrilége ; au grand homme qu'il place sans façon, de concert avec M. Imbert, sur la même ligne que Harvey, Haller, Bichat, Laennec (p. 49.) Pourquoi pas ? On l'a bien comparé à Newton. Après tout, ne nous plaignons pas trop ; ces hommes que nous considérons à tort comme célèbres, quelle médecine connaissaient-ils ? « Une pauvre allopathie » (p. 50). MM. Imbert et Bernard sont bien bons de les placer sur la même ligne que Hahnemann. S'ils vivaient de notre temps, comme ils seraient heureux d'offrir l'expression de leur reconnaissance à MM. Bernard et Imbert ! Quant aux Académies et aux Facultés, c'est différent, n'en parlez pas aux homœopathes, ils vous

répondront que les Académies ne sont pas faites pour des gens comme eux. Cependant, ces corps savants peuvent offrir quelque utilité. M. le docteur Imbert croit qu'on pourrait en faire « des bureaux d'enregistrement » (p. 49), et M. le docteur Bernard est assez disposé à se rallier à cette opinion. On pourrait leur en faire la proposition. Assurément, les Académies seraient très-flattées d'enregistrer les miracles des dilutions et des globules.

(Page (49) « Je néglige, dit M. Bernard, de consigner la « réponse de M. Léon Simon à M. Marmorat : La multiplicité « et la contingence des effets médicamenteux s'opposaient, et « s'opposent encore à l'acceptation des conditions de M. « Marmorat. » M. Bernard néglige de dire que « les condi- « tions de M. Marmorat, acceptées d'abord avec empresse- « ment, furent repoussées dans la séance suivante. La nuit « avait porté conseil » (Lettre de M. Marmorat). La réponse et le refus de M. Léon Simon n'ont eu qu'un seul tort, c'est d'arriver vingt-quatre heures trop tard, et de succéder à une acceptation.

« Les tableaux synoptiques de la matière médicale pure, dit « M. Bernard, ne sont que des moyennes prises d'une foule « d'expériences. » Si les tableaux synoptiques ne sont que des moyennes, les résultats de l'expérimentation doivent être bien variés, bien incertains, ils ne peuvent donc conduire ni à la certitude pathogénésique, ni à la certitude thérapeutique. Quant aux expériences physiologiques de M. Imbert sur l'arsénic, en attendant des résultats plus nombreux, on me permettra de n'y voir qu'une coïncidence fortuite. M. Bernard a-t-il répété les expériences de M. Imbert ? Dans l'affirmative, pourrait-il indiquer le chiffre de ses expérimentations et faire connaître leurs résultats ? Au reste, il ne faut pas, dans ces essais, accorder de l'importance à des phénomènes insignifiants. Après l'administration d'une dose infinitésimale d'arsénic, faut-il s'empresser d'entonner le *Te Deum*, si on signale l'apparition de quelque pointillé infinitésimal ? En homœopathie, doses, symptômes, effets thérapeutiques, tout est infinitésimal, l'enthousiasme et l'illusion exceptés. Les lésions

chirurgicales que certains homœopathes prétendent avoir guéries par les globules ne pouvaient être que des lésions infinitésimales.

A propos du fait clinique que j'ai emprunté à Hahnemann, M. Bernard me demande pourquoi « je néglige complétement « les observations scientifiques inscrites par milliers dans la « littérature homœopathique ? » (p. 49) Je lui répondrai que la reproduction de ces milliers d'observations aurait un peu augmenté l'étendue de mon mémoire. Pour reproduire toutes ces billevesées, il faudrait y être condamné par la Cour d'appel. J'ajouterai que M. le docteur Crétin, dans la séance de la Société médicale homœopathique de Paris du 3 décembre 1866, parle avec un profond mépris de cette littérature, objet de l'admiration de M. Bernard (v. mon second mémoire, p. 96). C'était un motif de plus pour me dispenser de citer ces milliers de faits. On ne peut exiger que j'accorde la moindre attention à des observations condamnées par un médecin dont mon adversaire ne contestera pas la compétence en homœopathie. Quant aux expériences de M. Tessier, que je me suis abstenu de signaler, au grand étonnement de M. Bernard (p. 48), je rappellerai qu'en 1852, ce médecin a appelé M. le professeur Cruveilhier en consultation et qu'une formule allopathique proposée par M. Cruveilhier a été acceptée par M. Tessier (Abeille médicale, 1852, p. 314). Je crois donc que les convictions homœopathiques de ce médecin ne sont pas très-profondes, et je n'accorde aucune importance à ses observations.

J'ai attribué l'agitation extraordinaire que certaines personnes affirment avoir éprouvée par le fait de l'administration d'un globule à une extrême susceptibilité nerveuse ou à une erreur pharmaceutique. On ne peut méconnaître cette susceptibilité chez certaines personnes que l'homœopathie a la puissance d'émouvoir. Griesselich, dont mon adversaire ne contestera pas la compétence, reconnaît l'influence de l'imagination sur les malades soumis au traitement homœopathique. J'ai cité dans mon second mémoire le passage de Griesselich auquel je fais allusion (p. 92). Pourquoi nier l'é-

vidence ? Le pouvoir de l'imagination sur la guérison de certaines maladies n'a jamais été mis en doute par aucun médecin. Dans mon mémoire (p. 57), j'ai cité comme exemples la guérison du hoquet par la frayeur, de la fièvre intermittente par une émotion morale, d'accès d'hystérie par des globules qui ne contenaient que du sucre de lait. Pourquoi M. Bernard garde-t-il le silence sur ces faits ? Supprimez dans le traitement homœopathique des maladies peu graves les effets curatifs produits par l'imagination, par l'hygiène, par la spontanéité médicatrice, que reste-t-il? rien. M. Curie, docteur homœopathe, affirme « que ce ne sont pas les doses infinitésimales « qui agissent dans la guérison d'une maladie, mais bien la « nature, qui n'est pas entravée, et qui le sera d'autant moins « que le remède sera plus nul. » (Société médicale homœopathique de Paris, séance du 3 décembre 1866.) M. le docteur François, dont M. Bernard invoque le témoignage (p. 30), avoue « qu'assez souvent il a vainement attendu un effet quel- « conque des remèdes homœopathiques donnés à dose infi- « nitésimale, et c'est un reproche qu'il leur adresse; d'autres « fois, ils développaient une vive réaction, des troubles variés, « sans soulagement ultérieur. » Cette variabilité d'effets thérapeutiques ne nous autorise-t-elle pas à appliquer aux succès obtenus par M. François l'interprétation de M. Curie. Quant « aux troubles variés sans soulagement ultérieur » produits par la médication homœopathique, peut-on leur attribuer une autre cause que l'influence de l'imagination sur des organisations très-impressionnables?

Qui ne croirait aux convictions homœopathiques de M. le docteur Fallot en lisant les citations que lui emprunte M. Bernard? Une citation isolée ne prouve rien. Si M. Fallot, comme président de l'Académie, a adressé quelques paroles de bienvenue à des médecins étrangers en 1856, il fallait bien y mettre un peu de courtoisie, ces étrangers fussent-ils homœopathes ; mais puisque M. Bernard a lu la discussion homœopathique qui a eu lieu à l'Académie en 1849 et 1850, il ne doit pas ignorer que M. Fallot est un adversaire de la doctrine de Hahnemann. Quant au passage emprunté par

M. Bernard à un discours de M. Fallot (p. 35), je crois que la réponse de M. Fallot lui-même se trouve dans le volume du Bulletin de l'Académie qui lui a fourni la citation.

Est-il nécessaire, pour terminer ces détails personnels, de répondre à cette assertion de M. Bernard : « Broussais est « mort homœopathe » ? On ne peut admettre cette décadence d'un grand génie. Non, Broussais n'est pas mort homœopathe. Rien n'excuse l'affront que M. Bernard ose infliger à la mémoire d'une des gloires de la médecine contemporaine. Un homœopathe de Bruges nommé Gailliard, dans un mauvais pamphlet publié depuis l'impression de cette réponse à M. Bernard, affirme que Broussais, « dans les quatre « derniers mois de la maladie qui l'emporta, se confia aux « soins des médecins hahnemanniens » (p. 120). Jamais l'audace dans le mensonge ne s'est affirmée avec autant de cynisme. Broussais, d'après le désir exprimé par lui-même, fut traité par Amussat « qu'il honorait de sa confiance et de son affec- « tion. » La relation de la maladie de Broussais, communiquée à l'Académie de médecine de Paris par Amussat, a été publiée dans la Gazette médicale (décembre 1838), et dans les Annales de la médecine belge et étrangère (1839, T. 1er p. 14). La maladie à laquelle Broussais succomba était une obstruction carcinomateuse de la moitié inférieure de l'intestin rectum. Amussat fut consulté pour la première fois par l'illustre malade le 12 avril 1838. Il obtint que Breschet et Sanson viendraient l'aider de leurs conseils. Une première réunion eut lieu le 26 avril, une seconde réunion le 26 juillet. Comme on le pense bien, le traitement fut entièrement chirurgical, et continué par Amussat jusqu'au 16 novembre 1838, époque de la mort de Broussais. Il est donc faux que ce grand homme « se soit confié aux soins des médecins hahne- « manniens » comme l'homœopathe Gailliard a l'impudence de l'affirmer. Ce mensonge, ajouté à tant d'autres, ne permet pas d'accepter avec confiance les paroles qu'il attribue à Broussais (1833 et 1834) sans indication d'ouvrages ni de pages, et j'ai des motifs pour les révoquer en doute. J'en appelle aux souvenirs des médecins qui ont suivi pendant ces

deux années le cours de pathologie et de thérapeutique générales donné par Broussais à la faculté de médecine de Paris. D'ailleurs, je crois que ce cours a été recueilli par la sténographie et publié. Que ce grand homme ait consenti à faire quelques essais homœopathiques, je ne sais si cette assertion de l'homœopathe Gailliard est vraie, je ne peux en vérifier l'exactitude, je ne possède pas tous les ouvrages de Broussais, Gailliard ne dit pas où il a puisé ce renseignement, et les affirmations de ce charlatan n'ont aucune valeur. « Broussais « disait......... Broussais écrivait dans son dernier ouvrage... On entendit un jour Broussais s'écrier....... Broussais reprit d'une voix énergique....... » Voilà les termes vagues et dénués de preuves dont se sert Gailliard. La défense de l'erreur, voilà son but, le choix des moyens lui importe fort peu. Est-ce là de la probité scientifique ? Quant aux expériences homœopathiques qu'il attribue à Broussais, je ne les nie pas, mais je doute. Au reste, elles n'impliqueraient pas la conversion de Broussais à l'homœopathie comme l'affirme Gailliard (p. 120 de l'homœopathie vengée), et sur ce point, je lui donne le démenti le plus formel. On ne trouve aucun indice de cette prétendue conversion dans les biographies qui ont été consacrées à l'illustre auteur de la doctrine physiologique. (Voyez les notices de Bégin, de Bouillaud, de P. Larousse, etc.)

Reste l'opinion de Trousseau sur Hahnemann, sur la loi des semblables, sur l'expérimentation pure, sur les infinitésimaux, etc. Personne n'a contesté à ce médecin sa liberté d'appréciation. J'ai été je ne dirai pas l'élève, mais l'auditeur de Trousseau, et n'en déplaise à M. Bernard, j'ai le droit de dire que dans l'étude des propriétés thérapeutiques des médicaments, ce professeur a trop donné carrière à son imagination. L'adage de Trousseau, *que m'importe s'il guérit ?* ne peut conduire qu'à un empirisme aveugle ; or, je l'ai déjà dit, l'empirisme ne peut être qu'un accident, jamais un principe, et à moins qu'il ne s'agisse de maladies dont nous ne connaissons ni le siége ni la nature, *la thérapeutique doit dériver de la pathologie ;* la connaissance de la nature d'une maladie

conduit par analogie à la connaissance des moyens curatifs qu'on doit lui opposer.

J'ai dit que l'agitation extraordinaire produite par l'administration d'un globule peut être le résultat d'une erreur pharmaceutique. De semblables erreurs sont possibles, et il en existe malheureusement de tristes exemples. M. Bernard me demande « si j'ai voulu faire un argument ou une insinuation injurieuse. » Cette question est absurde, et je ne devrais pas y répondre. « Certains ennemis de l'homœopathie, « dit M. Bernard, murmurent tout bas que beaucoup de mé- « dicaments homœopathiques sont des poisons énergiques. » Murmurer tout bas ! telle n'est pas mon habitude. J'ai dit bien haut (p. 39 de mon mémoire), « que la trentième dilu- « tion ne contient réellement que de l'eau distillée, quant à « la substance médicamenteuse, elle n'en contient pas un « atôme. » Or, le néant n'est pas un poison. Il y a cependant des hommes qui affirment que les médicaments homœopathiques peuvent être des poisons, mais ces hommes sont précisément, M. Bernard ne l'ignore pas, les médecins homœopathes ; qu'on lise plutôt ce passage que j'emprunte à la page 27 de mon mémoire : « Hahnemann recommande de « n'imprimer à chacun des trente flacons que deux secousses, « et, dans le broyement des poudres, de borner à une heure « la durée des frottements, afin que le développement de la « force dynamique, s'étendant à l'infini, ne dépasse pas les « bornes que la prudence prescrit. La puissance dynamique « que les frottements ou les secousses développent dans le mé- « lange est vraiment formidable ; une goutte de Drosera rotun- « difolia à la trentième dilution menace la vie d'un enfant « atteint de coqueluche. » Léon Simon a vu des malades « chez « lesquels une cuillerée de la dissolution de trois globules de « belladone à la dix-huitième dilution dans cent vingt grammes « d'eau avait amené des symptômes toxiques évidents. » (*Commentaires*, page 531). Comment donc M. Bernard a-t-il pu dire que « les erreurs pharmaceutiques possibles sont né- « cessairement plus rares et de moindre importance en « homœopathie qu'en allopathie ? » Voilà un démenti donné

à Hahnemann, voilà surtout un démenti donné à M. Bernard par M. Bernard lui-même, car, le croirait-on ? ces propriétés toxiques des doses infinitésimales, « qu'il repousse énergi- « quement » (p. 51), il s'évertue à en prouver l'existence (p. 24), et à l'appui de cette opinion, il invoque les expériences de M. Bouchardat. En écrivant la fin de son mémoire, il en oublie le commencement. Il va sans dire que pour moi, toutes ces propriétés toxiques et les procédés qui les développent ne sont que de mauvaises plaisanteries, et sur ce point, M. Bernard, malgré les contradictions dont il ne paraît pas se douter, n'est pas moins incrédule que moi. « On peut, dit-il, descendre « très-bas dans l'échelle des doses, sans que les médicaments « soient privés de leurs propriétés » (p. 7) ; mais selon l'au- « teur de l'*Organon*, les propriétés des médicaments ne sont pas seulement conservées, elles deviennent plus énergiques par l'atténuation et la dynamisation. Mais M. Bernard se moque bien des propriétés des doses infinitésimales ; en homœopathie, il n'est pas très orthodoxe : quand un principe le gêne, il a bientôt fait ; ce n'est pas un principe, dit-il, c'est une règle. C'est bonnet blanc et blanc bonnet. Règles ou principes, croit-il aux propositions de l'*Organon*, oui ou non ? Dans le premier cas, qu'il les défende ; dans le second, nous sommes d'accord. Mais si M. Bernard ne croit pas aux propriétés énergiques des doses infinitésimales, du moins à la page 51 de sa justification, d'autres homœopathes les admettent comme démontrées. S'il veut se donner la peine de relire la citation qu'il a empruntée au discours prononcé par M. François à l'Académie, il pourra se convaincre que « les « doses infinitésimales développent quelquefois *une vive réac-* « *tion et des troubles variés* sans soulagement ultérieur. » Cela calmera un peu son émotion, et il sera sans doute moins disposé « à témoigner de l'esprit qui m'anime. » Je lui ferai remarquer aussi que dans le passage de mon Mémoire qu'il reproduit, je parle d'agitation et non d'aggravation.

(Page 50) « Au fond de cette triste argumentation, dit « M. Bernard, il n'y a qu'un pénible essai d'expliquer ce qu'on « ne peut nier. » Je n'y comprends plus rien, M. Bernard

admet-il l'existence de cette agitation extraordinaire qui tout à l'heure lui causait une si vive émotion ? Il m'objecte « les « succès de l'homœopathie dans les maladies des enfants et « dans l'art vétérinaire. Dans le Hainaut, dit-il, M. Brenier « doit le savoir (non vraiment je ne le sais pas), la plupart « des grands éleveurs de bétail vantent hautement les résul- « tats de l'homœopathie, et s'en servent tous les jours avec « succès. » Les éleveurs de bétail ne sont pas compétents sur une question de médecine vétérinaire.

Au dire de M. Bernard, « mon argumentation est triste. » S'il y a quelque chose de profondément triste dans cette discussion, c'est son mémoire. Si dans quelque années, plus mûri, par la méditation et par l'étude, il écoute la voix de la raison, il relira avec étonnement, et sans doute avec regret, le triste plaidoyer qu'il a eu le courage d'écrire en faveur d'une doctrine vouée à l'oubli dans un avenir peut-être peu éloigné. Quel que soit l'aveuglement de M. Bernard, croit-il donc que l'homœopathie a des droits au respect ? Elle n'a pas même de droits à l'indulgence. Le praticien qui adopte les principes de Hahnemann se place lui-même en dehors du corps médical, bien que la science médicale ne lui fasse pas défaut. L'enseignement oral et l'étude des ouvrages didactiques l'ont conduit à la connaissance de l'organisation humaine, de ses fonctions, des agents qui la modifient ; pour lui, l'enseignement clinique a ajouté à l'exposition des théories l'autorité des faits ; les examens qu'il a été appelé à subir, le diplôme qui lui a été conféré, témoignent de son initiation à la connaissance des diverses branches des sciences médicales, son titre de médecin est donc légal et ne peut cesser de l'être ; mais s'il renonce aux principes de la science qu'il doit posséder par le fait même de son diplôme, s'il affirme avec Hahnemann que « l'histoire naturelle, la physique, l'anatomie, la physiologie, « la botanique, si recommandables à tant d'autres égards, « *n'ont contribué en rien à perfectionner l'art de guérir lui-* « *même,* » si, par conséquent, au point de vue médical, le seul dont il s'agisse dans cette discussion, toutes ces sciences ne sont pour lui comme pour Hahnemann que *des sciences*

de luxe, le titre de médecin, considéré dans son sens véritablement scientifique, ne peut plus lui convenir ; il abdique.

(Page 51) « Lire et comprendre sont deux choses distinctes, « dit M. Bernard, et j'ai déjà prouvé à M. Brenier que mal- « gré ses études spéciales sur la question, il ne saisissait pas « toujours le véritable sens de la doctrine homœopathique. « *Ab uno disce omnes*. » En d'autres termes, j'ai lu et je n'ai pas compris ; M. Bernard connaît l'homœopathie et je ne la connais pas. Ce n'est pas là un argument. M. Bernard m'a prouvé ! M. Bernard ne m'a rien prouvé du tout. Il interprête l'*Organon* à sa manière, je l'interprête à la mienne. Qui de nous deux se trompe ? Il n'appartient ni à M. Bernard ni à moi de prononcer. Je prends pour juges les médecins qui ont lu mon mémoire et sa réfutation.

Tous les médecins, je crois, ont le droit de discuter la doctrine de Hahnemann ; il n'existe pas de doctorat homœopathique, excepté cependant au Canada, où M. Bernard nous apprend « que l'on délivre des diplômes à ceux qui veulent « pratiquer l'homœopathie » (p. 54), mais en Belgique, Dieu merci ! les jurys d'examen ne délivrent pas encore le diplôme de docteur en homœopathie. Au reste, je ne me sens nullement disposé à baisser pavillon devant la science homœopathique, fût-elle représentée par un docteur homœopathe diplômé au Canada. L'affirmation de sa supériorité relative dénote chez M. Bernard beaucoup de suffisance, et son *ab uno disce omnes* n'atténue pas l'inconvenance de ses paroles.

(Page 52) M. Bernard me reproche d'assimiler l'homœopathie aux sciences occultes. Mais ces effets médicamenteux que Hahnemann est presque tenté d'appeler « spirituels, dyna- « miques ou virtuels » (*Organon*, proposition 288), « ces pro- « priétés tout à fait positives développées par l'atténuation « dans des substances inertes à l'état massif » (p. 38), cette énergie thérapeutique en raison inverse de la masse médicamenteuse, ne doivent-ils pas être considérés comme des qualités occultes ? Si le dynamisme médicamenteux n'est pas une propriété occulte, que M. Bernard l'explique. Je l'ai dit dans mon mémoire : si l'on admet le principe de l'expérimenta-

tion en tout, il faut accepter toutes les conséquences de ce principe. Si l'expérimentation seule donne le droit d'affirmation et de négation, pourquoi ferait-on une exception pour les sciences occultes ? Mon argumentation est-elle légitime ? Voilà toute la question. On la trouve offensante, que veut-on que j'y fasse ? Si je dois m'interdire les arguments qui déplaisent à mes adversaires, la discussion est impossible. Si des hommes qui ont parcouru le cercle des études médicales, croient à une pseudo-science digne d'être classée parmi les sciences occultes, si cette prétendue science excite l'enthousiasme chez des savants qui possèdent des connaissances approfondies sur les sciences mathématiques ou qui cultivent avec succès les diverses branches des sciences physiques et naturelles, ce n'est pas ma faute, je m'écrie avec l'Apôtre : *O altitudo* ! Après tout, on ne peut pas exiger de moi que j'exprime pour les rêves scientifiques de Hahnemann une estime qu'ils ne m'inspirent pas. Il serait étrange qu'on vînt me dire : Ou parlez de l'homœopathie avec respect, ou gardez le silence sur cette doctrine. Où en serions-nous, si avant d'écrire une appréciation de la doctrine homœopathique, il fallait se préoccuper des opinions de tel et tel médecin, et de la crainte de leur déplaire ? que m'importent les déplaisirs de M. Bernard et de ses confrères en homœopathie ?

Quels motifs peuvent alléguer les défenseurs, quand même, de l'expérimentation pour y renoncer quand il s'agit de sciences occultes ? L'absurdité? Mais M. Bernard ne dit-il pas « qu'à ce point de vue, on pourrait contester mon refus « absolu d'expérimentation ? » A l'appui de cette assertion, il invoque l'autorité de Baglivi, de Broussais (1), d'Arago. Je

(1) On sait ce qu'il faut penser des convictions homœopathiques attribuées à Broussais par M. Bernard.

On ne s'attendait guère,
A voir Broussais en cette affaire.

Décidément M. Bernard se met à son aise. Selon lui (p. 49), « les corps savants ont repoussé comme un fou Fulton, l'inventeur des machines à vapeur. » C'est trop d'ignorance. Fulton n'a pas inventé la machine à vapeur, mais l'application de la vapeur à la navigation, ce qui n'est pas du tout la même chose. M. Bernard confond Robert Fulton avec Salomon de Caus. La commission char-

suis plein de respect pour la mémoire de ces grands hommes, mais ce respect n'implique pas une soumission aveugle qu'ils n'ont jamais eu la pensée d'imposer à personne. En disant qu'on ne peut nier tout ce qu'on ne peut expliquer, Arago n'a pas prétendu émettre un principe absolu. Le sens restrictif du mot *tout* est évident. Que dirait M. Bernard si, par exemple, on lui contestait le droit de nier la chiromancie parce qu'il ne peut pas l'expliquer ? Si la pensée d'assimiler l'homœopathie à une science occulte émeut si vivement M. Bernard, pourquoi cite-t-il avec tant de calme l'article homœopathie que Requin a publié dans le supplément au Dictionnaire des dictionnaires de médecine ? L'appréciation de l'auteur de cet article est bien plus sévère que la mienne. L'impitoyable censeur signale à la verve railleuse des Lucien et des Voltaire du vingtième siècle la brillante découverte, objet de l'admiration de M. Bernard.

M. Bernard reconnaît certainement le néant des sciences occultes, mais est-il bien certain, qu'à cet égard, tout le monde est incrédule? Un médecin (était-il sincère ?) a avoué en ma présence sa croyance à l'uromancie. Le magnétisme est admis par plusieurs médecins, et par Hahnemann lui-même. Ne sont-ce pas là des sciences occultes? Mais c'est précisément ce caractère mystérieux qui, dans le monde aristocratique, donne à la médecine de Hahnemann un si grand prestige. Longtemps avant moi, Trousseau, que M. Bernard cite avec tant de complaisance, ne pouvait parler d'homœopathie sans redouter le retour de l'illuminisme, de la Kabbale, de l'astrologie (Journal des connaissances médico-chirurgicales, 1833), et je ne sache pas que les homœopathes lui en aient fait un crime. Il est vrai que depuis, Trousseau, au nom du progrès,

gée de faire un rapport sur le bateau sous-marin inventé par Fulton et son système de guerre sous-marine, était composée de Volney, Laplace et Monge. Ces savants reconnurent l'importance des travaux de Fulton sur l'emploi de la vapeur comme force locomotrice dans la marine, ils firent un rapport favorable sur l'invention du célèbre américain. Quant à l'accusation de folie, elle n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Bernard. Il est vrai que le système de guerre sous-marine trouva peu de sympathie en France, en Hollande et en Angleterre.

s'est joint aux admirateurs de Hahnemann, et il place sans façon dans la magistrature assise les adversaires de ce grand homme qu'il condamne à l'immutabilité ; « Sénat conserva-« teur qui se lève pour s'opposer à toute idée nouvelle, quel-« quefois pour reculer, jamais pour avancer. » Je répondrai à Trousseau que si le progrès est souvent une innovation, l'innovation n'est pas toujours un progrès. Faudrait-il par hasard, au nom du progrès, croire aux folies du spiritisme et des tables tournantes ? *Melius est sistere gradum quam progredi per tenebras*, dit Gaubius. Avancer, c'est très-bien, mais tâchons de ne pas avancer vers des moulins à vent. Les idées nouvelles ! Mais l'homœopathie n'est pas précisément une nouveauté, elle date de 1810. On peut donc, sans injustice, réclamer une place dans la magistrature assise pour les défenseurs d'idées chimériques qui ont fait leur temps.

(Page 53) M. Bernard dit « que je me suis vu forcé de ren-« dre hommage au talent de deux adeptes de l'homœopathie, « Risueno et Léon Simon père. » Cet hommage entièrement spontané ne m'a coûté aucun effort, mais je dois faire remarquer à M. Bernard que cet hommage s'adresse aux ouvrages publiés par Léon Simon avant son adhésion à la doctrine homœopathique, et aux ouvrages de Risueno qui sont étrangers à l'homœopathie.

(Page 53) M. Bernard donne le nombre des médecins homœopathes dans quelques pays, il indique en outre le nombre des hôpitaux et des sociétés homœopathiques de l'Allemagne. Comment a-t-il pu se résoudre à reproduire cette statistique? 555 homœopathes en Allemagne, 453 en France, 283 dans les Iles Britanniques, 136 en Italie, etc., ce ne sont pas là des chiffres qu'un homœopathe peut aligner avec une bien vive satisfaction. 453 homœopathes dans un pays qui compte peut-être vingt mille médecins ! Cette imperceptible minorité serait-elle considérée par M. Bernard comme l'élite du corps médical ? Mais dans quels documents officiels MM. Thayer et Bernard ont-ils puisé les éléments de cette statistique ? Pour connaître le chiffre du personnel médical dans un pays, il suffit de consulter les tableaux de recense-

ment, mais je ne sache pas que dans ces tableaux, il y ait une colonne spécialement destinée aux convictions homœopathiques. En voilà des calculs fantaisistes. Faire le récensement des homœopathes ! Autant valait, à une autre époque, faire le récensement des classiques et des romantiques. M. Bernard indique le nombre des homœopathes en Allemagne, dans l'Amérique du Nord, dans l'Amérique du Sud, dans les Iles Britanniques, en Espagne, en Italie, en France, c'est prodigieux. Si l'on me demandait combien il y a d'homœopathes à Mons, il me serait impossible de le dire. D'ailleurs, une semblable statistique doit reposer sur des données bien fugitives. Tel médecin est homœopathe aujourd'hui, le sera-t-il dans huit jours ? Personne n'est obligé de prêter serment de fidélité à l'homœopathie.

(Page 53) Plusieurs villes d'Allemagne, dit M. Bernard, ont élevé des statues à Hahnemann. Soit, j'accepte cette rectification. Il m'invite à aller contempler à Leipzig et à Kœten la statue du *grand homme.* Grand merci! je ne désire nullement me procurer cette distraction, c'est à M. Bernard d'accomplir ce pieux pèlerinage ; pour moi, je ne tiens pas plus à contempler la statue de Hahnemann que je n'ai tenu à contempler sa personne. Espérons que les deux statues élevées en son honneur dureront plus longtemps que les trois cent soixante statues de Démétrius de Phalère, et qu'elles survivront à la science des globules.

(Page 54) Je sais qu'on publie chaque année de nombreux ouvrages sur l'homœopathie, mais bien certainement cette doctrine ne sert de base à aucun des ouvrages classiques publiés depuis le commencement de notre siècle jusqu'aujourd'hui, depuis l'ouvrage de Pinel jusqu'à celui de Grisolle ; elle n'y est même pas mentionnée. On ne trouverait peut-être pas une seule fois le mot homœopathie et le nom du créateur de ce mot dans tous les volumes des deux dictionnaires dont la publication est commencée depuis plusieurs années. Que dira-t-on, dans un avenir peut-être peu éloigné, de toute cette littérature homœopathique si admirée par M. Bernard ? « Quelle littérature, s'écrie M. Crétin, que celle que M. Simon

« craint de voir brûler ! » (Soc. méd. hom. de Paris, séance du 3 décembre 1866.) Mon adversaire aime à citer MM. Trousseau et Pidoux, pourquoi ne cite-t-il pas les discours prononcés à cette séance par MM. Curie, Crétin et Jousset ? Il est vrai que ces médecins n'appartiennent pas, pour me servir de l'expression de M. Bernard, *au camp ennemi.* Cela explique le silence prudent de M. Bernard.

J'ai dit (p. 51 de mon mémoire) qu'il est impossible d'avoir deux convictions en médecine ; M. Bernard allègue comme excuses « une connaissance imparfaite de la méthode homœo-« pathique, et les vicissitudes d'un esprit partagé entre les « souvenirs du passé, et les enseignements de la thérapeu-« tique nouvelle (p. 55). Je ne comprends pas ce raisonnement ; on croit ou on ne croit pas. Faut-il un tiers de siècle pour acquérir la connaissance de la thérapeutique nouvelle et se former une conviction ? Les malades placés au beau milieu de ces vicissitudes doivent se trouver dans une position fort délicate, et ne peuvent que rester en équilibre entre les doses infinitésimales et les doses pondérables. On reproche aux médecins des dissidences, mais que dire des dissidences médicales émanant d'un cerveau qui renferme des convictions opposées ? M. Bernard « ne se sent pas le triste cou-« rage d'insulter les médecins qui font de l'éclectisme. » Oh moi non plus, paix leur soit ; je suis très-disposé à les laisser en repos dans leurs vicissitudes, mais Hahnemann est moins tolérant ; on ne peut imaginer d'insultes plus graves que celles qu'il adresse aux éclectiques à la fin de la préface de l'*Organon.* J'aurais voulu m'abstenir de citer des injures dont je suis loin d'approuver la violence, mais on m'y oblige, je prie le lecteur de comparer le passage que je vais reproduire avec la page 51 de mon mémoire, et de dire de quel côté se trouve l'insulte.

« Lorsque des homœopathes se laissant entraîner à de sem-« blables erreurs, essaient de mêler les pratiques fautives de « l'allopathie à leurs prétendus traitements homœopathiques, « ils montrent par là qu'ils n'ont pas une connaissance com-« plète de notre doctrine. Ils font preuve en même temps de « paresse, d'un mépris impardonnable des souffrances des

« hommes, d'une présomption ridicule et d'une négligence « inexplicable qui les empêchent de rechercher le meilleur « spécifique homœopathique pour chaque cas de maladie. Ils « agissent ainsi par cupidité, et par d'autres motifs moins « nobles encore. »

Moins exclusif que son maître, M. Bernard veut bien « ras- « surer les médecins qui sont *effrayés* par les infinitésimaux » (p. 41). C'est trop de bonté ; les infinitésimaux sont très-inoffensifs, et *n'effraient* personne. « Il est prêt *à tendre la « main (soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie)*, aux con- « frères de bonne volonté qui veulent essayer l'application de « la loi des semblables en se servant de doses pondérables. » C'est trop de sans façon et trop de prosélytisme. Décidément, M. Bernard se met à son aise, je crois vraiment qu'il est assez disposé à nous accepter comme élèves ; c'est très-généreux, mais aucun médecin ne peut, sans illogisme et sans légèreté, même sous la direction obligeante et empressée de M. le docteur Bernard, se livrer à des essais que sa raison repousse. Dire que « la posologie n'est pas une condition « *sine quâ non* » (p. 42), c'est vraiment trop fort. Les doses pondérables sont condamnées par Hahnemann « comme « infailliblement nuisibles, même quand leur choix est par- « faitement homœopathique » *(Organon*, propositions 253, 275, 276.) Si M. Bernard ne croit plus à la doctrine de Hahnemann, qu'il le dise, toute discussion est superflue. Discuter avec un homme qui affirme sa croyance à une doctrine, et qui semble bien près de ne plus y croire, c'est intolérable. Dans la discussion qui a eu lieu à l'Académie de médecine en 1849 et 1850, aucun homœopathe n'a déserté les principes de l'*Organon*. Léon Simon, dans ses commentaires, accorde une égale importance à tous ses principes, et ne parle pas « de règles, de dogme infaillible, de condition *sine « quâ non*, de *nec plus ultrà*, de colonnes d'Hercule, etc. » Les chicanes de M. Bernard fatigueraient la patience la plus robuste ; pour discuter avec lui, il ne suffit pas d'être docteur en médecine, il faudrait être docteur en droit. Ses arguments captieux ne peuvent s'adresser qu'aux hommes frivoles qui

préfèrent le paradoxe à la vérité. Si les gens du monde veulent apprécier l'homœopathie en connaissance de cause, il faut qu'ils se résignent à lire non-seulement la justification de M. Bernard qui ne justifie absolument rien, mais les ouvrages de Hahnemann. Admirer sur parole ce qu'on ne veut pas se donner la peine de connaître, c'est déraisonnable ; s'écrier en frappant la terre du pied : *cependant, cela guérit*, c'est montrer beaucoup de simplicité.

(Page 55) « Dans les cas désespérés et incurables, dit M. « Bernard, faut-il reprocher à un médecin de contenter les « caprices d'un malade qu'il se sent impuissant à guérir ? » Non sans doute, ce serait inhumain ; mais le médecin qui n'a pas renoncé aux principes de la science doit alors se récuser, et prier son client de s'adresser à un homœopathe. Il peut du reste, si le malade en exprime le désir, lui faire comme ami, des visites qu'il ne peut plus lui accorder comme médecin. Mais si les éclectiques ne voient dans l'homœopathie qu'un moyen de satisfaire les caprices des malades qu'ils ne peuvent guérir, qu'ils cessent donc de la considérer comme une science, et de la célébrer comme la plus grande découverte de notre siècle. Lorsque les néophytes vantent dans les salons les bienfaits de l'homœopathie, ils ne voient pas dans cette doctrine un moyen d'entretenir les illusions d'un malade qu'ils ne peuvent guérir, mais un moyen curatif dont la puissance triomphe des maladies les plus incurables.

Ce n'est pas dans les salons, ce n'est pas en présence d'un public étranger aux notions médicales les plus élémentaires, que je consentirai jamais à accepter une discussion de doctrine, je ne suis pas de ceux qui font parade de connaissances médicales devant la foule (1). J'ai voulu poser la question sur son véritable terrain, je l'ai soumise à l'appréciation d'une société de médecine, j'ai appelé sur elle les lumières de la

(1) Les discussions médicales *inter pocula et dapes* ne me conviennent nullement, et je ne me crois pas obligé de me mettre à la disposition des hommes malveillants qui aiment ce genre de distraction. Mettre aux prises un médecin et un charlatan, c'est se procurer un bien triste plaisir. On doit en société prévenir les discussions irritantes ; celui qui les provoque est blâmable.

discussion. On sait ce qui est advenu : la société de Gand, convaincue de l'inanité de l'homœopathie, mais n'osant s'exposer au mécontentement des gens du monde que cette doctrine a le privilége de passionner, n'a pas répondu à mon appel ; elle n'a publié ni rapport ni discussion, et pour se faire pardonner le tort d'avoir voté l'impression de mon Mémoire, elle m'a livré aux injures d'un de ses membres, elle a envoyé à un comité de censure ma réponse à des attaques ignobles, elle m'a dénié le droit de me défendre. La société de médecine de Gand comprend toute l'indignité d'une semblable conduite, car non-seulement elle n'a pas essayé et elle n'essayera pas de la justifier, mais afin de la soustraire à l'appréciation du corps médical, elle tient secrète la démission que je lui ai envoyée et elle n'ose pas la mentionner au Bulletin de ses publications.

M. Bernard ressent le besoin de s'associer à l'approbation donnée par la Société de médecine de Gand à un mauvais pamphlet. Ce n'était pas cependant à lui, personnellement intéressé dans cette discussion, qu'il appartenait de se féliciter que « la doctrine de Hahnemann eût été vengée par son « honorable confrère. » Qu'il offre à ce risible vengeur d'une science non moins risible l'expression de son amitié, qu'il soit heureux « de l'accueil » fait par une société médicale à de méprisables invectives ; que « les regrets » que lui inspire la sévérité de ma réponse impliquent tout à la fois la satisfaction que lui font éprouver les attaques dirigées contre moi, et le sentiment de contrariété qu'a fait naître en lui ma résolution de combattre l'injure par l'injure, tout cela m'importe fort peu, mais je me devais à moi-même de signaler à l'indignation du corps médical l'auteur d'un honteux pamphlet. Répondre à un seul, c'est répondre à tous ; je ne peux pas prendre la plume à l'apparition de chaque libelle que l'on dirige contre moi, ce serait accorder à leurs auteurs une importance à laquelle ils n'ont pas le droit de prétendre, et pour répondre, il faudrait surmonter trop de dégoût. Un de ces libelles, signé par un homœopathe de Verviers nommé Loim, a paru dans un journal qui accepte *des demandes de trai-*

tement par correspondance (Journal du dispensaire de Hahnemann, 1867. Lisez la couverture). L'auteur de cette philippique a un cachet de distinction que lui envierait le Faubourg Saint-Germain. Il adore le principe des semblables, *il l'aime d'amour tendre* ; quant à l'*Organon*, c'est une autre affaire, il s'en moque. L'inquisition est sa muse, il regrette vivement que l'absence de cette institution dans notre législation médicale ne permette pas de m'infliger « la peine du san-benito, » et il se console en affirmant que « l'inquisition est ma charte. » Il procède par jurons et par exclamations furibondes, il invoque Dieu et le diable, il m'adresse des injures empruntées à je ne sais quels vocabulaires, certain mot tombé de sa plume et que je me dispenserai d'écrire, autoriserait à penser que la lecture du théâtre de Vadé fait ses délices. La noble ardeur de sa polémique lui inspire des pensées élevées, et chez lui, l'expression est toujours à la hauteur de la pensée. *Il est un heureux choix de mots harmonieux;* des termes heureusement choisis, et appartenant probablement à la nomenclature homœopathique, scintillent dans son œuvre. Plein de son sujet, il parle avec une éloquence entraînante de *grosse caisse*, de *knout*, de *Tartuffe*, de *Basile*, de *Mercadet* (1), de *Mangin*, de *Timon*, de *Veuillot*, de *Zoïle*, du *Saint-Office*, de *fanatiques*, de *jésuitiques*, de *drôlesses*, de *folliculaires*, de *saltimbanques*, de *vendeurs* de *crayons*, de *larrons*, de *voleurs*, de *bandits des Abruzzes*, de *furieux*, de *bave*, de *rage*, de *séquelle*, d'*anarchie*, de *bœuf*, d'*âne*, de *guitare*, d'*arlequin*, d'*escarmouches*, de *tréteaux*, de *calembredaines*, de *caricature*, de *vaudeville*, de *pochade*, de *la reine Margot*...... j'en passe et des meilleurs......

(1) Fidèle au principe des semblables, l'homœopathe Loin doit éprouver une admiration sympathique pour *Tartuffe. Basile*, *Mercadet*, les principes de ces personnages doivent lui convenir. Si l'homœopathie n'existait pas, Mercadet, Tartuffe, Basile et Loin étaient dignes de l'inventer. Quant aux *tréteaux et à la grosse caisse*, cela se comprend ; notre homœopathe prévoit la fin possible de la vogue hahnemannienne dans le monde aristocratique ; il faudra bien alors se résoudre à offrir les dilutions et les globules à la foule réunie aux foires et aux kermesses. *Les tréteaux, la grosse caisse et le casque traditionnel* pourront alors lui venir merveilleusement en aide dans ses essais d'éloquence homœopathique.

le tout embelli de *bah!* de *oh !* de *hé !* de *hein !* de *mon Dieu !* de *pardieu !* de *pourdieu !* de *corbleu !* et d'exclamations diaboliques. Le respect que je me dois à moi-même ne me permet pas de répondre à des vilénies que la Société de médecine de Gand se serait sans doute estimée heureuse de publier, et qu'elle a eu du moins la satisfaction de mentionner dans son Bulletin. C'est déjà trop d'avoir honoré d'une réponse une méchante compilation « accueillie » dans les publications de cette Société. M. Bernard ne se donne pas la peine de dissimuler le triste plaisir que lui causent ces productions malsaines ; le ton de son Mémoire est cependant plus décent, mais il se fait illusion sur la valeur scientifique de son argumentation. Il peut avoir fait des études sérieuses, mais il a eu le malheur d'adopter une doctrine très-admirée par l'ignorance , et qui n'inspire aux hommes compétents qu'un sentiment de pitié. Il s'est voué à la défense d'une cause perdue, il a voulu accomplir une tâche impossible, et quelques connaissances que l'on puisse posséder, on ne parviendra jamais à donner à des sophismes la puissance irrésistible de la vérité. Comme exposition doctrinale, le Mémoire de M. Bernard est incomplet, et ne peut être considéré ni comme un résumé, ni comme un commentaire. Comme réfutation, il n'est pas moins incomplet; il est loin de combattre tous mes arguments, M. Bernard en convient lui-même (p. 40) et le titre de son Mémoire ne promet que « l'ex« position des principes *essentiels* de l'homœopathie, et la « réfutation de mes *principales* objections. » Cependant, j'ai cru devoir lui répondre, parce qu'il essaye de justifier quelques propositions de l'*Organon*, mais des réflexions dans lesquelles l'abjection de l'idée rivalise avec le cynisme de l'expression, je ne veux pas même les lire, parce que je ne veux pas souiller ma vue et ma pensée.

En discutant la doctrine de Hahnemann, j'ai considéré comme légitime la sévérité de l'appréciation, et j'ai traduit par la vérité de l'expression l'indignation de la pensée. J'ai jugé avec toute l'indépendance que la science autorise, un homme qui, effacé de la liste des vivants, appartient désor-

mais à l'histoire. J'ai parlé avec plus d'égards des adeptes de la doctrine, j'ai même rendu justice au talent de quelques homœopathes dont les erreurs sont pour moi incompréhensibles. La pensée qui a inspiré mon mémoire avait un caractère général ; la pensée qui a inspiré les réfutations qui m'ont été adressées a un caractère personnel. Loin de s'imposer la réserve que leur commandait la position dans laquelle ils se plaçaient volontairement, loin de se considérer avant tout comme défenseurs d'une doctrine, mes adversaires transformant une question médicale en une question personnelle, et persuadés qu'ils ne se devaient à eux-mêmes aucun respect, se sont livrés à d'ignobles colères qui annoncent moins une conviction sincère quedes préoccupations intéressées ; ils m'ont adressé des injures qui feraient douter de l'état normal de leur raison, ou de la puissance de leur sens moral, et ont parlé une langue inconnue dans le monde scientifique. A une époque de décadence, rien ne doit étonner, il semble que certains hommes se sentent protégés par le mépris qu'ils inspirent. Plus modéré dans la forme, M. Bernard n'est pas cependant à l'abri de tout reproche. Dans les pénibles efforts d'argumentation auxquels il se livre, il n'appelle pas l'invective à son aide, mais il ne répudie pas le secours que cette arme lui fournit dans les mains de mes adversaires ; il me reproche des injures qui ne sont que de justes représailles, et il ne se renferme pas toujours dans les limites d'une discussion de principes ; très souvent, le caractère personnel de son mémoire se révèle par la malveillance dans la pensée et l'inconvenance dans l'expression.

Convient-il à M. Bernard, dont la sympathique adhésion est acquise à l'auteur d'un honteux pamphlet, « de regretter le langage, » nullement regrettable assurément que j'ai tenu, « les phrases malheureuses » qu'il dit avoir rencontrées dans mon mémoire, « les injures et les insinuations prodiguées à « Hahnemann et à ses disciples ? » Lui convient-il de reprocher des insinuations à un homme qui n'a jamais reculé devant la libre expression de sa pensée ? Lui convient-il de donner des leçons à un homme dont le talent peut être con-

testé par tout le monde, mais dont le caractère n'est contesté par personne ? à un homme qui, dans cette lutte d'un seul contre tous, n'a fait qu'user d'un droit et accomplir un devoir, sans solliciter aucun témoignage public d'approbation, sans redouter les clameurs de la haine ? Lui convient-il de reprocher des faits torturés à un homme dont il lui est certainement permis de combattre les idées, mais dont il lui est défendu de suspecter la sincérité ? Lui convient-il, après avoir entassé sophismes sur sophismes, de me reprocher des subtilités d'argumentation ? Lui convient-il, à lui défenseur de l'homœopathie, de me reprocher un triste courage ? Lui convient-il surtout d'exprimer de l'indignation ? Si quelqu'un a le droit de s'indigner, c'est moi. Je prie M. Bernard de croire que je ne vois en lui qu'un égal, et que je ne suis pas plus disposé à m'incliner devant sa supériorité morale que devant sa supériorité intellectuelle. Croit-il que je vais l'accepter pour juge, soumettre ma conduite à son appréciation, et descendre à me justifier ? S'il éprouve le besoin de s'indigner, qu'il réserve son indignation pour les injures qu'il a lues dans la réfutation « de son honorable confrère et ami », et pour l'anonyme qui « les a recommandées à l'attention des hommes impartiaux. » (Voyez les journaux de Mons, 30 août 1867) (1) ; qu'il la réserve aussi pour les deux citations que je vais emprunter à Hahnemann dont le caractère paraît lui inspirer une si vive admiration.

« Rendre au moins incurables, sinon même mortelles, les « quatre-vingt-dix-neuf centièmes de maladies,.... tel paraît « être le but des funestes efforts de l'ancienne médecine, « l'allopathie, but auquel on parvient aisément, lorsqu'une « fois on s'est mis au courant des méthodes accréditées, et « rendu sourd à la voix de la conscience. »

« Cet art funeste qui, depuis une longue suite de siècles, « est en possession de statuer arbitrairement sur la vie et la « mort des malades, qui fait périr dix fois plus d'hommes

(1) Annoncer par la voie des journaux la publication d'une réfutation scientifique est chose fort légitime ; mais recommander, sous le voile de l'anonyme, la lecture d'un libelle injurieux, c'est une action indigne d'un galant homme.

« que les guerres les plus meurtrières, et qui en rend des « millions d'autres infiniment plus souffrants qu'ils ne l'é- « taient dans l'origine. (Préface de l'*Organon*.)

« Depuis que l'homœopathie s'est fait connaître dans toute « l'Europe par des actes surprenants, ceux qui la rejettent et « la persécutent ne sont plus à plaindre. Leur persistance à « suivre la méthode homicide des anciens les rend un objet « de mépris et d'horreur. L'impartiale histoire flétrira leurs « noms, pour avoir dédaigné des secours qu'ils auraient pu « donner à des malades dignes de compassion, s'ils n'avaient « pas méchamment fermé leurs yeux et leurs oreilles à la « grande et salutaire vérité. » (L'allopathie, opuscule de Hahnemann publié en 1831.)

Les disciples sont aussi violents que le maître, l'un d'eux affirme : « que les véritables ennemis de la découverte de « Hahnemann sont l'indifférence, la paresse et la lâcheté. »

Personne ne me reprochera d'être descendu à cette abjection de pensée et de langage. Je rougirais, si j'avais écrit une seule ligne que l'ont pût comparer aux infamies qu'on vient de lire, et que je n'ai pu me résoudre à reproduire dans mon mémoire, bien qu'elles justifient la vivacité de mes appréciations, et l'indignation dont je n'ai pu me défendre.

En terminant ce mémoire, une réflexion se présente à mon esprit. Dans l'accomplissement de la tâche que je me suis imposée, j'ai rencontré chez des médecins qui repoussent les principes de Hahnemann, des inimitiés peu honorables inspirées non par la crainte de déplaire à quelques adeptes de l'homœopathie, mais par le désir de ménager la susceptibilité de la classe opulente de la société qui professe pour cette fausse science une admiration irréfléchie. J'ai aussi trouvé parmi mes confrères, du moins j'aime à le croire, des juges plus indépendants, incapables de dissimuler leur pensée et d'accueillir avec indulgence des erreurs que leur raison condamne. J'ai peut-être acquis quelques droits à leur reconnaissance, en combattant des préjugés déplorables et en prouvant aux admirateurs aveugles d'un homme et d'une doctrine que, dans les sciences, il ne sera jamais donné à personne de briser la

chaîne des traditions. « Semblables à des coureurs dans « l'arène, dit un chirurgien célèbre s'inspirant d'une vivante « image du poëte latin, les générations se succèdent, passant « de main en main le flambeau de la vie. »

Quasi cursores, vitæ lampada tradunt.

Les hommes qui se vouent au culte de l'étude rappellent à la pensée ces coureurs. Dans le domaine de la science, les générations se succèdent, et dans cette course sans fin « se « transmettent le flambeau sacré en le faisant briller d'une « plus vive lumière. (1) »

Mons, 8 avril 1868.

Au moment où ce mémoire va être mis sous presse, je reçois une nouvelle réfutation « du docteur Stockman, membre « résident de la Société de médecine de Gand, membre cor- « respondant étranger de la Société médicale homœopathique « de France, chevalier de l'ordre de Léopold. » Cette réfutation est remplie de citations empruntées par M. Stockman à ses confrères de Mons et de Verviers, le titre de *Trois contre un* lui conviendrait donc parfaitement. Ma réponse sera courte.

(Page 1) Je ne désavoue pas la pensée que M. Stockman a empruntée à la page 98 de mon second mémoire, et qu'il a choisie comme épigraphe, mais je suis dans le cas de légitime défense ; si on m'adresse des injures, il faut bien que je les renvoye à leurs auteurs.

(Page 4) « M. Brenier a longtemps essayé de donner de la « publicité à ses injures sans avoir le courage de lui-même « les signer. » Je donne à M. le chevalier Stockman le démenti le plus formel ; il affirme un fait dont il connaît la fausseté; pour me justifier, il me suffira de reproduire quelques extraits de ma correspondance avec M. le docteur Lesseliers, secrétaire de la Société.

« En relisant mon mémoire sur l'homœopathie, j'y décou- « vre des incorrections assez nombreuses.. ...... Ces correc-

(1) Malgaigne.

« tions n'ont pas pour but *de changer, ni même de modifier* « *l'expression de ma pensée*, il ne s'agit que de fautes de rédac- « tion......... Si, comme je le crois, la Société de médecine de « Gand veut bien m'y autoriser, *je corrigerai moi-même mon* « *manuscrit après la lecture du rapport*. 15 octobre 1866. » X.... Eh bien, cette lettre ne dément-elle pas l'assertion calomnieuse de M. Stockman? Pour corriger moi-même mon manuscrit, il fallait bien me faire connaître.

« Mon mémoire est anonyme, mais comme vous le pré- « sumez certainement, *j'autoriserai ultérieurement mes hono-* « *rables confrères de la Société de médecine de Gand à ouvrir le* « *billet cacheté contenant mon nom joint à mon travail*. Dans la « lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 15 octobre, « j'ai exprimé le désir de *corriger moi-même* les fautes de ré- « daction que j'ai découvertes dans mon mémoire. Ce désir « implique *l'intention bien formelle de me faire connaître après* « *l'impression du rapport, soit que la commission approuve mes* « *idées, soit qu'elle les combatte*. 14 janvier 1867. » X..... Il était impossible de me lier par un engagement plus formel. Si je m'étais opposé ultérieurement à l'ouverture du billet cacheté contenant mon nom, la Société pouvait et devait l'ouvrir malgré moi.

« J'ai l'honneur de vous informer que je suis l'auteur du « mémoire sur l'homœopathie portant l'épigraphe : *Ægri* « *somnia*, envoyé à la Société de médecine de Gand. Je prie « mes honorables collègues de vouloir bien procéder à l'ou- « verture du billet cacheté contenant mon nom. 13 février « 1867. » Brenier...... J'aurais différé moins longtemps à me faire connaître, si, comme je l'espérais, la commission priée d'examiner mon mémoire, avait présenté son rapport à la séance du mois de novembre. Il me semble qu'il ne fallait pas un mois pour faire un rapport.

« Je vous ai envoyé mon manuscrit sous le voile de l'ano- « nyme, *avec l'intention bien formelle cependant de me faire con-* « *naître ultérieurement*, parce que je désirais que l'auteur du « rapport se préoccupât plutôt de mes idées et de mes argu- « ments que de mon individualité. 15 mars 1867. » Brenier...

J'ai donc gardé *provisoirement* l'anonyme parce que je ne voulais pas qu'à une question de doctrine, se substituât une question de personne, je l'ai déjà dit, les succès de scandale me sourient peu.

La Société de médecine de Gand a parfaitement compris mon intention de me faire connaître, et n'a jamais eu à cet égard le moindre doute ; le Bulletin, dans le compte-rendu de la séance du 2 octobre, *quinze jours après l'envoi de mon mémoire, et avant l'envoi des lettres dont je viens de citer des extraits*, annonce en ces termes l'envoi de mon mémoire : « un médecin *qui pour le moment désire garder l'anonyme,* « mais dont le nom est renfermé dans une lettre cachetée, « portant pour épigraphe : *Ægri somnia,* fait parvenir à la « compagnie un travail manuscrit portant en tête la même « épigraphe. Comme ce travail peut présenter un intérêt « scientifique réel, M. le Président propose, et l'Assemblée « partage son avis, de le renvoyer à l'examen d'une commis- « sion composée de MM. Stockman, Dumont et Van Bambecke « avec prière de rapport. » (Bulletin p. 261) M. Stockman est donc convaincu de calomnie, ma correspondance déposée aux archives de la Société en fait foi ; je conserve les réponses de M. le Secrétaire qui m'annoncent la réception de mes lettres. J'appelle l'attention des lecteurs sur ces extraits de ma correspondance, et surtout sur les passages soulignés. L'assertion calomnieuse de mon adversaire est un fait dont la gravité n'échappera à personne ; jamais l'audace dans le mal ne s'est affirmée avec tant d'impudence. On croit peut-être que cet homme va être accablé par l'évidence des preuves, qu'on se détrompe ; il niera, il épiloguera, il chicanera, il subtilisera, il ergotera sur des points, des deux points, des virgules, des lettres capitales, des caractères italiques, etc., etc. Il comprendra certainement que pour lui toute justification est impossible, mais il n'en sera que plus insolent : quand certains hommes ne peuvent se justifier, ils se réfugient dans l'audace.

(Page 5) M. Stockman a l'impudence d'avouer qu'il m'a adressé le 19 novembre une lettre et quelques passages d'une

réfutation. Je lui ai renvoyé ses lettres, mais j'ai conservé les enveloppes. La première, affranchie par un timbre-poste de dix centimes, porte deux timbres du bureau de Mons (19 et 20 novembre). M. Stockman a donc à Mons un correspondant officieux qui a reçu sa lettre et me l'a transmise par la poste. J'insiste sur le fait avoué par M. Stockman, parce qu'il doit être qualifié sévèrement. Comment, Monsieur, vous ne comprenez pas que votre procédé est lâche ? Vous appartenait-il, à vous personnellement intéressé dans cette discussion, de me faire cette communication ? Comment vous ne voulez pas être seul dans la lutte ; une réfutation paraît, et vous vous empressez de m'en informer, et vous m'engagez à y répondre, et la rougeur ne vous monte pas au front ! Allons donc !

(Page 6) « *Moi, moi seul, et c'est assez.* » M. Stockman emprunte cette réminiscence cornélienne à la réfutation de son confrère de Verviers. Oui, je suis seul contre les auteurs de trois réfutations et contre les quarante-trois membres de la Société de médecine de Gand. Eh bien, j'aime mieux être seul contre quarante-six adversaires que de me réunir à quarante-six adversaires contre un seul ; et ils sont bien plus de quarante-six. Les défenseurs de l'homœopathie peuvent se coaliser, je n'appelle personne à mon aide.

(Page 6) Il paraît que pour M. Stockman, le mot *inquisiteur* n'est qu'une ironie. « Parce que je me suis servi d'une iro« nie, dit-il, ai-je manqué de vous respecter ? » Le malheureux ! si on lui adressait la qualification d'inquisiteur, il serait donc disposé à en rire ! Il reproduit les mots *charlatanisme, mensonge*, etc., tombés de ma plume ; mais puisqu'il a lu les injures que nous adresse l'auteur de l'*Organon*, et que j'ai citées dans ma réponse à M. Bernard, puisqu'il emprunte lui-même dans son pamphlet des passages injurieux aux ouvrages des disciples de Hahnemann, il ne doit voir dans les termes sévères dont je me suis servi que de légitimes représailles.

(Page 8) M. Stockman refuse fièrement de me répondre « touchant sa manière d'envisager *les propositions accessoires* « *de l'Organon*, » il dit que cela ne me regarde pas. Voilà qui

est fort bête. Si son appréciation de l'*Organon* ne me regarde pas, pourquoi m'adresse-t-il deux réfutations de mon mémoire ? Qu'il garde le silence ou qu'il s'adresse à d'autres ; je n'ai jamais ambitionné l'honneur d'entrer en discussion avec lui. S'il veut désormais rester sourd aux inspirations de sa muse, je lui vote une couronne de chardons. Quoiqu'il n'ait pas de compte à me rendre, il veut bien me déclarer majestueusement que « la théorie de la psore n'est pas inadmissible. » Il devrait ajouter la formule royale : *Vous l'aurez pour entendu.* A l'appui de son opinion sur la probabilité de la théorie de la psore, il invoque les paroles de M. Desterne. Or M. Desterne, *risum teneatis*, dans le passage cité par M. Stockman, considère la théorie de la psore comme « une hypothèse, un roman, une imagination. »

« Ma manière d'envisager ces propositions accessoires, dit « M. Stockman, ne lui regarde pas plus que si je lui deman- « dais s'il est vitaliste, matérialiste, etc. » Mais si je lui adressais un mémoire sur le vitalisme ou le matérialisme, il aurait bien le droit de me demander quelle est ma pensée sur ces doctrines, et je ne pourrais pas refuser de lui répondre. S'il ne veut pas que je l'interroge sur les chefs-d'œuvre qu'il m'adresse, qu'il garde ses chefs-d'œuvre en poche, ou plutôt qu'il les garde dans son cerveau, ce ne sera pas une perte pour le monde savant. *Propositions accessoires ;* propositions essentielles, propositions accessoires ; principes, règles ; dogmes, préceptes ; ils chantent tous la même gamme. Des 294 propositions de l'*Organon*, 293 ont donné leur démission, le vent les a emportées comme les feuillets de la Sybille ; une seule, la loi des semblables, est restée debout comme une colonne parmi des ruines.

(Page 9) M. Stockman (1re réponse, p. 25) considère « $\frac{1}{50}$, $\frac{1}{100}$ de grain, 1 grain, 15 centigrammes comme des doses « infinitésimales vraiment fabuleuses. » (Tout l'*Organon* est fabuleux.) J'ai reproduit textuellement ses paroles (p. 83). Il me répond (p. 9) que je ne suis pas sincère, que je n'ai pas de mémoire, et il me parle de « scarlatine traitée par une « goutte de belladone à la douzième dilution. » Je ne sais s'il

radote ou s'il refuse de répondre. *1 grain, 15 centigrammes considérés par lui comme doses infinitésimales*, voilà le sujet de ma question. Décidément, la discussion avec cet homme est impossible, toutes ses idées sont incohérentes. A propos d'infinitésisme, il me parle « de la loi et des prophètes. » C'est bien de cela qu'il s'agit. Serait-il, par aventure, docteur en prophéties ?

(Page 9) Comme l'on doit s'y attendre, M. Stockman revient encore à son inquisition, il ne peut parler d'homœopathie sans voir se dresser devant lui, terrible et menaçant, le spectre de quelque inquisiteur. Il parle avec effroi « de la figure sinistre de Don Thomas de Torquemada, le prieur du « couvent des Dominicains de Séville, le premier grand in« quisiteur, et de ses inhumains bourreaux ! » Il paraît qu'il a vu aussi, *horresco referens*,..... « Méphistophélès ! » Quelle étrange hallucination ! O science des globules ! Voilà de tes coups.

(Page 9) M. le chevalier Stockman m'accuse de « vanité ». Le pauvre homme aurait bien plus besoin de recevoir des leçons de modestie que d'en donner.

(Page 9) M. Stockman voudrait-il me permettre de lui demander pourquoi il ne veut pas que M. Dumas « se mêle « d'homœopathie ? » Faut-il avoir subi un examen sur cette prétendue science pour avoir acquis le droit d'en parler ? M. Stockman a-t-il subi cet examen au Canada ou ailleurs ?

(Page 10) « De son propre aveu, dit M. Stockman, ses études « sur l'homœopathie ne datent que du mois de juillet 1866. » Je n'ai jamais rien écrit de semblable, et je donne un second démenti à M. Stockman. Voici le passage auquel il fait allusion : « Avant le mois de juillet 1866, je n'ai jamais eu la « pensée de *publier* une seule ligne sur l'homœopathie. » (Réponse p. 78) Pour altérer le sens de ce passage, il substitue le mot *études* au mot *publier*. Jamais délit de mensonge ne fut plus flagrant, jamais calomnie ne fut plus odieuse. Tant d'impudence étonne : il s'agit de mémoires imprimés, tout le monde peut confronter la page 78 de mon second mémoire, avec la page 10 de la réponse de mon déloyal adversaire. Vous

croyez peut-être qu'il va baisser la tête, détrompez-vous ; il ergotera sur la ponctuation. Dans l'alinéa dont il s'agit, le mot *j'ai* est imprimé sans apostrophe, il trouvera peut-être là un moyen de justification et même d'accusation ; il cherchera dans cette absence d'apostrophe les caractères d'un délit ; il chicanera au besoin sur une virgule cassée, puis il vous prouvera que les mots *étudier* et *publier* sont synonymes. Ses tentatives de justification n'inspireront aux membres du corps médical que de l'indignation et du mépris, mais croyez-le bien, il ne rougira pas.

(Page 10) Tentative de M. Stockman pour se procurer trente et un nouveaux alliés. « Ce n'est pas à moi, dit-il, que « sa belle sortie revient, mais bien aux auteurs du mémoire « qui a été signé par trente et un honorables médecins ho- « mœopathes français. » Est-il assez lâche cet homme ? Tous contre un seul, voilà sa devise. Si le passage dont il s'agit (p. 203 de son mémoire) est une citation, pourquoi n'est-il pas guillemetté ? Pourrait-on savoir quel était le but de M. Stockman en m'adressant en son nom des réflexions qui ne lui appartiennent pas, et dont il se décide enfin à me faire connaître les auteurs ? Il me reproche de ne pas avoir lu le mémoire dont il parle ; mais combien d'existences humaines faudrait-il pour lire tout ce qui a été imprimé ? Je ne m'engage certainement pas à lire tous les livres qui ont été publiés sur l'homœopathie, si quelqu'un veut lire à ma place toutes les productions de la littérature homœopathique, je lui offre une récompense honnête.

(Page 10) M. Stockman parle « des princes de l'admirable « doctrine homœopathique » Voilà une bouffonnerie.

(Page 10) Réflexions sur « la prétendue décadence, la pré- « tendue tolérance, les prétendus insuccès. » Que de choses prétendues.

(Page 10) M. Stockman m'engage « à consulter le savant « mémoire de mon compatriote M. Bernard. » Il paraît que mes adversaires forment une société d'admiration mutuelle.

(Page 11) D'après une citation empruntée par M. Stockman à M. Imbert, « il faut toute une vie de travail pour constater toutes

« les actions pathogénésiques et thérapeutiques d'un seul « médicament. » En commençant ses études homœopathiques à vingt ans, on pourrait donc, sans trop de témérité, essayer de subir son premier examen à soixante-dix ans. Au reste, M. Stockman convient avec moi « que dans l'étude de cette « science surhumaine, les chevrons ne viennent pas vite. »

(Page 12) Je prie M. Stockman de me laisser en repos avec son trappiste et son jésuite ; en voilà assez sur ces deux personnages.

(Page 13) J'en demande pardon à M. le docteur Ozanam, mais les deux problèmes qu'il pose n'ont aucun rapport avec la quantité de liquide exigée pour les trente dilutions. Il s'agit dans ces deux problèmes des variations de densité de l'air, du centre de la terre à la hauteur d'un demi diamètre terrestre. Il s'agit de pressions exercées par les couches superposées de l'air, pressions qui sont nécessairement en raison directe de la hauteur de la colonne atmosphérique. La solution de ce problème n'a rien de commun avec les calculs de M. Dumas. « Les molécules d'un corps, dit M. Ozanam, « condensées par l'attraction, disparaissent dans l'infiniment « petit vers le centre de la terre. » Je ne comprends pas la pensée de M. Ozanam. Faisons abstraction de l'incandescence du centre terrestre, et des phénomènes de dilatation qui en sont les conséquences, l'attraction est en raison inverse des distances ; mais quelle que soit la distance de deux corps qui s'attirent mutuellement (air et centre terrestre), elle est égale pour toutes les molécules d'un même corps, et ne peut exercer aucune influence sur leur rapprochement ou sur leur éloignement, par conséquent sur leur densité. Degré de compression atmosphérique, voilà ce que M. le docteur Ozanam aurait dû considérer dans les questions posées par un de ses ancêtres, l'académicien Ozanam. S'il s'agit de phénomènes de condensation considérés en général, et indépendants de l'action entièrement mécanique de la compression, comme le suppose M. Ozanam ; s'il s'agit du degré de densité des différents corps ou d'un même corps placé dans diverses conditions, on ne peut les expliquer que par l'antagonisme des

forces attractive et répulsive, de l'attraction moléculaire et du calorique dont la cohésion et la porosité sont les conséquences. Je viens de parler de l'attraction moléculaire ; je sais bien qu'elle ne diffère pas de l'attraction universelle ; cependant, si l'on veut s'élever à la conception de la densité, il faut bien établir une distinction entre ces deux manifestations d'une même force : l'action de l'attraction moléculaire s'exerce entre les molécules d'un même corps, l'action de l'attraction universelle s'exerce entre des corps distincts ; la première a pour résultat la formation d'un corps, la seconde ne peut produire que le contact de deux corps. Le passage de M. Seguin, cité par M. Ozanam, exprime bien l'identité des deux attractions, et les distances proportionnelles des molécules d'un corps et des astres qui composent notre système solaire. « Quelque denses que soient les corps, dit ce savant « ingénieur, leurs derniers atômes sont relativement à leur « volume aussi éloignés l'un de l'autre que le sont les corps « célestes dans l'espace. » Personne ne niera l'évidence de cette proposition, les réflexions de Muschenbroek sur les variations de volume des corps ne sont pas moins remarquables, mais que peut-on en conclure pour la capacité du vase nécessaire à la trentième dilution ?

Je ne peux m'étendre longuement sur ces considérations, le sujet est plein d'intérêt, mais ce n'est pas de science qu'il s'agit, c'est d'homœopathie. Après la physique, l'*Organon ;* après Muschenbroek et M. Séguin, Hahnemann; quelle chute! Pourquoi me suis-je occupé de Hahnemann et de ses sectateurs? Pourquoi......... Enfin j'ai commencé cette tâche ingrate, il faut que je la termine.

(Page 16) M. Stockman ne peut nier qu'il a supprimé le commencement d'une phrase de mon mémoire citée par lui. S'il avait cité, même avec un seul point, la ligne qu'il supprime, ma pensée était fidèlement reproduite. J'en appelle à la bonne foi du lecteur ; peut-on conserver le moindre doute sur la véritable signification de cette phrase ? « Reste enfin le « grand argument, *l'ultima ratio* des homœopathes et de leurs « clients. Les faits sont là, les guérisons sont incontestables.»

(P. 38 1re édition.) Certainement, la ponctuation est incorrecte, mais est-il possible, dans un mémoire de quarante-huit pages, de ne pas faire une seule faute de ponctuation ? Je ne peux pas attribuer cette faute à l'imprimeur, je viens de revoir mon manuscrit, je n'ai mis qu'un seul point. Il y a peut-être d'autres fautes de ponctuation dans mon mémoire ; je viens même de découvrir une incorrection grammaticale : l'œuvre qu'ils ont commencé (page 49 ligne 1, 1re édition). M. Stockman dira-t-il qu'elle est volontaire ? J'ai eu si peu la pensée de corriger cette faute de ponctuation dans ma réponse (p. 17, 1re édition,) que la première lettre du mot *Les* qui suit les deux points, est encore une capitale. On le voit donc, l'incorrection subsiste ; mais n'est-il pas évident que l'erreur de ponctuation n'obscurcit pas le sens de la phrase dont il s'agit ! Me chicaner sur un point ou deux points placés après le mot *clients*, c'est une escobarderie. La suppression d'une partie de ma phrase a une autre importance. Pourquoi citer la seconde moitié d'une phrase de deux lignes, et omettre la première moitié ? Le motif de cette suppression est évident : c'est un acte déloyal, pour ne pas dire plus ; mon adversaire n'a eu qu'un seul but, il a voulu me faire exprimer une pensée qui n'est pas la mienne. Comment ! Cet homme, dans une intention calomnieuse, substitue le mot *études* au mot *publier* (p. 10), et il discute sur un point !

(Page 16) M. Stockman ne peut parvenir à saisir le sens de mes réflexions sur l'application de l'hygiène au traitement des maladies qui sont susceptibles d'une terminaison heureuse et spontanée ; irrité des vains efforts d'intelligence auxquels il se livre, il m'adresse des injures. Mais si M. Stockman est un imbécile, ce n'est pas ma faute, je ne connais pas le degré de son angle facial.

(Page 18) Extase de M. Stockman devant « la figure du vé- « nérable octogénaire Hahnemann. » Ne troublez pas la contemplation extatique de M. Stockman. Le moment est solennel. Chut ! Silence ! *Favete linguis.*

(Page 18) Nouvel accès d'hallucination ! M. Stockman, *horresco referens*, croit voir « le sanguinaire Don Thomas de

reproche « d'avoir groupé les symptômes pour les travestir et les commenter » (p. 145), n'est donc qu'un odieux et stupide mensonge. *Grouper* les symptômes pour les travestir ! A quoi bon ? Chaque symptôme pris *isolément* est une absurdité. Que le Dr Gailliard soit méchant dans ses accusations, c'est déjà trop ; il faudrait au moins ne pas être bête. Mais il y a plus, M. Jousset, Dr homœopathe, « trouve dans la ma- « tière médicale de Hahnemann *un amas diffus de symptômes* « *nombreux souvent contradictoires ou puérils*. » Encore une fois, je n'avais donc rien « à grouper et à travestir ; » de l'aveu d'un médecin homœopathe, Hahnemann s'est chargé lui-même de ce soin. Qu'en pense le Dr Gailliard ? Accusera-t-il M. Jousset de travestir la pathogénésie de Hahnemann ? J'ai ridiculisé cette pathogénésie, je ne l'ai ni discutée ni commentée ; vingt volumes ne m'auraient pas suffi, et elle n'en vaut pas la peine. On ne peut pas plus me contester qu'à M. Jousset le droit de trouver la pathogénésie hahnemannienne parfaitement ridicule. Je n'ai pas voulu non plus discuter ni commenter le fait clinique de Hahnemann, cité p. 56 de mon 1er mémoire et abrégé avec raison, mais nullement dénaturé par M. Guérard qui m'a fourni cette citation. Encore une fois, cette citation me suffisait, puisque je ne voulais que montrer le ridicule de ce fait clinique. Le Dr Gailliard aurait pu reproduire *in extenso* la moitié de l'Organon dans un livre dont l'impression a dû lui coûter quelques milliers de francs, mais je ne suis pas assez riche pour me permettre cette fantaisie princière.

« La tumeur rouge au front » symptôme du charbon végétal (p. 47), m'a été fournie par Bigel (Examen de l'homœopathie cité par Guérard.) Ne pouvant, (comme je l'ai dit p. 46 de mon 1er mémoire), citer cinquante pages, j'ai extrait de cet ouvrage quelques symptômes pathogénésiques. Aucun homœopathe n'accusera d'inexactitude Bigel, l'élève préféré de Hahnemann. La proposition 67 de l'Organon que j'ai considérée (p. 37 de mon 1er mémoire), comme une preuve de la déloyauté de Hahnemann, cette proposition qu'il cite (p. 457), j'ai démontré dans ma réponse au Dr Ber-

nard, et je défie qu'on me prouve le contraire (1), qu'elle a pour but « de conseiller la médecine ordinaire dans les ma« ladies graves qu'un traitement non homœopathique peut « seul préserver d'une terminaison funeste. » Dans les passages cités (pages 457, 458), Hahnemann s'est contredit luimême. L'injure que m'adresse à cette occasion un homme comme le Dr Gailliard ne peut déshonorer que celui qui me l'adresse. Je serais bien à plaindre si j'avais reçu des éloges de ce mauvais drôle. Quant à ses injures, ceux qui me connaissent savent que je suis au-dessus de leurs atteintes ; mais c'est bien le Dr Gailliard, son livre tout entier le prouve, c'est bien lui qui est un de ces hommes « pour qui la probité « est du clinquant déteint » ; il appartient à cette catégorie d'hommes innommés pour qui, suivant l'énergique expression de l'auteur des Iambes, « la vertu tombe du front avant « le premier poil. » Ce misérable simule des convictions homœopathiques comme les habitants de la Cour des Miracles simulaient des infirmités. « Il y a des gens qui profitent de tout, dit Chateaubriand, même du mépris. »

L'auteur de l'*homœopathie vengée* peut répandre son fangeux pamphlet; il peut le prôner dans des réclames (2) com-

(1) Ma démonstration est sans replique ; l'espace me manque pour la reproduire, elle se trouve (pp. 119-121) de ma réponse au Dr Bernard. En interprétant d'une manière odieuse mon appréciation de la proposition 67 de l'Organon, le Dr Gailliard aurait dû s'imposer le devoir de citer et de discuter les raisonnements que j'ai opposés au Dr Bernard sur cette proposition ; mais peut-on espérer de la loyauté quand on discute avec un Dr Gailliard ? La valeur de cet homme est maintenant bien connue, mais que lui importe ? Parlez-lui de conscience, de morale, vous comprendra-t-il ? Il est des hommes avec qui on ne devrait jamais avoir de discussion, eût-on mille fois raison. Le malheureux veut mordre, efforts impuissants ! Comme le serpent de la fable, il se cassera les dents. Et voilà les étranges adversaires que l'homœopathie m'a opposés ! Mais pouvait-elle m'en opposer d'autres ?

(2) Lisez (*Étoile belge*, 25 avril 1869) une superbe réclame sur *l'homœopathie vengée*. C'est le modèle du genre. Il paraît que si les homœopathes dédaignent la 4me page des grands journaux, ils ne dédaignent pas la 2me page. « Le médecin de Bruges continue la lutte engagée il y a vingt ans par le doyen des homœopathes belges. » Après Nestor, Thersite ; il y a progrès. Les réclames n'éterniseront pas l'homœopathie ; « tout mensonge est destiné à périr » dit Philarète Chasles.

muniquées aux journaux ; j'ai le droit de légitime défense et j'en use ; je prends l'opinion publique pour juge, et devant l'opinion publique, ma cause est gagnée.

Cet homme a l'incroyable audace de m'accuser de mauvaise foi (p. 427), parce que j'ai dit que les homœopathes « invo- « quent l'autorité scientifique des princes, des rois, des mi- « nistres, des ambassadeurs, des plus grands guerriers, des « plus hautes notabilités de l'Europe. » J'ai cependant indiqué les pages des deux volumes du Bulletin de l'Académie qui m'ont fourni ces citations. Si l'homœopathe qui a prononcé ces paroles dans une discussion académique accorde tant d'importance à l'opinion des rois, des princes, etc., c'est qu'apparemment il reconnait leur autorité scientifique.

J'ai parlé (p. 49) de gens qui consultent les médecins pour « des maladies sans nom, des pressions dans les yeux » et autres niaiseries. Qui donc a pu dire au Dr Gailliard que j'accepte de semblables malades ? Je les envoie chez les savants adeptes de la science des globules, « praticiens de salon et de « boudoir, » suivant l'heureuse expression du Dr Requin. Le Dr Bernard « a avoué dernièrement à son ami le Dr Gailliard (Arcades ambo) qu'il n'a jamais été consulté par ces étranges malades » (p. 297). Je ne sais lesquels sont les plus étranges, ou ces malades, ou leurs guérisseurs homœopathes. Quant au Dr Bernard, il ne tient peut-être pas à proclamer les succès infinitésimaux qu'il obtient chez cette classe intéressante de clients, mais M. Dumont, Dr homœopathe de Gand, est moins modeste. Lisez ce discours prononcé à la séance de la Société de médecine de Gand, du 4 août 1846 (Bulletin t. XII, p. 162). « L'homœopathie est une ancre de salut dans le traitement « de cette foule de maladies *sans nom* devant lesquelles la « science est muette et l'art impuissant. *Tous les jours*, le mé- « decin voit venir à lui des malades accusant, celui-ci une « pression dans les yeux, un bourdonnement dans les oreilles; « celui-là un fourmillement dans les doigts, ou un tremble- « ment des paupières, ou bien enfin, les sensations *les plus « bizarres*, les douleurs *les plus inouïes*. Que nous apprend la « science dans ces cas, que nous indique la raison ? Rien. Et

« nous sommes obligés de renvoyer les malades sans même « pouvoir leur donner une consolation. *L'homœopathie seule* « ne désespère point de guérir ces incommodités. » En d'autres termes, l'homœopathie remplace avantageusement la science et la raison ; c'est naïf. Je ne sais si le Dr Gailliard accusera le Dr Dumont *d'exceller dans l'art de grouper des symptômes pour les travestir?* Quoi qu'il en soit, voilà de l'aveu d'un homœopathe sincère « les éléments bien étranges et pas-« sablement bizarres qui composent la clientèle » des médecins homœopathes. « Qui se ressemble s'assemble, » dit le Dr Gailliard. C'est très-vrai, mais son compliment se trompe d'adresse. A M. Dumont, s'il vous plaît.

Le vengeur des globules dit (p. 81) que « je préconise » 90 médicaments dans le traitement des maladies cutanées. Mensonge, calomnie. J'ai dit dans la préface de mon Résumé de pathologie cutanée que « toutes ces formules ne sont pas « également recommandables... qu'un formulaire est un mé-« lange de prescriptions utiles ou nuisibles... et ne peut être « consulté avec fruit que par un médecin judicieux et éclairé...» Le même vengeur me reproche de ne pas donner « le pour-« quoi, le comment, le quand de ces nombreuses séries de « médications. » Ces détails étaient parfaitement inutiles dans un livre destiné à être lu par des médecins. Je ne pouvais avoir la prétention de leur apprendre ce qu'ils savent aussi bien que moi, et leurs connaissances médicales ont certainement suppléé à mon silence. Tout le monde sait que si en thérapeutique les indications sont peu nombreuses, il n'en est pas de même des moyens destinés à les remplir. Il s'est trouvé parmi mes lecteurs un homœopathe de Bruges, incapable de choisir dans une liste de médicaments ceux qu'il convient d'employer pour atteindre un but thérapeutique ; incapable peut-être d'établir une distinction entre les mots médication et agent médicamenteux. C'est là une ignorance fort regrettable, mais que veut-on que j'y fasse ? Ce n'est pas à de pareils ignares que s'adresse mon livre. Les connaissances que doit posséder un docteur en médecine ne s'improvisent pas ; avant de parler de sciences médicales, l'homœopathe

Gailliard devrait recommencer des études qui ont dû être bien insuffisantes; il devrait reprendre le chemin de l'Université, et suivre pendant quelques années le cours d'une faculté de médecine; il est encore temps. Ce charlatan est d'une nullité déplorable, son homœopathie vengée ne paraît pas écrite par un médecin, la page 83 n'est qu'une suite de non sens. Et c'est cet homme qui affecte un superbe dédain pour le Résumé de pathologie cutanée? Cela m'importe peu. La partie descriptive de cet ouvrage a paru dans les Annales de la Société de médecine d'Anvers. L'approbation de cette assemblée a plus de valeur que l'appréciation de l'homœopathe Gailliard. D'ailleurs, les encouragements de mes confrères ne m'ont pas fait défaut, plus de trois cents docteurs en médecine m'ont demandé cet ouvrage; je conserve leurs bulletins de souscription. Les noms d'une partie des souscripteurs ont été imprimés dans le deuxième volume. Je n'ai employé comme moyen de publicité que l'envoi de prospectus. L'homœopathie vengée aura-t-elle autant de succès? J'aurais voulu me dispenser d'entrer dans ces détails; je ne sais pourquoi on parle de mon ouvrage sur les maladies cutanées à propos d'une discussion sur l'homœopathie. J'ai dit dans ma préface « que je ne voulais faire qu'un livre élémentaire, et « que je n'écrivais pas en tête de ces modestes pages : *exegi « monumentum.* » Est-ce là, comme on me le reproche, le langage de l'orgueil, et avant de publier ce livre, fallait-il obtenir l'assentiment du Dr Gailliard? Mais à cette époque, le pauvre garçon déclinait *Musa, la muse*, sur les bancs de l'école.

Je ne peux pas tourner toujours dans le même cercle; je l'ai déjà dit, réfuter les sophismes et les mensonges de cet homme, ce serait reproduire mon second et mon troisième mémoire dont il feint d'ignorer l'existence, il y en a cependant des exemplaires à Bruges et il les a lus, car il cite une phrase de mon deuxième mémoire, p. 503. Son ami le Dr Bernard, dans ses causeries intimes et récentes, aurait manqué au plus impérieux des devoirs s'il lui avait laissé ignorer l'existence de ma réponse à sa *justification de l'homœopa-*

thie (1), justification accueillie avec tant de bonheur dans les publications de la Société de médecine de Gand. Il est vrai que dans cette réponse, je n'ai pas parlé de l'antiquité de l'homœopathie (p. 95), d'Ezechias, de Prœtus, de Melampus et autres homœopathes des temps héroïques, historiques et antehistoriques, mais je pouvais, je crois, m'en dispenser. Il est possible qu'Adam et Eve ont fait de l'homœopathie après leur expulsion du paradis terrestre, j'abandonne la solution de cette question à l'érudition du facétieux Gailliard.

Il est donc inutile de continuer cette réfutation. Les confrères qui ont bien voulu lire les trois mémoires que j'ai pu-

(1) L'auteur de cette justification, restée célèbre dans l'histoire de la science des globules, considère la médecine comme « une pauvre allopathie » (p. 50). Je ne sais si les confrères du Dr Bernard acceptent humblement le compliment qu'il leur adresse. Le même docteur (p. 42), « est prêt à tendre la main aux confrères *de bonne volonté* (deuxième compliment), qui veulent *(de bonne volonté qui veulent, risum teneatis)*, essayer l'application de la loi des semblables en se servant des doses pondérables. » Allons, messieurs, un peu de bonne volonté, laissez là votre *pauvre allopathie*, inclinez-vous devant la science infinitésimale de M. Bernard, pressez la main que veut bien vous tendre ce magnanime confrère et collègue, membre corespondant de la Société de médecine de Gand, section des homœopathes ; membre correspondant étranger de la Société médicale homœopathique de France, justificateur (excusez le néologisme) « de l'homœopathie dans ses principes essentiels » etc., etc , etc. Essayez « l'application de la loi des semblables, » avec ou sans globules, *ad libitum*, M. Bernard veut bien vous laisser cette latitude. Essayez de traiter l'apoplexie par l'opium, l'ivresse par l'alcool (*sic*, v. p. 91, le traitement des suites d'une orgie à grandes doses par une orgie à petites doses) la cystite par les cantharides, la méthrorrhagie par les emménagogues, la pléthore par les ferrugineux, l'anémie par la saignée. Expérimentez les propriétés thérapeutiques de substances inertes (Lycopode, Silice, etc.), à la trentième trituration. Essayez l'application des doses infinitésimales au traitement des maladies chirurgicales, et aux accouchements (p. 491-502). M. Bernard vous garantit des succès mirobolants. Surtout, ne vous laissez pas « effrayer par les infinitésimaux » (*sic*). Ne craignez rien, M. Bernard est bon prince, il veut bien vous « rassurer » (*sic*, toujours p. 42). Si vous vous prononcez pour le semblable avec le globule, n'oubliez pas ces paroles du grand orateur du 17e siècle : « Le globule s'agite et l'homœopathe le mène. »

Je viens d'écrire ces deux mots : *inclinez-vous*. Je prie le lecteur de croire que je n'ai nullement l'intention de plaisanter. Le Dr Bernard (p. 37 de sa justification) m'adresse cette injonction ; « qu'il s'incline. » Les confrères de M. Bernard peuvent s'incliner si cela leur convient, mais on me permettra, je l'espère, de répéter ces paroles : *Etiam si omnes, ego non.*

bliés sur le charlatanisme de Hahnemann reliront, je l'espère, les arguments que j'ai opposés à mes adversaires; ils y trouveront la réfutation de l'homœopathie vengée, livre que l'auteur a parfaitement caractérisé dans l'épigraphe qu'il a empruntée à G. Sand, livre que je voudrais voir dans les mains des admirateurs enthousiastes de l'homœopathie, livre qui est le dernier coup porté à la doctrine de Hahnemann par un homme qui a la prétention insensée de la défendre, car considéré dans son esprit et dans ses tendances, il annonce chez son auteur une perversité bien précoce, il est la négation effrontée de tout sentiment honorable, et on ne devrait lui opposer que le silence du mépris et l'autorité du sens moral.

Cet homme sait bien que mon second et mon troisième mémoire annulent complétement son livre, ce n'est donc pas sans motifs qu'il feint d'en ignorer l'existence. Il ne les mentionne même pas dans ses 543 pages qui traitent *de omni re et quibusdam aliis*. Croirait-on qu'il a l'impudence d'affirmer (p. 324) « que la question des doses infinitésimales est « complétement indépendante de l'homœopathie. » J'ai prouvé la fausseté de cette assertion par des citations empruntées à l'Organon (propositions 253, 275, 276). (V. 3e mémoire, p. 138.) Décidément, pas un seul homœopathe ne défend l'Organon dans son ensemble; ils ne conservent que le principe des semblables (3e mémoire, p. 117). Quant aux doses infinitésimales, les calculs du savant De Hemptinne (Mémoire sur les infiniment petits homœopathiques dont je dois l'obligeante communication à un professeur de l'Athénée de Mons) sont d'une exactitude incontestable. Une pinte d'alcool ne suffit pour les dilutions (p. 340) qu'en faisant usage du nouveau procédé employé par les homœopathes (1er mémoire, p. 27. Note) (1). Quant à la capacité du vase égale à celle de

(1) J'engage les admirateurs des doses infinitésimales à lire un excellent article publié par M. le docteur Jules d'Heure de Theux (Liége) dans le *Médecin de la Famille*, sous ce titre : *L'homœopathie citée au tribunal de l'arithmétique* (N° du 15 mars 1870). Le volume du prisme de liquide nécessaire à la 9e dilution égale :

80,000 mètres ou 20 lieues de longueur.

notre système solaire, elle ne serait nécessaire qu'en faisant usage de l'ancien procédé. C'est M. Dumas qui a donné le calcul très-exact qualifié faux par le Dr Gailliard (p. 554). Je sais bien que la science de M. Dumas pâlit devant la science de l'immortel Gailliard ; cependant, pour cette fois, une fois n'est pas coutume, c'est la science de notre immortel qui pâlit. Les affirmations de cet étourdi sont d'une audace incroyable, mais que voulez-vous ? il est bien persuadé, laissons lui cette consolante illusion, que mes mémoires sur l'homœopathie sont inconnus en Belgique et que les balivernes déjà réfutées, qu'il sert à ses lecteurs seront acceptées sur parole. Il se persuade aussi que le discours de M. Dumas n'a jamais pénétré dans notre pays qui cependant n'est pas une province du Céleste Empire.

Le traitement de l'ivresse par l'alcool, de la folie des filles du roi Prœtus par le médicament homœopathique de Melampus, de la pustule du roi Ezechias par un cataplasme homœopathique de figues (p. 95), ces pages empreintes d'une admiration factice pour Hahnemann, ces réflexions cyniques sur « les enfants perdus de l'Université de Bruxelles conver- « tis à l'homœopathie (2), et dont il cherche à augmenter le « nombre » (p. 122), ces arguties ridicules qu'un avocat sérieux trouverait indignes d'un plaidoyer de cour d'assises (3),

12,000 mètres ou 3 lieues de largeur.
1,000 mètres de profondeur.

Nous voilà loin de la pinte d'alcool de Gailliard, et nous ne sommes qu'à la 9e dilution ! Et ce charlatan ose parler de calculs faux ! Il n'y a de faux dans tout ceci que les sophismes de Gailliard, et il ne l'ignore pas ; mais il compte sur la crédulité et la bêtise humaines.

(2) Conversions à la Henri IV. Tous ces convertis, y compris le docteur Gailliard, croient sans doute qu'une clientelle homœopathique vaut bien une messe.

Si Gailliard croit à l'homœopathie, son individualité doit évidemment être classée dans la première catégorie des huit béatitudes évangéliques. S'il n'y croit pas, on doit se faire une triste idée de sa moralité, et les phrénologues peuvent se dispenser de chercher sur son crâne la bosse de la *consciensiosité*.

(3) Echantillon : « La santé est le contraire de la maladie ; dès lors, faudrait-il traiter la maladie par la santé ? (p. 83.) Le livre de cet imbécile est rempli d'arguments de la même force. Croit-il que je vais lui répondre ? qu'il aille dé-

cette paraphrase fastidieuse de l'Organon, cette mystification de mauvais goût en je ne sais combien de pages sur les vertiges (p. 192 et suiv.), tout ce fatras n'est qu'un témoignage d'impudence et de bêtise ; tout cela n'est que risible ; malheureusement, en feuilletant ces pages malsaines, on passe du ridicule à l'odieux. Si je suis injurié dans ce livre, c'est du moins en bonne compagnie ; les noms les plus honorables ne trouvent pas grâce devant cet homme sans convictions, sa plume empoisonnée fait remonter l'injure à des professeurs dont il ne devrait parler qu'avec un sentiment de reconnaissance, puisqu'il a été leur élève. « Théories conçues dans les bras de Morphée, développées le lendemain, sténographiées « par un élève complaisant, oubliées vingt-quatre heures « après. Faits cliniques façonnés à leur manière de voir, niés « quand ils sont rétifs. Bosco, éteignoirs académiques..... « (pages 267, 419). » Voilà les idées injurieuses que le souvenir de ces professeurs fait naître dans son esprit, ce qui ne l'empêche pas de leur adresser (p. 427), des éloges pleins d'ironie, suivis de la menace « de leur devoir (ce qu'il appelle) « la vérité, et de s'acquitter encore de ce devoir le cas échéant. » Quelle étrange perversité ! C'est bien là, pour me servir de son expression « le rôle d'insulteur public, emprunté aux bas « fonds de l'ancienne Rome » (p. 395). Aujourd'hui, le transfuge de l'Université de Bruxelles s'incline devant le charlatanisme de Hahnemann ; si demain son héros perd son prestige, il offrira son impur encens à d'autres idoles (1). Et cet

biter cette arlequinade dans les salons. A quelles aberrations peut conduire la méditation sur le mensonge ! L'homme qui se voue à l'erreur se condamne fatalement à l'abaissement intellectuel.

(1) Le vengeur des globules n'est pas exclusif ; il est « un de ces hommes dont « la vaste et puissante intelligence peut renfermer plusieurs convictions, et il « lui en coûterait fort peu d'être républicain à Washington, et absolutiste à « Paris. » (v. mon 1er mémoire, p. 71.) Dans le même volume (p. p. 118 et 155), il célèbre « la révolution sociale de 89 et le Sénat français, réunion de toutes les gloires vivantes de la France impérialiste. » Voilà l'homme dans toute sa laideur morale. J'oubliais de dire qu'il assigne la même date à la révolution sociale de 89 et à révolution des globules. Est-ce assez bouffon ? Cet homme est le Triboulet de la secte hahnemannienne.

homme qui devrait avoir la rougeur au front ose proposer « d'anoblir la Faculté de médecine de Bruxelles (p. 122) « en introduisant à l'hôpital St-Pierre l'expérimentation « homœopathique ! Sied-il à cette individualité obscure de « donner des conseils ? et quels conseils ! Mais si, au nom de « la liberté scientifique » (pp. 527 et 529), on demande l'enseignement officiel de l'homœopathie dans les facultés de médecine, pourquoi ne demanderait-on pas, au nom du même principe, l'enseignement des sciences occultes dans ces établissements ? (V. mon 1er mémoire, p. 63.)

Que dire maintenant de l'indignation qu'inspire au Dr Gailliard « l'exclusion de médecins de sociétés médicales pour « crime d'homœopathie? » (p. 528) (1). C'est là de l'indignation à froid. Pourquoi cette rage de s'imposer à des médecins restés fidèles à d'honorables convictions ? Des hommes qui ne parlent pas la même langue ne peuvent s'entendre, ils ne peuvent donc se réunir dans une société scientifique ou professionnelle. Les homœopathes ne devraient jamais demander à y être admis, et une semblable demande devrait être formellement refusée. Qu'ils propagent leur doctrine par l'association, par la presse et par la parole, qu'ils établissent des sociétés, qu'ils fondent des journaux, des écoles, rien de mieux; pas de persécution, liberté en tout et pour tous; mais que des médecins restés fidèles aux principes de la véritable médecine, de la médecine traditionnelle, se réunissent dans un but scientifique ou professionnel à des novateurs qui ont la prétention de briser la chaîne des traditions, c'est là un fait qu'il ne nous est pas donné de comprendre.

(1) Tout membre qui acceptera une consultation avec un somnambule, magnétiseur, homœopathe, ou charlatan de la même espèce, sera considéré comme démissionnaire. » Article des statuts de la Société médicale de secours mutuels de Paris, cité par le Dr Gailliard (p. 528). J'approuve sans réserve cet article. Si un avocat, s'affranchissant de toute tradition, répudiait dans un plaidoyer la science du droit qu'il a acquise sur les bancs de l'Université, le président approuverait-il par son silence une semblable conduite, et le conseil de discipline serait-il muet ? L'ordre des médecins ne doit pas être moins honorable que l'ordre des avocats. Le champ libre pour la fausse science de Hannemann, mais arrière ceux qui s'y rallient. Pas de compromis, pas de concessions, pas de complaisances, pas de confusion de drapeaux.

L'Académie de médecine de Paris a donc accompli un devoir « en refusant l'offre d'un journal homœopathique et en « renvoyant le numéro à son auteur. » La Société médicale du 6e arrondissement et la Société anatomique, présidée par M. Cruveilhier, avaient le droit de rayer de la liste de leurs membres les noms des médeçins homœopathes. M. le professeur Bouillaud et la Faculté de médecine de Paris ne pouvaient accepter « une thèse en faveur de l'homœopathie. » Un professeur a dû « trouver déplacée la dédicace d'une thèse à « un médecin homœopathe. » La Faculté de médecine de Montpellier ne pouvait permettre « que l'homœopathie fût « officiellement enseignée en son nom, même par un profes- « seur distingué, auteur d'une œuvre dont elle reconnaissait « l'importance » (p. 527-530). S'il plaisait à un professeur très-éclairé, de commenter gravement dans sa chaire le Traité des songes ou le Livre des secrets du grand et du petit Albert, on ne pourrait l'y autoriser au nom de la liberté scientifique.

Voilà les règles de conduite admises par les médecins français. Attaché de cœur à la cause de la nationalité belge, de l'indépendance d'un peuple qui n'est jamais au second rang quand il s'agit de sentiments d'honneur et de dignité, je regrette profondément que ces règles de conduite ne soient pas admises par l'unanimité des médecins de notre pays. Quant aux gens du monde qui veulent admirer l'homœopathie sans la connaître, quant à ceux qui doutent et qui ne veulent pas s'éclairer, je n'ai rien à leur dire. Si on veut avoir une conviction, il faut se donner la peine de l'acquérir. J'ai écrit trois mémoires pour démontrer la fausseté de l'homœopathie. Ces mémoires ne doivent pas être lus comme un feuilleton de journal, ils doivent être étudiés : « Je ne sais pas, dit J.-J. « Rousseau, l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif » (Contrat social). Qu'on ne vienne donc plus me répéter ces réflexions banales : *On dit qu'il y a du vrai dans l'homœopathie, on dit que Hahnemann était un grand homme, on dit que les homœopathes guérissent, on dit qu'il faut contenter le public.....* Tout cela ne mérite pas de réponse. Ceux qui veulent absolument admettre la vérité de l'homœopathie et la célébrité de

Hahnemann sont parfaitement libres d'accorder leur confiance aux homœopathes. Depuis deux ans, je suis condamné à lire les réfutations nauséabondes que l'on m'adresse. Pour me servir de l'expression de Chateaubriand : « j'ai inventorié de « sales guénilles. » J'ai dû me défendre seul contre des adversaires qui ont uni lâchement leurs efforts pour m'enlacer dans les fils d'une discussion captieuse et déloyale ; je suis donc peu disposé à écouter les objections insignifiantes de personnes qui ne se sont pas donné la peine de lire mes raisonnements, et qui ne paraissent pas même sentir combien bien la conduite de mes adversaires est odieuse. Encore une fois, je *n'écris pas pour les gens qui ne veulent pas réfléchir*. Quant au côté moral de la question, c'est un point sur lequel je ne transigerai jamais. Peut-on, sans croire à l'homœopathie, et pour conserver un client, satisfaire ses caprices, faire un simulacre de traitement, prescrire des dilutions et des globules (1) ? Je réponds sans hésiter : Non. Une semblable conduite est indigne d'un honnête homme. « La sincérité « scientifique, dit E. Renan, ne connaît pas les mensonges « prudents. Il n'est pas en ce monde un motif assez fort pour

(1) Il paraît que pour le moment le globule n'est plus de mode, du moins au dire de l'homœopathe vengeur (p. 409), on préfère les dilutions. Les pharmacies homœopathiques complètes annnoncées à la 4me page des grands journaux sont donc maintenant contenues dans les citernes des pharmaciens. Cependant, la boîte aux globules fait bon effet, on n'y renonce pas entièrement ; d'ailleurs il en faut pour les petits enfants qui refusent absolument de prendre des médicaments; des globules, c'est assez bon pour eux. Quant aux parents, c'est différent ; il leur faut une science médicale plus sérieuse. Si vous voulez connaître le mode de préparation des dilutions, lisez les pages 341 et suivantes, c'est très-amusant ; mais soyez bien certain que dans la pratique homœopathique, on remplace tout cela par de l'eau claire. Il paraît qu'on emploie quelquefois les dilutions en frictions (p. 410). O gens du monde !

Si la boîte aux globules fait bon effet, il ne doit pas en être de même de l'administration du globule. Vous figurez-vous un homœopathe projetant dans une bouche largement ouverte un fragment de sucre de lait de la grosseur d'une graine de moutarde. La scène doit être burlesque : Je voudrais voir la mine du patient et celle du guérisseur. Quel sujet pour le crayon de Gavarni ! Le guérisseur prononce-t-il la formule mytérieuse des prestidigitateurs : *Partez muscade ?*

« qu'un savant se contraigne dans l'expression de ce qu'il croit « la vérité. »

Quant à la lutte que j'ai cru devoir entreprendre, je l'ai déjà dit, elle est légitime, et il m'importe fort peu que le Dr Gailliard affirme que « seul contre tous, il ne me croit pas les épaules assez fortes pour en supporter le poids » (p. 535). Je suis fort parce que je combats l'erreur, les homœopathes sont faibles parce qu'ils la défendent. Ceux qui se félicitent de me voir seul contre tous sont lâches. J'aurais accepté avec reconnaissance le concours des sociétés de médecine; il me fait défaut, je combats seul. Les homœopathes peuvent publier cent volumes de 543 pages, ils ne prouveront jamais que deux et deux font cinq. Le lourd in-8° de l'aventureux Gailliard n'est lourd qu'en apparence « *il dit moins de choses qu'il n'est gros*, » c'est un ballon gonflé d'hydrogène ; une piqûre d'épingle suffit pour le faire descendre de la région des nuages avec son téméraire aéronaute. Malheureusement pour lui, dans une semblable chute, on perd plus que la vie.

Mais comment peut-on qualifier l'interprétation donnée par le Dr Gailliard à cette phrase de mon mémoire qu'il cite (p. 535) : « J'admire les gens qui sont catholiques à Bruxelles, « protestants à Berlin, musulmans à Constantinople, répu- « blicains à Washington, constitutionnels à Londres, abso- « lutistes à Paris. » Il voit dans ces paroles « des protesta- « tions aussitôt contredites. » J'adore, dit-il, le dieu du jour, « et je trahirais facilement l'allopathie le jour où la masse des « admirateurs tournerait le dos à cette vieille coquette. » Mon insidieux adversaire sait fort bien que les mots : *trouver étrange* sont une des acceptions du mot admirer (1). La fin de ce passage, que le traître s'est abtenu de citer ne peut d'ailleurs laisser aucun doute sur la pensée que j'ai exprimée. « Je ne sais s'il est des hommes dont la haute et puissante

(1) Admirer, trouver étrange « (Bescherelle). Admirer la folie, l'avarice, l'aveuglement, la faiblesse d'un homme (Bescherelle). « On devrait seulement admirer l'inconstance et la légèreté des hommes. » (La Bruyère). « Pourquoi admirez-vous que nous soyons trompés, nous qui sommes des hommes ? » (Pascal.) Le mot latin *mirari* signifie s'étonner.

« intelligence peut renfermer plusieurs convictions, je ne suis « pas de ce nombre... Une conviction, quand elle est forte « et ancienne, s'impose à celui qui la possède, et il n'est pas « donné à l'homme d'y renoncer ; le temps la modifie peut-« être, il ne la change pas. »

Une phrase isolée ne suffit pas toujours pour faire comprendre un alinéa tout entier ; mais, chose inouïe ! le malheureux isole cette phrase dans l'intention de me faire exprimer une pensée infâme, une pensée opposée à celle que j'ai clairement exprimée. Il espère que les lecteurs de son livre, ou ne connaissent pas mon mémoire, ou ne reverront pas l'alinéa dont il extrait sa citation. Je soumets cette indigne conduite à l'appréciation des hommes qui ne considèrent pas la probité comme un vain mot, je les prie de lire la page 71 de mon mémoire, et je leur demande ce qu'il faut penser de la conscience du Dr Gailliard. Quelle est donc cette audace dans le mal qui s'affirme elle-même et qui brave la honte ! Le sens moral n'existerait-il pas chez cet homme (1) ?

Maintenant, que dire d'un passage qui me tombe sous la

(1) Un homœopathe, membre de la Société de Médecine de Gand, dans un mémoire qu'il m'a adressé, a émis deux assertions dont il connaissait la fausseté. Le fait est grave ; cependant il est douloureux de le dire, aucun membre n'a pris la parole pour condamner une conduite aussi compromettante pour l'honneur de la Société de médecine de Gand. (V. mon 3e mémoire, pp. 146 et 151.) Un homœopathe de Verviers, nommé Loin, dans une vilénie intitulée : *Encore un réquisitoire contre Hahnemann*, cite ce passage de mon 1er mémoire : « Renoncer aux ressources thérapeutiques que possède la science, dont la théorie « indique l'usage, dont l'expérience confirme l'efficacité, pour leur substituer « des agents que la raison et l'expérience désavouent, ce serait immoral ! » Voici ce qu'il me répond : « La raison ! L'expérience ! immoral ! franchement « c'est à vous rire au nez. Vous dites des choses désopilantes..... » En voilà un qui trouve la raison et la morale désopilantes. Dans quel temps vivons-nous ? Et ces hommes appartiennent au corps médical ? Et ils ont le titre de docteur en médecine ? Ah ! c'est trop de honte ! Si mes adversaires ne savent pas rougir, les médecins belges doivent rougir pour eux. Ils n'ont pas cessé de faire partie de la famille médicale belge et il existe entre tous les membres de ce corps une solidarité qu'il est impossible de méconnaître. Pour me servir des nobles paroles de Louis Blanc. « L'honneur est un trésor commun qui diminue « pour tous, quand il semble ne diminuer que pour quelques hommes. « (*Histoire de dix ans.*)

main ? (p. 81) L'auteur affirme « n'avoir perdu dans la dernière épidémie de choléra qu'un malade sur dix ! » et il invoque, à l'appui de ce mensonge, « ce qu'il a de plus sacré « au monde, la tombe *encore fraîche* de son père ! » Le livre me tombe des mains. Fallait-il, pour une semblable affirmation, invoquer un semblable souvenir ? et en quels termes !

Il me reste à mentionner une dernière citation empruntée par le Dr Gailliard à la page 62 de mon mémoire : « Les mé- « decins qui adoptent les principes de Hahnemann manquent « souvent de tact..... » Ce passage n'a pas besoin de commentaires, et je n'ai rien à répondre. Je l'ai déjà dit (2e mémoire, p. 78). Le fait auquel je fais allusion dans le passage cité « n'est pas du ressort de la publicité. » Je n'avais pas l'intention de garder le secret, et rien ne m'y obligeait ; mais un événement arrivé après l'envoi de mon mémoire à la Société de médecine de Gand m'impose silence. La vie est une guerre, c'est malheureusement trop vrai. La plus grande réserve ne met personne à l'abri d'une interpellation brutale, et dès qu'on met le pied dans un salon ou ailleurs, il faut toujours être prêt à se défendre.

Il existe un autre genre d'adversaires ; cela me conduit à dire un mot au Dr Bernard *sur ses conversations récentes* avec le Dr Gailliard (p. 297 et passim.) L'odyssée homœopathique du Dr Bernard a dû être bien longue ; a-t-il été à Gand, à Bruges et dans d'autres villes ? Pourquoi toutes ces conférences diplomatiques ? Organise-t-on la Sainte Alliance des homœopathes ? Il paraît que M. Bernard aime à parler de moi dans ses voyages. Le procédé est d'une délicatesse fort douteuse, et cela commence à me déplaire. Pourrait-on lui demander ce que cela signifie ? M. Bernard est causeur (1)?

(1) Les causeurs sont toujours curieux ; l'homœopathe cancanier parle « de promenades, d'ermite.....» que sais-je ? Les détails les plus insignifiants de ma vie privée sont donc connus à Bruges, et alimentent la sotte curiosité des homœopathes Bernard et Gailliard ? J'engage ces deux commères dont l'éducation paraît avoir été un peu négligée à méditer cette pensée d'un moraliste français : « La curiosité est le défaut d'un petit esprit qui, ne sachant pas s'occu- « per, a besoin de s'amuser des occupations des autres. Relative à des objets minu- « tieux, elle est ridicule; dans les affaires importantes, elle est odieuse. » (Droz.)

Ah çà mais ne pourrait-il pas choisir d'autres sujets de causeries ? Il est fort probable qu'il ne conseille pas à ses amis de m'adresser des compliments. Quand il a bien causé avec ses confrères, ceux-ci m'adressent de savantes billevesées mêlées de polissonneries. C'est très-ingénieux, mais est-ce bien honorable ? Naturellement on ne reproduit pas *in extenso* les causeries de M. Bernard. Un œil un peu clairvoyant distinguerait peut-être çà et là, dans toutes ces homœopathies plus ou moins vengées *un petit bout d'oreille échappé par malheur.* Dans l'intérêt de M. Bernard, il est temps que cela finisse. Faut-il lui parler sur le même ton qu'à ses confrères de Gand, de Bruges et de Verviers ? Pourquoi tant d'hommes contre un seul ? La discussion peut se terminer entre moi et M. Bernard. En attendant, je lui défends de parler de moi. Est-ce assez clair (1) ?

Une réflexion avant de finir. En écrivant un mémoire sur l'homœopathie, qu'on veuille bien le croire, je n'ai pas eu la pensée d'exagérer mon importance dans le monde médical. L'Europe s'honore de posséder des médecins illustres ; si l'un d'eux avait daigné démontrer la fausseté de la doctrine de Hahnemann, je n'aurais pas pris la plume pour la combattre. En me chargeant de cette rude tâche, je prévoyais que j'allais soulever contre moi d'ardentes inimitiés ; qu'importe? je ne comprends pas l'indulgence pour le mal, et en le combattant, j'ai accompli un devoir. Tout homme a le droit de penser librement et de dire bien haut ce qu'il pense (2).

Mons, 10 mai 1869.

(1) Les journaux de Mons sont muets sur la production du Dr Gailliard. Il serait temps de « recommander l'*homœopathie vengée* à l'attention des hommes impartiaux. » Le faiseur anonyme de certaine réclame devrait se hâter. Pourquoi ce retard ? A bon entendeur, salut.

(2) Il faut, dit-on, *prendre les hommes comme ils sont et être l'ami de tout le monde.* Maxime lâche qu'on ne saurait trop flétrir ! « Je ne connais pas, dit « J.-J. Rousseau, de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le « monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchants, « et flatte par sa coupable complaisance les vices d'où naissent tous les dé- « sordres de la société. » (Lettre à d'Alembert.)

SOUSCRIPTION

REÇUE DEPUIS L'IMPRESSION DE L'OUVRAGE :

M. Cupers, D. M., à Treignes. . . . . 1.

ERRATUM.

Page 92, ligne 12 : *d'actions,* lisez *d'action.*


Stanford University Libraries
3 6105 023 638 302

« Torquemada (voilà un nom prédestiné), le docteur Guillotin « et son instrument expéditif (plaisanterie lugubre et de bon « goût), les affreuses tortures de l'inquisition......... » Encore l'inquisition, et toujours l'inquisition. *Inquisition*, *tortures*, *bourreaux*, *guillotine*, *Méphistophélès*...... Voilà les idées riantes qu'enfante l'imagination malade de M. Stockman, voilà où l'ont conduit ses méditations homœopathiques! Ames charitables, ne pourriez-vous pas administrer à l'infortuné M. Stockman un quadrillionième de Datura stramonium ?

(Page 18) Scarlatine et rougeole, rougeole et scarlatine ; M. Stockman ne sort pas de là ; décidément, il n'a qu'une seule corde à sa lyre ; toujours la même note, c'est monotone. Ce M. Stockman est un spécialiste à nul autre pareil, il a fait une étude approfondie de la rubéologie et de la scarlatinologie. « Mémoire intéressant lu au congrès homœopa« thique par le docteur Cricca, résultats heureux obtenus « dans trois épidémies de scarlatine (encore !), de choléra, d'angine couenneuse ; effets prophylactiques obtenus par centaines (toujours dans la scarlatine)....... Eheu ! Evohé ! Plaudite cives ! Sonnez, clairons ! Battez, tambours !

(Page 19) Il ne s'agit pas de ce que « M. le docteur Perussel « a voulu dire » mais de ce qu'il a dit. « Disait-on » et disait un médecin vétérinaire, ce n'est pas la même chose.

(Page 19) Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce,

dit M. Stockman. Il paraît que ce rustre a des prétentions à la grâce ; je crois le voir se livrant à des exercices chorégraphiques avec la gracieuse légèreté d'un zéphyre en bottes fortes. Ah Béotien, vous vous piquez d'atticisme, vous avez donc oublié cette pensée de Montesquieu : *Quand on court après l'esprit, on attrappe la sottise.* Restez donc dans votre sphère,

Ne forcez point votre talent,
Vous ne feriez rien avec grâce :
Jamais un lourdeau, quoiqu'il fasse,
Ne saurait passer pour galant.

(Page 20) J'ai cité plusieurs passages de Griesselich évidemment défavorables à la doctrine de Hahnemann (p. 91 et 92

de mon second mémoire). M. Stockman prétend le contraire. J'ai déjà dit que la discussion avec lui est impossible, je ne peux qu'en appeler à l'appréciation du lecteur.

(Page 20) Si les réflexions finales de M. Stockman (p. 237) appartiennent à Moritz-Muller, je ne les en trouve pas moins déplorables, et en les reproduisant, M. Stockman en assume la responsabilité. J'ai dit qu'il ne met de guillemets qu'au commencement des passages qu'il cite, mais il paraît qu'il y a souvent absence complète de guillemets ; on ne sait donc pas où se terminent les citations ; on ne sait même pas si certains passages sont des citations ou lui appartiennent.

(Page 20) J'ai reproduit dans mon second mémoire les discours prononcés à la Société médicale homœopathique de Paris, le 3 décembre 1866, par MM. Curie, Crétin et Jousset. M. Stockman m'apprend que ces médecins annoncent dans une lettre adressée à M. le rédacteur de l'*Union médicale* « qu'il n'ont nullement renoncé aux globules comme « une regrettable illusion. » Si ces Messieurs ont désavoué, le 26 février 1867, les discours qu'ils ont prononcés le 3 décembre 1866, je déclare que cela m'est fort indifférent. Bossuet a écrit un livre sur les variations des protestants, je n'en écrirai pas un sur les variations des homœopathes.

(Page 23) *La dernière réponse* de M. Stockman se termine par une hallucination ; on ne peut pas mieux finir. Comme l'on s'en doute bien, c'est encore l'inquisition qui lui joue un mauvais tour : l'inévitable Torquemada se présente à sa vue ; cependant, ses idées sont moins sombres, bien que toujours incohérentes. Torquemada est toujours présent, mais il n'est plus « sinistre et sanguinaire, » il apparaît à M. Stockman accompagné de « Don Quichotte en bonnet carré et la lance au « poing, et lui annonce qu'il va se battre contre la statue de « l'homme qu'on a cru célèbre. » Don Quichotte a oublié depuis longtemps la langue espagnole, il s'exprime en français. M. Stockman qui comprend mal le français, et qui le parle encore plus mal, lui adresse ces paroles flamandes : « *Er zal « veel volk komen na kyken.* Après avoir émis cette réflexion dont on admirera certainement la profondeur, il croit voir

